Observatoire québécois des inégalités

Bâtir des communautés sécuritaires autour des jeunes de Trois-Rivières et de leur famille

Portrait-diagnostic et perspectives d'actions publiques

Juillet 2024

Roberson Edouard avec la collaboration de Morgann Hervo

Recherche et rédaction
Roberson Edouard avec la collaboration de Morgann Hervo

Direction
Nathalie Guay

Mise en page
Clémence de Malglaive

Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire.

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales, avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Pour citer ce document :
Roberson Edouard avec la collaboration de Morgann Hervo (2024). *Bâtir des communautés sécuritaires autour des jeunes de Trois-Rivières et leur famille*. Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

ISBN : 978-2-9821331-9-8

Crédits photos : Unsplash et Flickr

Ce projet est réalisé grâce à la contribution financière de la Ville de Trois-Rivières.

Résumé exécutif

D'une manière générale, la Ville de Trois-Rivières est perçue par ses habitant.e.s comme une ville sécuritaire. Malgré tout, une certaine insécurité résiduelle reste tapie dans le quotidien des jeunes trifluvien.ne.s et de leur famille, à la maison, à l'école, dans les quartiers. Dans l'opinion publique, certains lieux sont plus marqués que d'autres par une série de risques et de dangers : le parc Champlain, la bibliothèque Gatien-Lapointe, le Mont VR, le bord du fleuve, les bars, le « chemin du viol » et même certaines cours d'école et les autobus. Ce sentiment d'insécurité résiduelle varie néanmoins selon le sexe, l'âge, l'heure de la journée, l'expérience d'une agression, etc. De surcroît, certaines personnes se sentent moins protégées que d'autres par les forces publiques.

Pour pouvoir bâtir des communautés sécuritaires autour des jeunes trifluvien.ne.s et leur famille, La Ville de Trois-Rivières a souhaité se doter d'un portrait-diagnostic des enjeux actuels et émergents qui sont relatifs aux jeunes trifluvien.ne.s de 12-35 ans et leurs familles quant à l'influence des gangs de rue, la délinquance, le sentiment de sécurité dans les espaces publics, la violence vécue sur le territoire et le décrochage scolaire. Cette étude répond à cette attente en mobilisant une méthodologie mixte de recherche, combinant trois méthodes complémentaires d'enquête : la recherche documentaire, l'analyse de données statistiques et l'analyse de données d'entrevues (individuelles et collectives).

Le portrait sociodémographique de la ville montre qu'elle est traversée par de grandes disparités socioéconomiques, certaines communautés faisant face à des conditions de défavorisation matérielle et sociale importantes qui influencent de manière significative le risque qu'un jeune individu se tourne vers la délinquance et la violence, en soit exposé ou protégé, ou en soit victime.

Selon les statistiques officielles, Trois-Rivières ne figure pas parmi les villes les plus sécuritaires du Québec. Plusieurs de ses indicateurs de criminalité sont inquiétants. Ils révèlent après une longue période de déclin, une recrudescence des crimes commis et une accentuation de leur gravité, surtout après 2020. Les crimes contre la personne occupent une place de plus en plus importante dans le profil de la criminalité de la ville, avec une augmentation constante depuis 2016. Quatre fois sur cinq, il s'agit de voies de fait, de menaces ou d'agressions sexuelles et les victimes sont le plus souvent des filles ou des femmes.

Ces crimes sont de plus en plus violents, impliquent de plus en plus une arme à feu, et leur niveau de gravité augmente au cours des dernières années. Les crimes contre la propriété sont, quant à eux, les plus fréquents, malgré une baisse significative entre 2002 et 2019. En 2022, plus de la moitié des crimes déclarés par la police étaient des infractions contre la propriété. Un crime contre les biens sur quatre était une fraude.

Quand on parle d'insécurité urbaine, on pense tout de suite à la criminalité et à la délinquance, mais ce terme désigne un phénomène autrement plus complexe qui déborde largement le domaine de la criminalité, et englobe les dimensions alimentaire, résidentielle, routière, financière, sanitaire, sociale, etc. de l'insécurité. À Trois-Rivières, l'insécurité résidentielle frappe un segment croissant de la population. L'explosion des demandes d'aide de dernier recours en matière de logement en est symptomatique. Il en va de même pour l'insécurité alimentaire. En 2023, la Mauricie et le Centre-du-Québec avaient le triste record des demandes d'aide alimentaire au Québec. En matière de sécurité numérique, trois grandes préoccupations ressortent des entrevues : la surexposition des jeunes sur les réseaux sociaux, la cyberintimidation et les risques de santé publique. Nos données de terrain font également ressortir que bon nombre de jeunes trifluvien.ne.s sont victimes de harcèlement sur les réseaux sociaux, sous différentes formes : menaces, insultes, et même incitation au suicide.

Même si la population trifluvienne reste très préoccupée par les questions de sécurité routière, quel que soit l'indicateur considéré, les données policières indiquent une nette amélioration de la situation entre 2015 et 2022, tant en termes de dommages matériels que pour les blessures et les pertes en vie humaine à Trois-Rivières.

Le bilan des connaissances a permis d'identifier divers facteurs susceptibles d'entraîner les jeunes vers la délinquance temporaire ou chronique et vers la violence. Parmi ces facteurs, on peut citer le sexe, l'âge, le rapport à l'école (sentiment d'appartenance, engagement, persévérance, performance, aspirations scolaires), les relations familiales (soutien familial, supervision parentale), la discipline, une expérience de violence ou de négligence, l'adhésion à des groupes de pairs délinquants, etc. À Trois-Rivières, une enquête auprès de jeunes a identifié quatre facteurs de risque de criminalité : l'histoire familiale, des comportements antisociaux, l'usage de drogues chez les pairs, l'échec scolaire, sans oublier les lois et normes favorables aux drogues et attitude de rébellion.

D'autres facteurs sont plutôt liés au quartier comme un fort indice de défavorisation matérielle et sociale, les besoins impérieux de logement, la mobilité résidentielle, un mauvais aménagement urbain, la présence de gangs, l'exposition ou l'accès à la drogue et aux armes, etc. Lors de nos entrevues, l'ennui et l'oisiveté ont été évoqués comme des galvaniseurs de délinquance juvénile. Pour les crimes et les infractions les plus graves, certains facteurs de risque précèdent la naissance des jeunes délinquant.e.s ; d'autres sont liés à des troubles de personnalité ou des tempéraments extrêmes, d'autres encore sont associés à des mauvais traitements durant l'enfance ou encore à des expériences de violence, de délinquance ou de criminalité à l'adolescence.

L'insécurité urbaine qui affecte les jeunes de Trois-Rivières est certes complexe et multidimensionnelle, mais elle n'est pas une fatalité. L'examen des facteurs de protection et de risque que nous avons réalisé laisse croire qu'on peut bâtir des communautés sécuritaires autour des jeunes trifluvien.ne.s et leur famille, en agissant sur les vulnérabilités individuelles, sur les représentations sociales, sur l'aménagement urbain, contre les violences sexuelles, contre les insécurité alimentaire et résidentielle, en favorisant la cohésion sociale, en soutenant l'action communautaire et en comblant les besoins en services publics essentiels.

Les avis sont partagés sur les actions à prioriser. Tout le monde s'accorde néanmoins à prioriser la prévention sur la répression. Du point de vue des jeunes, il faut mettre l'accent d'une part sur les enjeux d'habitation et de services de proximité, et de l'autre sur la mobilité et la sécurité routière. Ces pistes de solutions mettent en évidence l'importance d'impliquer les jeunes dans la lutte contre l'insécurité urbaine et de prendre en compte leurs perspectives dans l'élaboration de politiques et de programmes visant à prévenir ou à réduire la délinquance et l'insécurité qui les touchent. Du point de vue des acteurs du milieu, dix domaines prioritaires d'intervention ont été identifiés, parmi lesquels l'hébergement d'urgence, l'accessibilité de l'information, des interventions basées sur l'approche intersectionnelle (femme, interculturelle), la prévention, l'éducation numérique, le soutien aux familles, l'aménagement urbain, la cohabitation harmonieuse et le financement du communautaire.

L'état actuel de la connaissance indique que pour prévenir la délinquance et la violence chez les jeunes, quels qu'en soient le mode et le lieu d'expression, il importe de miser sur un ensemble varié de stratégies complémentaires qui permettent d'agir simultanément sur l'individu, ses relations, la communauté et la société. Une bonne stratégie pour bâtir des communautés sécuritaires autour des jeunes doit reposer sur des actions concertées et intégrées de promotion de la sécurité, de prévention et d'intervention, qui ciblent les caractéristiques, les conditions et les milieux de vie des jeunes.

Table des matières

Liste des tableaux → / 8

Liste des cartes → / 9

Liste des graphes → / 10

Introduction → / 12

Les jeunes et l'insécurité / 12

Objectifs / 16

Méthodologie / 16

Chapitre 1 **Trois-Rivières : une ville dynamique, mais marquée par de grandes disparités sociales** / 18

Population / 18

Les jeunes de 15-34 ans / 19

Les ménages / 20

Les familles / 21

Le logement / 21

Immigration / 22

L'économie / 23

Les inégalités / 23

Table des matières

Chapitre 2 **Trois-Rivières : une ville où on se sent en sécurité** / 25
Les points chauds de Trois-Rivières / 26
Variation du sentiment d'insécurité / 31

Chapitre 3 **Profil de la criminalité à Trois-Rivières** / 34
Crimes contre la personne / 35
Crimes contre la propriété / 42
Drogue / 46

Chapitre 4 **La violence commise et subie par les jeunes de 12 à 35 ans** / 47

Chapitre 5 **L'insécurité urbaine : un phénomène multidimensionnel** / 53

Chapitre 6 **Facteurs de protection et facteurs de risque** / 62
Facteurs de protection / 62
Facteurs de risque / 68

Chapitre 7 **Que faire ? Perspectives d'action publique** / 75
La sécurité des jeunes : une priorité de la Ville de Trois-Rivières / 75
L'insécurité n'est pas une fatalité / 76
Quelles priorités d'actions ? / 77
Recommandations / 81

Liste des tableaux

Tableau 1 – Répartition des ménages privés selon la taille moyenne des ménages, Trois-Rivières, Mauricie et ensemble du Québec, 2021 / 20

Tableau 2 – Immigration selon la période d'arrivée, Trois-Rivières, Mauricie et ensemble du Québec / 22

Tableau 3 – Palmarès de quelques villes du Québec au plan sécuritaire, 2022 / 34

Tableau 4 – Évolution des crimes contre la personne, par type d'infraction, Trois-Rivières, 2015-2022 / 38

Tableau 5 – Âge des auteurs et des victimes de violence, Agglomération de Montréal, 2015-2021 / 50

Tableau 6 – Indicateurs de sécurité routière à Trois-Rivières / 60

Tableau 7 – Évolution de l'effectif de la Police et des infractions au Code criminel, Trois-Rivières, 2018-2022 / 63

Tableau 8 – Facteurs de protection des jeunes contre l'insécurité urbaine / 66

Tableau 9 – Facteurs de risque associés à l'insécurité urbaine / 69

Tableau 10 – Synthèse des recommandations des acteurs du milieu / 80

Liste des cartes

Carte 1 – Source : INSPQ, Défavorisation matérielle et sociale (combinée - Reg. 2 Sur. ISS INSPQ) - Régional – 2021 / **24**

Carte 2 – Le chemin du viol, Trois-Rivières / **30**

Liste des graphes

Graphe 1 - Évolution du taux pour 100 000 personnes du nombre total d'affaires traitées par la police au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / 35

Graphe 2 - Évolution des taux d'adultes et de jeunes inculpés pour des infractions traitées par la police à Trois-Rivières, 2000-2022 / 35

Graphe 3 - Évolution du nombre de crimes signalés à la police, par catégorie d'infractions, Trois-Rivières, 2014-2022 / 36

Graphe 4 - Évolution du taux d'affaires d'infractions avec violence pour 100 000 habitants, Canada, Québec et Trois-Rivières, 2000-2022 / 36

Graphe 5 - Évolution du taux de mineur.e.s inculpé.e.s pour des infractions avec violence au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / 37

Graphe 6 - Évolution de l'Indice de gravité de la criminalité, Canada, Québec et Trois-Rivières, 2000-2022 / 37

Graphe 7 - Évolution de l'Indice de gravité des crimes violents, Canada, Québec et Trois-Rivières, 2000-2022 / 38

Graphe 8 - Évolution du taux de personnes inculpées pour voies de fait simples au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / 39

Graphe 9 - Évolution du taux de jeunes inculpés pour agressions sexuelles de niveau 1 au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / 40

Graphe 10 - Évolution du taux d'affaires d'agressions sexuelles de niveau 2 au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / 40

Graphe 11 - Évolution du taux pour 100 000 d'affaires liées aux armes à feu au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / 41

Graphe 12 - Évolution du taux des crimes contre la propriété pour 100 000 personnes au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / 42

Liste des graphes

Graphe 13 - Évolution des de crimes contre la propriété, par type d'infraction, Trois-Rivières, 2015-2022 / **43**

Graphe 14 - Évolution du nombre de personnes inculpées pour fraude au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / **43**

Graphe 15 - Évolution du Taux de jeunes inculpés pour vol de moins de 5 000 $ au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / **44**

Graphe 16 - Évolution du Taux de jeunes inculpés pour vol de véhicule à moteur au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / **44**

Graphe 17 - Évolution du Taux de jeunes inculpés pour une affaire d'introduction par effraction au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / **45**

Graphe 18 - Évolution du taux pour 100 000 personnes des infractions de drogue traitées par la police au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / **46**

Graphe 19 - Évolution du taux pour 100 000 personnes d'inculpation des mineur.e.s pour des infractions de drogue traitées par la police au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022 / **46**

Graphe 20 - Évolution du taux pour 100 000 personnes, des jeunes inculpés pour des infractions contre la personne, par type d'infraction, Trois-Rivières, 2000-2022 / **48**

Graphe 21 - Évolution du nombre de jeunes inculpés pour des infractions contre les biens, par type d'infraction, Trois-Rivières, 2000-2022 / **49**

Introduction

Les changements démographiques et l'urbanisation croissante des sociétés contemporaines les exposent à des risques de plus en plus diversifiés, difficiles à contrôler et nourrissant au cours des dernières décennies un sentiment grandissant d'insécurité.

Le terme insécurité désigne un phénomène complexe qui déborde largement le domaine de la criminalité. Il comprend une dimension objective qui embrasse les crimes, dangers et menaces ainsi que les risques d'en être victimes, et une dimension subjective qui englobe le sentiment d'insécurité, c'est-à-dire ce qu'éprouve un individu au regard de sa sécurité, sa perception de la gravité des dangers qu'il encourt et des moyens de défense, de fuite, de protection ou d'assistance par des tiers à sa disposition pour enrayer la probabilité ou la gravité du risque[1].

Les jeunes et l'insécurité

Les jeunes occupent une place singulière dans la littérature et les débats publics contemporains portant sur l'insécurité urbaine[2]. D'une manière générale, la jeunesse renvoie au passage de l'enfance à l'âge adulte et à l'autonomie personnelle, sociale et citoyenne.[3] Dans le contexte de cette étude, même si la *Politique québécoise de la jeunesse 2030* définit les jeunes comme des individus âgés de 15 à 29 ans, nous considérons comme jeune, à la demande de la Ville de Trois-Rivières, tout individu âgé de **12 à 35 ans**. Ce terme regroupe pour ainsi dire une population hétérogène : les adolescent.e.s (12-17 ans), les jeunes adultes (18-24 ans) et les autres adultes (25-35 ans).

Une bonne partie de la population s'est faite à l'idée, en raison des médias et des réseaux sociaux[4] qui diffusent l'image d'une jeunesse violente, dangereuse ou délinquante[5], que les problèmes de sécurité urbaine découleraient en grande partie de la **délinquance juvénile**.

1. Voir OMS (Organisation mondiale de la santé) (1998). Sécurité et promotion de la sécurité : aspects conceptuels et opérationnels, Québec : OMS.
2. Conseil Jeunesse de Montréal (2009). Mettons la sécurité à sa place : Avis sur le sentiment de sécurité et les jeunes Montréalais dans l'espace public.
3. Québec (2016). Politique québécoise de la jeunesse 2030 : Ensemble pour les générations présentes et futures, Secrétariat à la jeunesse. https ://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/documents/pqj-2030.pdf
4. Vivien Carli (2008). Médias, prévention de la criminalité et sécurité urbaine : analyse succincte de l'influence des médias et pistes de réflexion, Centre International pour la Prévention de la Criminalité. https ://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2019/09/Medios_de_Comunicacion__Prevencion_del_Delito_y_Seguridad_Urbana__ESP.pdf
5. Olivier Guéniat, (2007). *La délinquance des jeunes : l'insécurité en question*. Vol. 41. Collection le savoir suisse.

Même certains modes de présence juvénile dans l'espace public (regroupement, occupation tardive, bruit, flânages, etc.) paraissent problématiques pour nombre d'adultes. On reproche ainsi aux jeunes d'être souvent impliqués dans des actes violents commis ou non avec une arme[6]. D'autres mettent l'accent sur le rôle des jeunes dans la diffusion de la haine à caractère sexiste, raciste ou xénophobe, sur Internet[7].

Quoiqu'il en soit, les données statistiques disponibles révèlent une forte prévalence des jeunes en conflit avec la loi au Québec, y compris des personnes mineures.

Selon le coordonnateur de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD), les personnes d'âge mineur sont de grands producteurs de crimes : « Même si elles représentent bon an, mal an, moins de 10 % de la population, on les tient responsables d'environ 15 % des infractions annuellement signalées par les services policiers au Canada et au Québec »[8].

Ainsi, la littérature retient que la proportion de jeunes auteur.e.s d'un délit est de deux à quatre fois supérieure à celle des adultes, surtout lorsqu'il s'agit de crimes contre les biens. Elle souligne cependant que le profil des contrevenant.e.s varie avec l'âge. Les personnes mineures sont surtout accusées de voies de fait simples, de menaces, de vols de moins de 5 000 $, de méfaits et d'infractions contre l'administration de la justice[9].

Pour leur part, les jeunes adultes (18-24 ans), sont habituellement responsables des crimes les plus graves, dont les infractions liées à la marchandisation des activités sexuelles, aux armes à feu et aux autres armes, à la pornographie juvénile, aux jeux et aux paris, au recyclage des produits de la criminalité et aux activités réalisées au profit d'une organisation criminelle[10].

La délinquance juvénile n'est pas un phénomène marginal. Entre 80 % et 90 % des personnes âgées de 12 à 18 ans reconnaissent avoir déjà transgressé la loi, au moins une fois dans leur vie[11]. Dans la plupart des cas, il s'agit d'événements sporadiques et relativement mineurs. Seule une minorité de jeunes délinquant.e.s commettent des infractions plus fréquentes, graves et persistantes. Une portion encore plus congrue de ce nombre s'inscrit dans une trajectoire délinquante et criminelle.

6. Patricia G. Erickson and Jennifer E. Butters (2005). *Les jeunes, les armes et la violence à Toronto et à Montréal.* https ://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/archive-yth-wpns-vlnc-2006-fr.aspx; INM (Institut du Nouveau-Monde) (2022). *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée : S'unir pour la jeunesse. Rapport des échanges en sous-groupes*. https ://spvm.qc.ca/upload/02/Rapport_INM_Forum_SPVM_VF.pdf ; Nucel Parazelli (2002). *La rue attractive : Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue,* Presses de l'Université du Québec ; Samuel Perreault, Josée Savoie et Frédéric Bédard (2008). *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal : analyse supplémentaire sur la criminalité chez les jeunes*, Ottawa, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », no 11.
7. Catherine Blaya (2019). *Cyberhaine : les jeunes et la violence sur Internet*. Nouveau Monde.
8. René-André Brisebois (2022). La délinquance juvénile : un bref portrait de la situation, *Bulletin d'information*, 17(1), Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté. https ://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/bulletin_information17_1_delinquance_VF.pdf
9. Ministère de la Sécurité publique du Québec (MSPQ) (2021). Criminalité au Québec : principales tendances 2019. Québec : Gouvernement du Québec; ou Greg Moreau (2021). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2020. Statistique Canada, no85-002- X. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, Gouvernement du Canada. https ://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00013-fra.htm
10. MSPQ, 2021, *Ibid.*
11. Brisebois (2022), *Ibid.*

Le criminologue Marcel Fréchette a élaboré en 1990, une « typologie de la gravité délinquantielle » qui distingue quatre modes d'expression de la délinquance, le dernier étant le plus fortement engagé dans une carrière délinquante :

① **le « délinquant marginal sporadique »,** issu d'un milieu familial relativement adéquat, ne présente pas de déficits majeurs sur le plan de la personnalité, mais commet des délits limités en nombre et en gravité;

② **le « délinquant inadéquat régressif »,** en rupture avec son milieu familial qui n'a aucune influence sur lui, pose des gestes préoccupants en nombre et en gravité et avec un risque élevé de récidive;

③ **le « délinquant conflictuel explosif »,** a la propension à l'irritabilité explosive, éprouve des difficultés à maintenir des relations stables et harmonieuses, tend à s'opposer aux structures d'encadrement et aux figures d'autorité et à commettre un nombre important de délits;

④ **le « délinquant structuré autonome »,** présente un grand potentiel criminel et des capacités sociales déficitaires. C'est un délinquant persistant grave, une personnalité antisociale bien intégrée dans des réseaux criminels, pour laquelle l'activité délinquante représente un mode de vie, un statut assumé[12].

Tout porte à croire que ce sont les jeunes en difficulté qui s'avèrent le plus souvent à l'origine des troubles et de l'insécurité. Ce sont leurs problèmes de personnalité et d'adaptation, en raison de manque d'estime personnelle, de capacité de gestion des émotions, de lacunes au niveau de l'encadrement familial, de barrières à l'inclusion socioprofessionnelle, ou d'un environnement socioéconomique précaire, sans oublier la mauvaise influence des pairs et les pressions sociales de performance et de reconnaissance, qui les pousseraient à la délinquance[13].

Les jeunes sont aussi victimes de violence et d'insécurité urbaine[14]. Différentes enquêtes empiriques ont permis de documenter la survictimisation violente des jeunes de 15 à 24 ans, à la maison, à l'école, au travail, dans le quartier etc.[15]. À Trois-Rivières, une ville réputée sûre[16], on ne dispose pas d'un portrait global des enjeux de sécurité autour des jeunes. Pourtant, lors des consultations jeunesse réalisées en 2020, un peu plus de 40 % des jeunes trifluvien.ne.s ont identifié la sécurité comme un sujet qu'ils considèrent parmi les plus importants[17].

12. Cité par Jean-Pierre Piché (2000). L'encadrement des jeunes contrevenants dans la communauté. Guide d'intervention en matière de probation juvénile. Québec : ministère de la Santé et des Services sociaux. http ://www.santecom.qc.ca/BibliothequeVirtuelle/MSSS/2550361296.pdf
13. Victor Armony, Michelle Côté, & Mariam Hassaoui (2021). *Portrait de la violence commise et subie chez les jeunes de l'arrondissement de Montréal-Nord : enjeux, pistes de solutions et recommandations*. Centre international pour la prévention de la criminalité. https ://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2021/12/Portrait_MtlNord_CIPC_VF.pdf
14. Victor Armony, Michelle Côté, & Mariam Hassaoui (2021). Portrait de la violence commise et subie chez les jeunes de l'arrondissement de Montréal-Nord : enjeux, pistes de solutions et recommandations. Centre international pour la prévention de la criminalité. https ://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2021/12/Portrait_MtlNord_CIPC_VF.pdf
15. Renée Zauberman, Phlippe Robert et François Beck (2013). «Mesurer l'implication des jeunes dans la violence.» *Déviance et société,* no 1 : 89-115.
16. Statistique Canada (2020). Série de profils sur les villes sûres : principaux indicateurs par région métropolitaine de recensement, – no 85-002-X au catalogue, https ://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2020001/article/00001/trois-rivieres-fra.pdf ?st=hlIPwxfF ou encore ministère de la Sécurité publique (MJSP) (2022). *Criminalité au Québec – Principales tendances 2021, Québec*. Statistiques sur la police et sur la prévention de la criminalité | Gouvernement du Québec (quebec.ca).
17. Voir La Politique jeunes : bâtisseurs d'avenir a été adoptée par le conseil municipal de la Ville de Trois-Rivières le 16 mars 2021 (Résolution No C-2021-0439). https ://www.v3r.net/Fichiers/politiques-et-plans-d-action/Politique %20jeunesse_2021 %20web.pdf

Cette préoccupation n'est pas nouvelle. En janvier 2004, une Table de concertation fut créée, regroupant les professionnels d'une vingtaine d'organismes et institutions œuvrant auprès des résident.e.s des quartiers Adélard-Dugré et Jean-Nicolet, afin d'élaborer des stratégies communes d'intervention visant, entre autres, la diminution de comportements antisociaux chez les jeunes. En 2009, une enquête de sécurité réalisée auprès de ces résident.e.s de Trois-Rivières, permit de confirmer que :

1. plusieurs jeunes manifestaient déjà des comportements violents et antisociaux,
2. la consommation de stupéfiants et d'alcool par les adolescent.e.s était relativement répandue dans les deux secteurs visés par l'étude,
3. l'expulsion et l'abandon scolaire touchaient un nombre important de jeunes des deux secteurs,
4. leurs parents, vivant eux-mêmes des situations difficiles, n'étaient plus en mesure de leur offrir un encadrement adéquat et,
5. certain.e.s adolescent.e.s affirmaient sans gêne qu'ils entretenaient des liens privilégiés avec des adultes appartenant à des organisations criminelles[18].

Quel est l'état de la situation actuelle ? A-t-on réussi à aménager au fil du temps des communautés sécuritaires autour des jeunes trifluvien.ne.s et de leur famille ? Quels sont les facteurs qui influencent leur sentiment de sécurité ? Quels risques et quels dangers les guettent au quotidien ? Qui sont les personnes les plus affectées ? Quels sont les lieux (publics et privés) qui se sont révélés être les plus dangereux pour les jeunes ? Quel est le niveau d'efficacité des services de police municipaux face à ces menaces ? Quels sont les facteurs qui influencent la probabilité qu'une jeune personne contacte la police si elle est victime ou témoin d'un acte portant atteinte à sa sécurité, ou à celle d'une autre personne ? Quels sont les autres programmes et services les plus efficaces dans la protection de la jeunesse ou la prise en charge de ceux et celles qui sont aux prises avec des enjeux de sécurité ? Les jeunes connaissent-ils et recourent-ils aux organismes chargés de les protéger ou pouvant leur venir en aide s'ils sont victimes d'insécurité ?

La Ville de Trois-Rivières a souhaité se doter d'un portrait-diagnostic des enjeux actuels et émergents qui sont relatifs aux jeunes trifluvien.ne.s de 12-35 ans et leurs familles quant à l'influence des gangs de rue, la délinquance, le sentiment de sécurité dans les espaces publics, la violence vécue sur le territoire et le décrochage scolaire. Le recensement de ces aspects est perçu par la ville comme une pierre d'assise pour déterminer les actions à entreprendre grâce à un financement triennal octroyé par le ministère de la Justice dans la cadre du programme Bâtir des communautés sécuritaires. Cette étude répond à cette attente.

18. Sylvie Hamel, Maud Pellerin, Marilou Brière, Audrey Lemaire, Mélissa Giroux, Isabelle Martineault-Crête, Andréanne Viel, Marie-Claude Pronovost, (2016, avril). *Ensemble pour prévenir*. Centre national de prévention du crime.

Objectifs

Cette étude poursuit 4 objectifs spécifiques :

1. Dans un premier temps, il s'agit de brosser, à l'aide de données probantes, un portrait actualisé des besoins et enjeux de sécurité urbaine touchant les jeunes de Trois-Rivières et leur famille.

2. Elle vise ensuite à engager un dialogue autour des résultats avec les institutions qui œuvrent auprès des jeunes et de leurs familles à l'échelle de la municipalité. Ce processus actif de transfert de connaissance entraînera le partage de pratiques et de connaissances pertinentes quant aux besoins exprimés.

3. Le troisième objectif consiste à comparer les informations tirées des données officielles avec les témoignages recueillis sur le terrain.

4. Enfin, l'étude vise à dégager des perspectives d'action publique en prenant acte collectivement des actions passées ou présentes et des pratiques innovantes qui émergent ainsi que des besoins qui ressortent pour soutenir les jeunes et leurs familles.

Méthodologie

Quasiment toutes les publications spécialisées soulignent à quel point les données disponibles sur les enjeux de sécurité, notamment les statistiques officielles, sont lacunaires. Le chiffre noir[19] de l'insécurité est très élevé, à en juger par le décalage entre les statistiques policières et les données d'enquête de victimisation. C'est entre autres pour pallier ce défaut que nous proposons de combiner plusieurs sources d'information officielles et de les interpréter à la lumière de données administratives et expérientielles[20].

Cette étude mobilise une méthodologie mixte de recherche, combinant trois méthodes complémentaires d'enquête : la recherche documentaire, l'analyse de données statistiques et l'analyse de données qualitatives. L'étude s'appuie tout d'abord sur un bilan des connaissances établi à partir d'une centaine de sources tirées de la littérature grise et scientifique et de l'analyse de données secondaires. À l'aide des moteurs de recherche bibliographique dont Google Scholar, nous avons procédé à un tour d'horizon des publications scientifiques pertinentes sur les enjeux de sécurité à l'échelle locale, dont les articles abordant les questions de violence, de délinquance juvénile, d'insécurité urbaine et de communauté sécuritaire. Nous avons également passé en revue les travaux recensés à cette fin par la Ville de Trois-Rivières, incluant les enquêtes locales, la documentation interne, les diagnostics, plans d'actions et dispositions mises en œuvre par les autorités municipales de Trois-Rivières et d'ailleurs.

19. Ce terme désigne l'ensemble des crimes commis dont la police ignore l'existence. Il est déterminé à partir de l'écart entre la criminalité réelle et les statistiques officielles (policières et judiciaires).
20. Nous n'avons cependant pas fait de séance d'observation directe des quartiers, ni des marches exploratoires, ni de sondages auprès des résident.e.s de Trois-Rivières.

Nous avons par la suite examiné scrupuleusement plusieurs banques de données quantitatives pertinentes (recensement, données administratives et statistiques policières), la plupart fournies ou indiquées par la Ville de Trois-Rivières et Statistique Canada.

Pour compléter le bilan, nous avons réalisé une série d'entrevues individuelles (sept) et collectives (quatre) auprès d'une quarantaine de personnes clés de différents groupes d'âge, des deux sexes et de différents statuts sociaux (jeunes, parents, intervenants, groupes communautaires, police, municipalité). Au cours de ces entretiens, nous avons abordé les thèmes suivants : les problèmes de sécurité (délinquance, criminalité, sentiment d'insécurité, violence armée et victimation, insécurité alimentaire, résidentielle, sociale, numérique) qui concernent les jeunes de Trois-Rivières et leur famille, leurs causes et répercussions; les mesures de protection et les facteurs de risque; l'appréciation des services policiers et des services communautaires, sans oublier les perspectives d'action en vue de bâtir des communautés sécuritaires. À travers ces séries d'entrevues, nous avons collecté des informations sur la prévention de la criminalité à Trois-Rivières, la qualité de la cohabitation et des interactions sociales, y compris avec les personnes marginalisées, la qualité des espaces publics, l'accessibilité des services municipaux, dont ceux de sécurité urbaine, la représentation générale de ces services, etc. Les données d'entrevues ont été anonymisées et traitées à l'aide du logiciel QDA miner. Pour s'assurer de leur anonymisation, les participant.e.s ont été invité.e.s à se donner un nom fictif et les détails pouvant permettre de les identifier ont été scrupuleusement enlevés du rapport. En cohérence avec notre démarche participative, l'information est présentée en redonnant aux personnes interrogées le pouvoir de la narration sur leur situation.

Le bilan global de sécurité a permis de décrire l'évolution de la violence et de la criminalité commise ou subie par les jeunes, le territoire de l'insécurité, ainsi que les conditions et facteurs de risques favorisant les actes de délinquance armée ou non et l'adhésion à des gangs.

Les résultats préliminaires de cette recherche ont été présentés, dans le cadre d'un atelier de cocréation, à un échantillon d'organisations (partenaires sociaux, éducationnels, municipaux et de la santé) travaillant avec les jeunes et leur famille dans une perspective de prévention et de promotion de la sécurité dans les communautés. Cette activité de transfert de connaissances visait à mettre en commun les mémoires institutionnelles afin de recenser et de prendre acte collectivement des meilleures réalisations passées, des actions présentes et des pratiques innovantes ainsi que des besoins émergents pour soutenir les jeunes et leurs familles.

Chapitre 1

Trois-Rivières : une ville dynamique, mais marquée par de grandes disparités sociales

Située au confluent de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, la Ville de Trois-Rivières couvre une superficie de 334,2 km^2. Regroupant 32 secteurs de recensement[21], ce territoire comprend les secteurs de Pointe-du-Lac, Trois-Rivières-Ouest, Trois-Rivières (territoire avant la fusion municipale), Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Marthe-du-Cap et Saint-Louis-de-France.

Desservie par un réseau routier sur deux axes (est-ouest et nord-sud) complété des installations ferroviaires, portuaires et aéroportuaires, la ville jouit d'un important rayonnement régional, notamment grâce à ses établissements d'enseignement (de la maternelle à l'université), ses pôles récréatifs, commerciaux et industriels, sa vitalité culturelle, sans oublier ses services publics[22]. Elle propose à ses résident.e.s et visiteurs différents milieux. On y trouve autant des quartiers urbains, patrimoniaux et ouvriers que des quartiers résidentiels traditionnels. Les limites de la ville sont caractérisées par des secteurs ruraux et boisés.

Population

La Ville de Trois-Rivières était, en 2021, la 9^e plus grande ville du Québec, avec une population de 139 163 personnes, dont 51,5 % de femmes et 48,5 % d'hommes[23]. Elle comptait plus de la moitié (51 %) des habitants de la région de la Mauricie (277 055 personnes). Entre 2016 et 2021, sa taille a augmenté de 4 750 personnes, soit un taux de croissance (3,5 %) supérieur à celui de la Mauricie (2,6 %), mais inférieur à celui de l'ensemble du Québec (4,1 %).

Trois-Rivières est une ville exceptionnellement vieillissante. Parmi les villes d'importance au pays, elle présente la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus au Canada (26,3 %). Ces dernières - davantage de femmes (42 %) que d'hommes (27 %) - sont plus enclines à vivre seules (35 %) que l'ensemble de la population de 15 ans et plus (21 %).

21. Selon Statistique Canada : « Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement une population de moins de 7 500 habitants. » (Statistique Canada (2022). Glossaire illustré. https ://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2021001/geo/ct-sr/ct-sr-fra.htm
22. Ville de Trois-Rivières (2023). Portrait sociodémographique de la Ville de Trois-Rivières. Rapport final. https ://www.v3r.net/wp-content/uploads/2023/07/TR-2021-Portrait-sociodemographique_final.pdf
23. L'écart entre les deux groupes tend à s'estomper avec l'âge.

À Trois-Rivières, la majorité (52,9 %) de la population âgée de 15 ans et plus est mariée (26,5 %) ou vit en union libre (26,3 %), mais dans une proportion moindre comparativement à la Mauricie (28 % et 26 %) et à Québec (33 % et 24 %). Les personnes jamais mariées représentent 21 % de la population trifluvienne, comparativement à 19 % pour le Québec. Les données indiquent que les femmes sont davantage divorcées ou veuves, ce qui ne manque pas de gonfler la taille des familles monoparentales (16,8 % à Trois-Rivières vs 16,5 % au Québec).

Si les projections démographiques laissent entrevoir une croissance de 11 % de la population trifluvienne entre 2021 et 2041, elles indiquent aussi que la croissance la plus importante sera celle des personnes âgées de 65 ans et plus, plus particulièrement le sous-groupe des 85 ans et plus. Dès 2031, un.e résident.e trifluvien.ne sur trois sera âgé de 65 ans et plus.

D'une manière générale, la population trifluvienne est moins scolarisée que celle de l'ensemble du Québec, mais sans accuser de retard particulier. Ce profil varie cependant selon les secteurs, en lien avec les emplois offerts et potentiels.

Les jeunes de 15-34 ans[24]

En 2021, les jeunes âgés de 15 à 34 ans représentaient 22 % de la population trifluvienne, soit 30 690 personnes. Cinq ans plus tôt, ils représentaient 23 % de la population, soit 30 955 personnes. Cette population juvénile a donc reculé d'environ 1 %, quand celle des moins de 15 ans a augmenté de 5,6 % et celle des 65 ans et plus, de 19,3 %. L'âge médian de la municipalité en 2021 est estimé à 47,2 ans et l'âge moyen à 45,8 ans; dans les deux cas, l'âge des femmes était supérieur à celui des hommes. En comparaison, les âges médian et moyen de la province de Québec s'élèvent respectivement à 43,2 ans et 42,8 ans. Les moins de 15 ans représentaient 14 % de la population de la ville, quand l'ensemble du Québec en comptait 16,4 %[25].

24. Les données consultées ne permettent pas d'isoler le groupe des adolescent.e.s de 12-14 ans. Au lieu de sélectionner les 10-35 ans, nous avons préféré nous limiter aux 15-35 ans.
25. Ville de Trois-Rivières (2023). *Ibid.*

Les ménages

En 2021, 133 675 personnes de la municipalité vivaient dans des ménages privés. Ces derniers sont en général de petite taille : plus de trois ménages sur quatre (77 %), contre 70 % au Québec, étaient composés d'une ou de deux personnes. Les ménages composés d'une seule personne étaient les plus répandus : ils représentaient 41 % de l'ensemble, le taux correspondant s'élevait à 35 % pour la province.

La majorité des ménages trifluviens (62 %) compte un seul soutien. Leur taux est largement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (56 %).

Tableau 1 – Répartition des ménages privés selon la taille moyenne des ménages, Trois-Rivières, Mauricie et ensemble du Québec, 2021

	Trois-Rivières		Mauricie		Québec	
Nombre total de ménages privés	66 820	100,0 %	130 865	100,0 %	3 749 035	100,0 %
1 personne	27 505	41,2 %	52 365	40,0 %	1 317 505	35,1 %
2 personnes	23 975	35,9 %	48 640	37,2 %	1 295 730	34,6 %
3 personnes	7 020	10,5 %	13 565	10,4 %	480 135	12,8 %
4 personnes	5 665	8,5 %	10 755	8,2 %	427 605	11,4 %
5 personnes ou plus	2 655	4,0 %	5 550	4,2 %	228 060	6,1 %
Nombre moyen de personnes dans les ménages privés	2,0		2,0		2,2	

Source : Ville de Trois-Rivières, Portrait sociodémographique de la Ville de Trois-Rivières, 2023, p. 25

Les familles

Les ménages trifluviens sont majoritairement composés d'une seule famille (53 %) ou d'une seule personne (41,2 %). Les autres types de ménages sont marginaux. Plus de la moitié des familles trifluviennes (51 %), contre 45 % au Québec, étaient composées d'un couple sans enfant à la maison. Le Québec comptait davantage de familles avec au moins un enfant à la maison (39 %).

La Ville de Trois-Rivières comptait une proportion équivalente (16,8 %) de familles monoparentales à celle de l'ensemble du Québec (16,5 %). De même, le nombre moyen de personnes par familles était comparable dans les deux endroits.

Le logement

La Ville de Trois-Rivières est singulièrement marquée par une pénurie de logements. Son taux d'inoccupation pour les logements locatifs est deux fois moindre à Trois-Rivières (0,9 %) que dans l'ensemble du Québec (1,8 %), une situation particulièrement critique pour les logements de 2 chambres et plus. Les indicateurs de logement indiquent des écarts considérables entre les ménages propriétaires et locataires. Ces derniers sont plus enclins à rencontrer des enjeux en matière de logement et ce, même si le parc de logements locatifs y est proportionnellement plus important et les coûts moins élevés que dans l'ensemble du Québec. Pourtant, le nombre de logements dans la ville a augmenté plus vite que la population : il a crû de 5,4 % entre 2016 et 2021, passant de 66 822 à 70 411. Comme plusieurs villes moyennes, Trois-Rivières se démarque par un taux élevé de propriétaires (54,5 %), quoique moindre que celui de l'ensemble du Québec (59,9 %).

Le parc des logements d'habitation de Trois-Rivières est vieillissant. Plus de la moitié (54 %) de ces logements ont été construits avant 1981. C'est seulement 21 % du parc d'habitation qui a été construit au cours des 20 dernières années. Les taux équivalents s'élèvent à 28 % pour l'ensemble du Québec et 18 % pour la Mauricie.

La plupart des logements de Trois-Rivières sont en bon état. Peu d'entre eux (5,5 %) ont besoin de réparations majeures (6,3 % au Québec). Ils sont pour la plupart de taille convenable (98,5 %). Le plus nombreux sont constitués d'une à 4 pièces (37 %) et comptent 2 à 3 chambres à coucher (respectivement 33 % et 31 %). Comme au Québec, près d'un logement sur quatre (24 %) de la ville est composé de 8 pièces ou plus.

Selon les données du recensement, la ville compte moins de logements inabordables que dans l'ensemble de la province à la fois pour leurs propriétaires (6,7 % versus 10 %) que pour les locataires (20,9 % versus 25,2 %). 59 % des 36 390 ménages propriétaires ont une hypothèque (le taux équivalent est de 62 % au Québec) et seulement 7 % d'entre eux consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logements. Quant aux 30 400 ménages locataires, 7 % d'entre eux ont des besoins impérieux en matière de logement, 8 % habitent un logement subventionné et 21 % consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement. Les taux équivalents s'élèvent respectivement à 12 %, 9 % et 25 % pour l'ensemble du Québec.

L'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR) se définit comme un acteur de changement qui lutte contre la pauvreté, favorise l'inclusion sociale et permet la revitalisation des quartiers. Il gère un parc d'environ 1 700 logements répartis dans près de 40 ensembles immobiliers. La V ille envisage de bâtir d'ici 2029 environ 350 nouveaux logements sociaux.

Immigration

La population de Trois-Rivières est relativement homogène. On y trouve peu de personnes immigrantes (4,5 %) et d'Autochtones (1.9 %) (vs 14.6 % et 2.5 % au Québec). La proportion des immigrant.e.s est trois fois moins importante à Trois-Rivières que dans l'ensemble du Québec. 96 % de la population a la citoyenneté canadienne, le taux équivalent est de 98 % dans la Mauricie et 94 % dans l'ensemble du Québec. La plupart des résidents de Trois-Rivières (90 %) sont de troisième génération, c'est-à-dire que leurs deux parents et eux-mêmes sont nés au Canada. Ceux de première génération, c'est-à-dire nés à l'extérieur du Canada ne représentent que 6,6 %, près du tiers du ratio pour l'ensemble du Québec (18 %).

Les immigrant.e.s de Trois-Rivières proviennent principalement d'Afrique (37 %), des Amériques (28 %) et d'Europe (23 %). La France est le pays qui pourvoit le plus grand nombre d'entre eux (15 %), suivie de près par la Colombie (13 %) et dans une moindre proportion, par le Maroc (6 %), l'Algérie (4 %), et la RDC (4 %). Le profil diffère pour l'immigration récente. Entre 2016 et 2021, les immigrant.e.s de Trois-Rivières proviennent principalement du Cameroun (11 %), de la Côte-d'Ivoire (11 %), de la France (7 %), de la Colombie (7 %).

Les personnes immigrantes de Trois-Rivières sont arrivées récemment au Canada. Les deux dernières décennies correspondent à des taux d'immigration plus importants : près de la moitié (48 %) sont arrivées au pays entre 2011 et 2021; le taux correspondant est de 33 % pour l'ensemble de la province et 44 % dans la Mauricie.

Tableau 2 – Immigration selon la période d'arrivée, Trois-Rivières, Mauricie et ensemble du Québec

	Trois-Rivières		Mauricie		Québec	
Immigrants	6020	100,0 %	8090	100,0 %	1 210 600	100,0 %
Avant 1980	525	8,7 %	915	11,3 %	187 200	15,5 %
1981-1990	330	5,5 %	62	7,7 %	124 610	10,3 %
1991-2000	460	7,6 %	645	8,0 %	190 495	15,7 %
2001-2010	1855	30,8 %	2360	29,2 %	312 210	25,8 %
2011-2021	2860	47,5 %	3555	43,9 %	396 090	32,7 %
2011-2015	1415	23,5 %	1735	21,4 %	193 345	16,0 %
2016-2021	1445	24,0 %	1820	22,5 %	202 740	16,7 %

Source : Ville de Trois-Rivières, Portrait sociodémographique de la Ville de Trois-Rivières, 2023, p. 40

Parmi les personnes immigrantes, plus de la moitié sont des immigrant.e.s économiques (51,5 %) et près d'une personne sur quatre est un.e réfugié.e (24,5 %). Au Québec, les taux correspondants sont de 54,7 % et 17,2 %.

Les hommes sont les principaux demandeurs dans la catégorie des immigrants économiques (70 % des cas). En revanche, parmi les immigrant.e.s parrainé.e.s, les femmes représentent 61 % des cas. Dans la catégorie des personnes réfugiées, c'est la parité hommes-femmes.

Les personnes appartenant à une minorité visible sont également sous-représentées dans la Ville de Trois-Rivières : elles représentaient 6 % de la population. Le taux équivalent pour l'ensemble du Québec était de 16,1 % et 4 % dans la Mauricie. Parmi elles, 47 % étaient des noirs, 20 % des latino-américains et 17 % des arabes. Les taux équivalents pour l'ensemble du Québec étaient respectivement de 32 %, 13 % et 21 %.

L'économie

Les conditions économiques semblent moins favorables à Trois-Rivières qu'au Québec. La population active de la municipalité (58,8 %) et son taux d'emploi (54,9 %) sont inférieurs à ceux du Québec (respectivement 64,1 % et 59,3 %). De même, le revenu médian des particuliers âgés de 15 ans et plus s'élevait à 34 400 $ à Trois-Rivières contre 36 400 $ au Québec. Il était de 38 000 $ chez les hommes (vs 39 200 $ au Québec) et de 31 000 $ pour les femmes (vs 33 600 $ au Québec). Même le revenu médian des familles trifluviennes (77 500 $) était inférieur à celui du Québec (84 000 $). Ainsi, le taux de faible revenu basé sur la Mesure du panier de consommation de base (MPC) était légèrement plus élevé à Trois-Rivières (7,1 %) qu'au Québec (6,4 %).

L'économie de la ville repose essentiellement sur le secteur tertiaire qui embauche près de 80 % de la population active. Selon les données du recensement, les trois secteurs d'industries les plus représentés parmi la main d'oeuvre trifluvienne sont celui des soins de santé et de l'assistance sociale (18 %), du commerce de détail (13 %) et de la fabrication (11 %). Pour leur part, les secteurs les moins représentés sont ceux de l'agriculture, la foresterie et la chasse (0,8 %); de l'extraction minière, de l'exploitation de carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (0,2 %); de la construction (6,1 %); du transport et de l'entreposage (3,9 %); et des administrations publiques (6,1 %).

Alors, la population active exerce des professions qui se situent principalement dans le secteur vente et services (27 %), les métiers, transport et machinerie (16 %), affaires, finance et administration (16 %), l'enseignement, le droit, les services sociaux, communautaires et gouvernementaux (13 %), etc. Les deux premiers secteurs occupent une place plus importante à Trois-Rivières que dans l'ensemble du Québec[26]. Le marché du travail est aussi caractérisé par l'importance du secteur de la santé (10 %) et des secteurs connexes. Le secteur des services (commerce de détail, hébergement et restauration, administration, transport) est aussi très important. La répartition des professions selon le genre révèle une grande disparité hommes-femmes, les hommes étant généralement plus présents dans les secteurs primaires et industriels tandis que les femmes dans les secteurs des services (affaires, santé, enseignement).

Les inégalités

La Ville de Trois-Rivières est aussi traversée par de grandes disparités socioéconomiques. Ses différentes lignes de fracture sociale séparent les enfants

26. *Ibid.*

qui fréquentent les écoles publiques des autres qui vont dans les écoles privées. La jeune Sandrine opine :

> *« Dans le fond, les écoles, mettons Jean Coutu, c'est une école primaire. C'est des enfants québécois qui ont pas beaucoup d'argent ou qui sont sur l'aide sociale, ou c'est des enfants qui viennent d'autres pays aussi, c'est des immigrants. Dans les écoles privées, [on trouve] plus des enfants mettons que des papa et maman qui ont plus d'argent. Moi, quand j'allais à l'école, il y en avait que tu sais qui avaient pas une boîte à lunch-là, qui avaient rien à manger. »*
>
> Sandrine, jeune fille racisée de Trois-Rivières

Ophélie, la responsable d'une organisation de réussite scolaire valide :

> *« Il y a des jeunes qui vivent avec les défis de ne pas avoir nécessairement trois repas par jour, insécurité du logement, accroissement de l'itinérance, puis à l'autre bout du spectre, ben là, on a des familles qui sont relativement privilégiées. Fait que, il y a quand même une disparité dans les profils de nos jeunes, un clash même. Euh ! Fait que je pense que c'est à mettre en perspective. »*
>
> Ophélie, mère, responsable d'une organisation

Comme le montre la carte de défavorisation matérielle et sociale de 2021, le territoire de la ville est marqué par une polarisation et une concentration importante de défavorisation, aux plans socioéconomique et sociosanitaire[27]. La moitié des communautés de Trois-Rivières sont soit favorisées (17 %) ou très favorisées (33 %). Toutefois, on retrouve également une très forte proportion de communautés très défavorisées (29 %). C'est la catégorie des communautés présentant un indice de défavorisation moyen qui est la moins représentée avec seulement 7 %.

Cette distribution inégale des vulnérabilités sociales entre les quartiers est plutôt propice à l'insécurité urbaine.

27. Ville de Trois-Rivières (2023).

Carte 1 – Carte défavorisation matérielle et sociale de la municipalité de Trois-Rivières

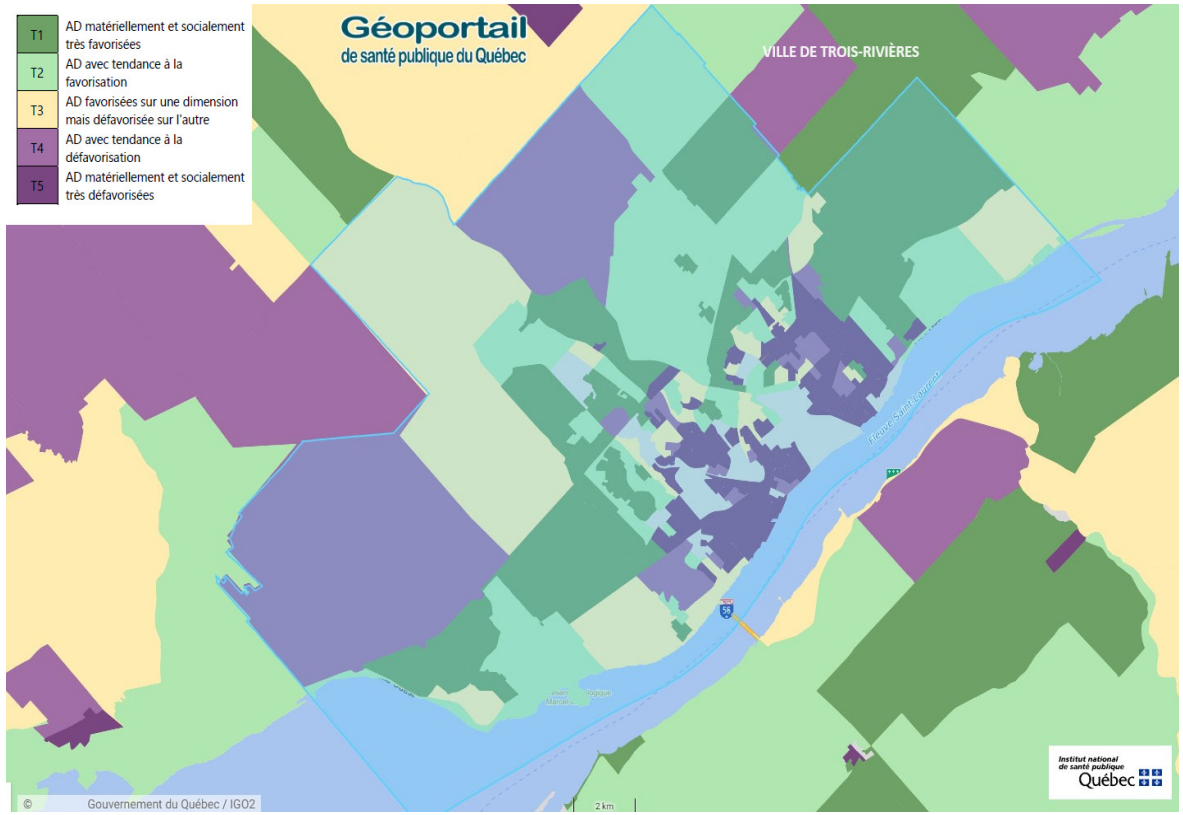

Source : INSPQ, Défavorisation matérielle et sociale (combinée - Reg. 2 Sur. ISS INSPQ) - Régional – 2021

Chapitre 2

Trois-Rivières : une ville où on se sent en sécurité

Cette section du rapport décrit le sentiment d'insécurité à Trois-Rivières. Elle repose à la fois sur une revue de littérature et sur notre enquête de terrain. Elle répond à la question suivante : les résident.e.s trifluvien.ne.s, notamment les jeunes, se sentent-ils en sécurité dans la ville ?

L'insécurité urbaine ne correspond pas toujours à un besoin fondé empiriquement sur des données objectives de la criminalité. Elle reflète souvent un degré élevé d'inquiétude, une angoisse bien ou mal fondée face à une menace réelle ou perçue. Le **sentiment d'insécurité** correspond alors à ce qu'éprouve un individu au regard de sa sécurité, sa perception de la gravité des dangers qu'il encourt et de leurs conséquences, des moyens de défense, de fuite, de protection ou d'assistance par des tiers à sa disposition pour enrayer la probabilité ou la gravité du risque. La recherche s'accorde à reconnaître au moins trois dimensions au « sentiment d'insécurité » : émotive (la peur, l'angoisse), cognitive (la perception des risques et des mesures de protections) et comportementale (la réaction)[28].

D'une manière générale, la Ville de Trois-Rivières est perçue par ses habitant.e.s comme une ville sécuritaire. Déjà, en 2014, les résident.e.s de la ville (47 %) étaient plus enclin.e.s à se dire satisfait.e.s de leur sécurité personnelle que l'ensemble de la population québécoise (36 %) ou canadienne (38 %)[29]. Six ans plus tard, lors d'un sondage réalisé en 2020, 95 % des répondant.e.s ont déclaré se sentir assez ou tout à fait en sécurité dans leur quartier (4 % se sentaient peu ou pas du tout en sécurité). En général, les habitant.e.s de Trois-Rivières se sentent assez ou tout à fait en sécurité lorsqu'ils et elles circulent à bicyclette (87 %) ou à pied (90 %) dans leur quartier.[30]

28. Roberson Edouard et Marianne-Sarah Saulnier (2023). Diagnostic local de sécurité à Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Montréal, Observatoire québécois des inégalités ; Francis Joël Tchenkeu (2023). Rapport d'enquête sur le sentiment de sécurité, la victimisation et le cadre de vie à Saint-Léonard 2022 : État de la perception citoyenne de la sécurité durant la pandémie de Covid-19. Concertation Saint-Léonard. Montréal, p. 10 ; Julien Noble (2016). L'insécurité personnelle et ses variations : pour une analyse dispositionnelle. *Déviance et Société*, 40, 251-272. https ://doi.org/10.3917/ds.403.0251

29. Enquête sociale Générale sur la sécurité des Canadiens [victimisation] de 2014; Statistique Canada (2020). Série de profils sur les villes sûres : principaux indicateurs par région métropolitaine de recensement, no 85-002-X, https ://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2020001/article/00001/trois-rivieres-fra.pdf ?st=h403gBiO

30. Hugo A. Leclerc Marketing (2020). Sondage d'opinion – Population de Trois-Rivières, Direction de la police de Trois-Rivières. https ://www.v3r.net/wp-content/uploads/2021/04/resultats-sondage-satisfaction-direction-de-la-police-de-trois-rivieres-2021.pdf

Lors de notre enquête de terrain au début de 2024, la plupart des participant.e.s étaient du même avis :

Trois-Rivières est « une ville où il fait bon vivre. »

Mathieu, homme blanc, intervenant du milieu

« La très grande majorité de la ville est très sécuritaire. »

Robert, homme blanc, policier

Les points chauds de Trois-Rivières

Malgré tout, une certaine insécurité résiduelle reste tapie un peu partout dans le quotidien des jeunes de Trois-Rivières et de leur famille : à la maison, à l'école, dans les quartiers. Ainsi, certains lieux sont plus marqués que d'autres par une série de risques et de dangers. Dans l'opinion publique, à Trois-Rivières, l'insécurité urbaine élirait son domicile au parc Champlain, en arrière du Séminaire Saint-Joseph, du côté de Sainte-Cécile, dans les quartiers Pointe-Du-Lac, à Trois-Rivières ouest, au bas-du-cap, en somme dans les secteurs et les quartiers les plus défavorisés. Le lieu par excellence de l'insécurité demeure le parc Champlain, suivi du centre commercial Les Rivières, dans les bars, et depuis quelque temps dans les autobus. L'insécurité serait même dans les parages de l'école, dans le coin « pot », dans le secteur.

Le parc Champlain

Au cours de l'été 2023, le service de développement social de la Ville de Trois-Rivières a collecté des informations sur le climat social dans le parc Champlain et à la Bibliothèque Gatien-Lapointe. Selon les données collectées, le parc Champlain est fréquenté principalement par des personnes de 18 ans et plus, incluant une présence régulière de personnes ainées, à la recherche d'une certaine tranquillité (détente et relaxation). Peu de familles et d'adolescent.e.s fréquentent le parc. Plus tranquille le matin, le parc s'anime surtout en après-midi, quand il y a des activités (Festivoix, DansEncore, biblio-soleil, espace patio, Caravane philanthrope).

Au cours de cette investigation, 261 observations ont été faites, parmi lesquelles 107 situations non-souhaitables ont été constatées, en l'occurrence des personnes qui crient, qui consomment de l'alcool ou de la drogue, qui dorment à ciel ouvert, des personnes agressives ou menaçantes, etc. Ces incidents ont eu lieu davantage lorsqu'il faisait beau (49 % du temps) que lorsque le temps était nuageux (36 %) ou qu'il pleuvait (7 %).

Les données collectées indiquent alors qu'il existe des « lieux problématiques » dans le parc Champlain, c'est-à-dire des endroits marqués par la présence de déchets laissés au sol, des vitres brisées, la vente et la consommation de drogue, et l'affluence de personnes en situation d'itinérance. Elles révèlent également certains besoins de nettoyage et d'entretien paysager (tonte de gazon, désherbage, etc.).

Mais c'est au niveau du climat social que les observations ont été des plus éclairantes. Elles indiquent une relation statistique entre la présence de familles dans le parc et la qualité du climat social : plus il y a de familles présentes dans le parc, meilleur est le climat social. Le climat social est perçu différemment par les hommes et les femmes. Voilà pourquoi, la Ville estime important de concentrer ses efforts sur l'amélioration du sentiment de sécurité des femmes dans le secteur ciblé. De même, un lien important entre la présence d'activités et la perception positive du climat social a été relevé. Un nombre limité d'activités a été observé dans le parc. La Ville estime alors pertinent d'augmenter le nombre d'activités et de diversifier l'offre pour élargir l'accès au parc à différentes clientèles.

À l'inverse, les enjeux quant au climat social dans le parc Champlain semblent être principalement associés à la présence de groupes, puisqu'on note peu

d'enjeux en ce sens lorsque le parc est utilisé par des personnes seules. Un groupe en particulier, celui de personnes en situation d'itinérance, semble effrayer davantage les usagers et usagères qui éviteraient les secteurs concernés.

Cette crainte n'est pas un phénomène marginal. D'après la jeune professionnelle Isabelle que nous avons interrogée, le Parc Champlain serait le lieu le plus dangereux de la municipalité, à cause de la présence des personnes en situation d'itinérance, sous l'influence de drogue ou ayant des problèmes de santé mentale :

« Le soir tu passes pas dans le parc Champlain. [...] tu longes les bâtisses, [...] Tu marches très vite, puis tu fais pas la diagonale là. »

Isabelle, jeune profesionnelle

Tom, un jeune fonctionnaire municipal issu de l'immigration, corrobore :

« [Le soir, près du parc], tu marches très vite. »

Tom, jeune fonctionnaire municipal

D'autres nomment les parcs comme des lieux où les jeunes sont exposés à toutes sortes de risques, parce qu'ils sont sans surveillance la majeure partie du temps.
Une agente de police confirme :

« C'est sûr que les jeunes sont exposés dans les parcs. Ce sont des endroits qui sont sans surveillance pour la majorité du temps. C'est pas tous les parcs qui sont si bien éclairés, c'est pas tous les parcs qui [sont] de grands parcs, on peut se retrouver dans des coins où c'est plus isolé et tout. Dans le centre-ville, c'est un endroit public, y a des gens qui travaillent, des gens qui vont magasiner; il y a des parents, des enfants, des personnes aînées. [Malgré tout], il y a des choses comme ça qui se passent, même dans ces endroits. »

Nadine, agente de police

Rappelons que les adolescent.e.s se tiennent surtout dans les parcs, davantage que dans les centres d'achat.

Les jeunes peuvent aussi nourrir le sentiment d'insécurité dans les parcs, et cela sans le savoir. Selon plusieurs témoignages que nous avons recueillis, un attroupement de jeunes dans ces espaces suscite des inquiétudes chez plusieurs personnes qui se considèrent comme vulnérables (les personnes aînées, les familles avec de jeunes enfants, etc.).
Une mère trifluvienne raconte :

« Ben moi je pense que, en tant que jeune famille puis avec les enfants en bas âge, c'est sûr que s'il y a une gang d'ados dans un parc, ben ! Je vais peut-être pas y aller, parce que, qu'est-ce qu'ils vont faire ? Qu'est-ce qu'ils font ? Tu sais, s'ils consomment, j'ai pas le goût d'y aller, que mes enfants voient ça. »

Cricri, mère d'un enfant de 7 ans

La bibliothèque Gatien-Lapointe (G.-L.)

La bibliothèque municipale G.-L. est aussi considérée par plus d'un comme un point chaud de la ville. Par définition, la bibliothèque est un refuge qui ne pratique pas d'exclusion :

« C'est sûr que nous dans les bibliothèques, on est un lieu où on accepte tout le monde, tant qu'il respecte les règlements. »

Isabelle, jeune fonctionnaire municipale

Mais, à cause de la proximité du parc et de la fréquentation de ses locaux par une clientèle vulnérable, notamment des personnes en situation d'itinérance, la bibliothèque est parfois perçue comme un lieu à haut risque. Si bien que certaines mesures ont été prises pour assurer la protection du personnel de la bibliothèque à la fermeture des bureaux.

Une employée raconte :

« On a un accord de 3 agents de sécurité, on en a un à la bibliothèque, il y en a un à l'hôtel de ville, puis il y en a un qui est en tout temps dans le sous-sol [de la bibliothèque, proche du] parc Champlain. Notre agent a le mandat de nous reconduire à notre véhicule si on est stationné dans une rue. Il est payé jusqu'à plus longtemps pour qu'il nous transporte à notre véhicule pour s'assurer qu'on est en sécurité. »

Isabelle, jeune fonctionnaire municipale

Le bord du fleuve

Plusieurs personnes ont désigné le bord du fleuve comme un autre coin dangereux de la ville. Un agent sociocommunautaire nous explique :

« La section du port et le centre-ville à Trois-Rivières n'est pas super gros. Mais une section au bord du fleuve, où est-ce qu'on a au début de chaque année on a tant des jeunes qui se tiennent là, et [qui] font du flânage, viennent déranger les personnes. [...] je pourrais dire, cet endroit-là est moins sécuritaire. »

Robert, homme blanc, agent de police

Les gens semblent également unanimes à redouter un stationnement en particulier, au parc portuaire. Selon un intervenant social :

« Le stationnement au parc portuaire aussi le soir c'est mon secteur Jackville, tu peux pas aller prendre ta marche. »

Alex, homme blanc, intervenant social

Le centre commercial

À Trois-Rivières, le plus grand centre commercial de la ville, le centre commercial Les Rivières, est perçu par plus d'un comme un lieu criminogène, et conséquemment comme un autre site d'insécurité pour les jeunes. Un policier témoigne :

« [...] actuellement, on a de la misère avec un commerce [...], notre centre d'achat qui s'appelle mont VR, [où on trouve] des arcades, des affaires de réalité virtuelle. On dirait que là, il y a pas mal de jeunes tannants qui se tiennent là. J'imagine que si tu es un jeune, puis tu vas là, ben tu vas avoir plus de problèmes que si tu vas à n'importe quelle autre place. »

Robert, homme blanc, agent de police

Selon les agents de police Nadine et Robert qui confirment avoir reçu au cours des derniers mois des appels pour des événements de violence et d'intimidation commis par des jeunes à cet endroit, c'est la configuration des lieux qui suscite ou facilite la délinquance juvénile :

« Il y a le Mont VR, pis après ça, y a rien. Il y a une grande salle vide qui est un grand hall en fait, avec des toilettes au fond, qui sont vraiment isolées. »

Nadine, agente de police

Pour avoir une idée du sentiment d'insécurité associé à cet endroit, l'agente de police décrit son stress, quand dans son rôle de mère, elle apprend que sa fille doit utiliser les toilettes du Mont VR. Elle raconte :

« Moi ma fille a 12 ans. Elle a l'âge où elle veut commencer à aller magasiner avec ses amis. Au début, j'allais avec elle, j'allais m'asseoir, « appelle-moi s'il y a de quoi ». Mais là tu sais, je sens qu'elle veut être un peu plus autonome. Fait que, je la laisse là, mais tu sais, c'est tout le temps le Mont VR, tu peux y aller, mais je veux pas que tu te rendes, je veux pas que tu ailles aux toilettes. Je veux pas parce que je le sais un petit peu, qu'est ce qui se passe là. C'est un endroit où justement certaines problématiques sont observées. »

Nadine, femme blanche, agente de police

Les autobus

D'autres personnes, surtout les parents, ont désigné les autobus de la ville comme un nouveau site d'insécurité, notamment avec la prolifération de l'itinérance et des problèmes de santé mentale. Une mère trifluvienne raconte :

« Moi, ma fille, t'sais, est en secondaire un. [À ce stade], tu prends les autobus de la ville. La STTM nous a contactés récemment parce qu'il y a une escalade des problématiques de santé mentale dans les autobus et d'itinérance aussi. Fait que, nos jeunes n'ont pas tous les outils. Et même les chauffeurs d'autobus n'ont pas les outils aussi. C'est pas leur travail d'être des travailleurs sociaux. Fait que, tu sais, ça entraîne effectivement une espèce de sentiment d'insécurité, que d'être confronté à des gens qui ont des comportements erratiques et autres à 12, 13 ans là pour se rendre à l'école. Fait que, je vois ça comme étant peut-être un lieu d'insécurité. »

Ophélie, mère, responsable d'un organisme qui milite pour la réussite scolaire des jeunes

Une mère raconte un événement survenu dans un autobus :

« Juste hier, une amie me racontait que son fils prend l'autobus de la ville pour revenir de l'école jusqu'à chez lui. Il confessait à sa mère, il dit : « maman, j'aime pas ça parce qu'il y a telle personne dans l'autobus, un garçon qui est dans l'autobus, qui est à la même école que moi, il intimide d'autres dans l'autobus ». Tu sais, comme vraiment il te bouscule, « eh ! t'es assis à ma place », « tasse-toi ». Puis là tu sais, genre il te tasse. [...] le garçon qui était témoin de ça, il était pas à l'aise. Il a dit « qu'est-ce que je peux faire moi pour aider, pour contrer ça. Fait que, il est allé voir le chauffeur et lui a dit que tel et tel intimide, nan nan nan. Puis le chauffeur lui a dit, « ben c'est noté. Mais tu sais, si ça se poursuit, ben là il va falloir que j'aille dans les instances plus hautes ». Mais lui, [le garçon], il était là, démuni. Mais tu sais, ça se fait encore dans l'autobus de la ville. Un jeune qui se fait dire « Eh toi! Je t'aime pas la face, tasse-toi de là. T'es à ma place. »

La voie publique

La présence de personnes en situation d'itinérance, de personnes intoxiquées ou aux prises avec un problème de santé mentale, sur la voie publique, au centre-ville ou dans les quartiers défavorisés, nourrit chez la plupart des résident.e.s de la ville un fort sentiment d'insécurité.

Ce sont surtout les jeunes et les mères qui évoquent la question de la sécurité routière, pour dénoncer les mauvais comportements des conducteurs d'automobile qui ne respectent pas la limite de vitesse, les arrêts ou les passages piétons, même aux abords des écoles et des garderies. D'autres déplorent le manque de brigadiers. D'autres encore insistent sur les mauvaises conditions routières, surtout l'hiver, à cause des lacunes dans les politiques de déneigement de la Ville qui enlèvent aux automobilistes des espaces de stationnement, aux cyclistes des pistes cyclables et aux piétons des trottoirs sécuritaires.

Carte 2 - Le “chemin du viol”, Trois-Rivières

Mais la plus grande préoccupation que nous avons relevée chez les jeunes du cégep de Trois-Rivières, c’est la peur de ce qu’ils et elles ont eux-mêmes nommé « Chemin du viol ». Ces jeunes connaissaient toutes et tous ce redoutable sentier qu’ils nous ont aidé à cartographier (carte 2) et qui correspond au sentier Louis-Pasteur, qui traverse un boisé depuis la rue Marguerite-Bourgeoys pour rejoindre la rue Louis-Pasteur. Certes, même si aucune des personnes rencontrées n’a déclaré avoir été victime personnellement sur ledit Chemin du Viol, les filles semblent toutes redouter d’emprunter cette route seules le soir. Une cégépienne raconte :

> *« [...] moi quand j’étais proche du Cégep de Trois-Rivières, j’avais aussi une crainte quand je devais passer sur le « chemin du viol », parce qu’on a entendu beaucoup d’histoires de jeunes femmes qui ont eu des expériences négatives à ce Chemin-là. Fait que, je faisais tout le temps le gros détour pour ne pas passer par là. »*
>
> Lili, jeune cégépienne blanche de moins de 25 ans

Une autre cégépienne mentionne le manque d’éclairage et la forêt des deux côtés du chemin comme sources d’insécurité.

Les bars

Les bars représentent un autre lieu où la jeunesse de Trois-Rivières est exposée à une série de risques et de dangers, dont celui de se faire droguer à son insu, surtout pour les jeunes femmes. Même si certains jeunes décrivent aussi ce lieu comme un espace de trafic de drogue, ils sont unanimes à y déplorer le manque de mesures de contrôle policier et de surveillance des tenancier.e.s pour prévenir l’intoxication au GHB. Car en matière d’agression, les jeunes alléguaient unanimement que l’intoxication involontaire au GHB (la drogue du viol) était une pratique très répandue à Trois-Rivières, surtout dans les bars.

Les écoles

Les écoles ne protègent pas suffisamment les jeunes de la délinquance et de la violence. Les acteurs du milieu ont relaté plusieurs cas d’intimidation, de bagarres entre élèves, et même de menaces aux enseignant.e.s. L’école n’arrive guère à protéger les

jeunes de l'exposition aux drogues de toutes sortes, dans la mesure où celles-ci sont devenues accessibles dans les cours d'écoles secondaires. Certains établissements scolaires sont même réputés pour la consommation et la délinquance de leurs jeunes adolescent.e.s. L'enjeu du décrochage scolaire a été évoqué, mais sans trop de détails, pour souligner qu'il représentait un facteur de risque pour les jeunes. Il n'empêche que le taux de décrochage scolaire dans la région de la Mauricie (15,9 %) figure parmi les plus élevés de la province (la moyenne provinciale est de 13,5 %)[31].

Enfin, plusieurs cégépiennes et cégépiens se sont montrés préoccupé.e.s par la montée en flèche du port d'armes blanches (couteaux de toutes sortes) par bon nombre de jeunes au secondaire, soi-disant pour se protéger. Les policiers interrogés dans le cadre de cette étude ont déclaré être au courant du problème de port de couteaux par certain.e.s élèves (surtout au coin fumeur), mais redoutent déjà le jour où « l'influence de Montréal » en matière d'accès et d'utilisation des armes à feu atteindra la ville. Pour le policier Robert :

« C'est juste une question de temps avant que ça n'arrive à Trois-Rivières. »

Variation du sentiment d'insécurité

Le sentiment d'insécurité résiduelle qui touche les jeunes trifluviennes et trifluviens et leur famille semble néanmoins varier selon le sexe, l'âge, l'heure de la journée, la trajectoire résidentielle, l'expérience d'une agression, etc. La majorité des jeunes filles rencontrées dans le cadre de cette étude ont évoqué un certain nombre de préoccupations quant à leur sécurité[32] : la peur de se faire droguer dans les bars, la peur d'emprunter « le chemin du viol » le soir ou la nuit, la peur de se faire suivre, celle de se faire agresser par une personne intoxiquée ou en situation d'itinérance, etc. La cégépienne Amina tempère :

La nuit, l'insécurité urbaine guette partout les femmes : « je pense qu'en tant que femme, le soir, il faut quand même faire attention peu importe la ville. »

Amina, jeune cégépienne racisée de moins de 25 ans

Des secteurs et des quartiers entiers sont perçus par certains et certaines comme des foyers d'insécurité : les quartiers les plus marginalisés, les plus pauvres et les plus vulnérables ont été décrits comme les endroits où il y a le plus d'événements criminels, où il y a une clientèle qui fait peur.

Pour d'autres personnes, c'est une question de perspective. Celles et ceux qui viennent des petites communautés ont tendance à percevoir plus de risques que les personnes natives de Trois-Rivières, et inversement celles et ceux qui viennent des grandes agglomérations comme Laval ou Montréal, sont enclin.e.s à sous-estimer les risques. Par exemple, pour la cégépienne Florence, la Ville de Trois-Rivières n'est pas la plus tranquille :

« Moi, je viens de la Tuque, dit-elle. C'est assez tranquille. Quand je suis arrivée à Trois-Rivières, je trouve que c'est plus mouvementé, je trouve qu'il y a moins de sécurité. C'est sûr que je viens d'un très petit village. Notamment quand je suis arrivée, on m'a parlé du « chemin du viol » en face du cégep. »

Florence, jeune cégépienne blanche de moins de 25 ans

31. Frédéric Laurin (2024). Décrochage scolaire : impact sur le développement économique et régional de la Mauricie. Trois-Rivières : Table régionale de l'éducation de la Mauricie. https ://trem.ca/wp17/wp-content/uploads/2024/01/Decrochage-scolaire_Impact-sur-le-developpement-economique-et-regional-de-la-Mauricie.pdf

32. Pour faire la part des choses et éviter les biais d'échantillonnage, le cégépien Marc-Antoine recommande de sonder séparément la perception des filles et de la comparer avec celle des gars pour identifier les réalités sexospécifiques de l'insécurité chez les jeunes de Trois-Rivières.

L'expérience d'Amina est à l'opposé de celle de Florence. Elle opine :

« Ben, je pense [que] c'est un peu une question de perspective parce que moi j'ai vécu à Montréal, puis à Laval. Laval déjà, ça a beaucoup changé. Je me sens moins en sécurité que quand j'étais plus jeune. Pis c'est sûr que Trois-Rivières comparé à Montréal, je pense qu'on se sent plus en sécurité [à Trois-Rivières]. C'est sûr que je ne vais pas faire exprès de marcher aux heures du matin toute seule, mais c'est pour avoir été abordée de très tôt le matin, en allant travailler en marchant. C'est sûr qu'en tant que femme, c'est un peu stressant. Mais une fois que ça a été clair que je voulais qu'on me laisse tranquille, je ne me suis pas sentie en danger. Tandis qu'à Montréal, ce n'est pas rare que les gens, ils continuent à persister, ils continuent à te suivre. »

Amina, jeune cégépienne racisée de moins de 25 ans

L'expérience d'un milieu de vie défavorisé à Trois-Rivières semble avoir le même effet. La cégépienne Lili raconte :

« Je trouve que le niveau de sécurité, c'est relatif à chacun. Tu sais, moi personnellement j'habitais dans des quartiers défavorisés, également à Trois-Rivières. Puis voir quelqu'un en situation de crise, ce n'est pas quelque chose qui peut me faire peur. Mais en même temps, je me sens en sécurité, oui, mais me promener toute seule le soir, la nuit, non. »

Lili, jeune cégépienne de moins de 25 ans

À force, l'exposition à la défavorisation matérielle et sociale semble agir comme un désensibilisant. C'est en tout cas ce qu'affirme Charlotte :

« Moi, je venais d'un quartier [parmi] les plus défavorisés. Des cas de santé mentale, de toxicomanie, de crise, j'en ai vu souvent. Fait qu'on dirait, je suis comme désensibilisée à ça, puis je me sens en sécurité à Trois-Rivières versus ce que j'ai pu voir même dans des villages plus tranquilles. »

Charlotte, jeune cégépienne blanche de moins de 25 ans

L'expérience de racisation semble aussi être un facteur déterminant dans le sentiment d'insécurité. En effet, les jeunes femmes racisées interrogées ont toutes rapporté un fort sentiment d'insécurité. Par exemple, la cégépienne Adja trouve que proportionnellement à la ville, il y a beaucoup trop de quartiers dangereux à Trois-Rivières. Sandrine, une autre jeune immigrante racisée parle de ses expériences :

« Moi, en tant que sécurité ici, il y avait des moments où est-ce que je ne me sentais pas bien à cause du racisme. Mais par rapport à ça, la police fait rien du tout. Si on va en parler à l'école, ils font rien du tout non plus. Donc moi c'est mettons, j'ai vécu énormément de choses qu'on n'aurait jamais imaginées, surtout ici au Québec à Trois-Rivières. »

Sandrine, jeune immigrante racisée de plus de 25 ans

Enfin, les données qualitatives soulignent un sentiment d'insécurité grandissant chez les intervenantes et les intervenants du milieu, témoins d'une plus grande impulsivité et de la présence d'armes (blanches ou à feu) chez une partie de leur clientèle (toxicomane ou en situation d'itinérance). L'intervenant communautaire Alain raconte :

« Dans les dernières semaines, il y a plus d'impulsivité que chez nos gens. Tu sais, les gens vont se traîner des couteaux, des tournevis. Ils ne se sentent pas nécessairement en sécurité. [...] Tu sais, même ma collègue, elle s'est fait offrir un coup de pied au visage, par un jeune de 30 ans. Il y a beaucoup plus d'impulsivité chez les gens, quand on est en fin de mois aussi. Tu sais le manque de consommation ou ce qui se ramasse dans la consommation. »

Alain, homme blanc, intervenant du milieu

Le sentiment d'insécurité à Trois-Rivières a aussi une dimension comportementale. Sa manifestation la plus courante est l'évitement, surtout lorsqu'il est nourri par des rumeurs. La plupart des participant.e.s à l'enquête de terrain

ont rapporté éviter par précaution de fréquenter certains quartiers de la ville et de sortir le soir, par exemple pour prendre une marche. Alice, une cégépienne de Trois-Rivières, rapporte :

« Il y a des préjugés qui courent dans la société, [comme] va pas dans tel quartier défavorisé, y a plus de violence, de criminalité, c'est plus dangereux. Tu sais, des fois ce n'est même pas vrai. Mais vu que ce n'est pas déconstruit, on va avoir peur. Pis nous-mêmes tu sais, même moi je ne vais pas aller me promener à telle place toute seule le soir à cause des choses que j'ai entendues mettons. Ce n'est peut-être pas vrai, je me fie là-dessus des fois. »

Alice, jeune cégépienne blanche de moins de 25 ans

Le sentiment d'insécurité pousse certain.e.s à éviter de sortir tard le soir, de sortir tout.e seul.e, de fréquenter certains endroits (quartiers, parcs) uniquement quand il y affluence ou quand l'éclairage est adéquat. La peur de se faire droguer à son insu porte bon nombre de jeunes à éviter les bars ou à sortir en groupes en triant sur le volet les personnes qui en font partie. Une jeune cégépienne n'a pas hésité à parler d'hypervigilance pour qualifier ces mesures de protection que la plupart adoptent pour prévenir ou mitiger les risques.

Quand le sentiment d'insécurité pénètre certains milieux de travail, par exemple, à la sortie de la bibliothèque proche du parc Champlain, des mesures de protection supplémentaires sont adoptées par l'organisation et des vigiles offrent à l'occasion des services de raccompagnement du personnel. Parfois le sentiment d'insécurité interfère avec l'exercice professionnel lui-même, par exemple dans les cas où les intervenant.e.s qui doivent composer avec ou venir en aide à une population à risque sous influence (d'une psychose ou d'une substance psychoactive).
L'un d'entre eux témoigne :

« En tant qu'intervenant, je pense que je suis quand même plus craintif là depuis quelques semaines. Tu sais, je me suis fait pousser. Un de mes collègues s'est aussi fait pousser, des bonnes poussées, ouais. Même ailleurs, dans les autres organismes, il y a des gens qui se font expulser. Il y a eu de la violence aussi. À la bibliothèque, ils ont arrêté quelqu'un qui avait une hache ou une masse qui s'en allait frapper quelqu'un avec des ciseaux. [...] Tu sais, on entend des choses aussi, comme, il y en aurait un qui traînerait un gun, c'est tu vrai ou pas ? un revolver ? [...] moi je me sens pas nécessairement mal, mais il y a quand même une forme d'inquiétude où est-ce que je me dis, crime, mais il faut que je me surveille un peu plus là. Je suis plus alerte à mon environnement. »

Il poursuit :

« J'ai côtoyé un jeune là. Pour sa sécurité, il avait vraiment un revolver sur lui. Lui, il vendait des drogues là. Puis il avait vraiment un revolver sur lui qui traînait là. Puis tu sais, j'étais pas tellement à l'aise parce que tu sais que c'est fatal. [...] Puis tu sais, c'est pas obligé d'être un revolver. L'autre fois c'est un monsieur que je lui ai demandé d'aller cacher son tournevis parce que lui dans sa tête, il voulait piquer quelqu'un. Mais non non, tu gardes pas ça ici, tu le sors dehors ou je le prends. »

Alain, homme blanc, intervenant du milieu

Alors, si la très grande majorité de la population considère Trois-Rivières comme une ville sécuritaire, elle ne l'est pas pour tout le monde ni au même degré. Certaines personnes se sentent moins protégées que d'autres. Ces sentiments variables de sécurité reflètent-ils la réalité de la criminalité à Trois-Rivières ? Quel est l'état des lieux des infractions au code criminel commises dans la ville ? Où se situent les jeunes de 12 à 35 ans dans ce palmarès ?

Chapitre 3

Profil de la criminalité à Trois-Rivières

Cette section du rapport présente le profil de la criminalité dans la Ville de Trois-Rivières. Elle repose principalement sur les statistiques policières des crimes fondés sur l'affaire compilées par Statistique Canada dans le cadre du programme de déclaration uniforme de la criminalité et des rapports administratifs de la direction de la police de Trois-Rivières. Certaines informations tirées de la revue de littérature donnent du relief au portrait.

Trois-Rivières ne figure pas parmi les **villes les plus sécuritaires** du Québec, même si son taux de criminalité est inférieur à celui de la province. Comme le montre le tableau 3, en 2022, d'autres villes comparables ont présenté un bien meilleur palmarès.

Tableau 3 – Palmarès de quelques villes du Québec au plan sécuritaire, 2022

Ville	Population	Nombre d'infractions	Taux de criminalité pour 1 000 personnes
Lévis	149 683	3 318	22,17
Repentigny	86 100	1 994	23,16
Blainville	59 819	1 432	23,94
Les Îles-de-la-Madeleine	12 190	370	30,35
Mascouche	51 183	1 717	33,55
Saint-Jean-sur-Richelieu	97 873	3 443	35,18
Sherbrooke	172 950	6 439	37,23
Granby	69 025	2 440	35,35
Saguenay	144 723	5 471	37,80
Trois-Rivières	139 163	5 560	39,95
Québec (province)	8 501 833	371 084	43,65
Québec	549 459	24 232	44,10
Gatineau	291 041	14 171	48,69
Magog	28 312	1 383	48,85
Montréal	1 762 949	104 718	59,40

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0179-01 Statistiques des crimes fondés sur l'affaire, par infractions détaillées, services de police au Québec

Plusieurs indicateurs de mesure de la criminalité à Trois-Rivières sont inquiétants. Après une longue période de déclin de la criminalité, ils révèlent une recrudescence et une accentuation de la gravité des crimes commis dans la municipalité au cours des dernières années.

D'une manière générale, à Trois-Rivières, le nombre total d'infractions au Code criminel, incluant les infractions au Code de la route, a chuté entre 2009 et 2020, date à partir de laquelle il est reparti à la hausse. Au Québec et au Canada, la baisse s'est déroulée entre 2003 et 2014, avant d'être partiellement corrigée par une légère hausse entre 2014 et 2017.

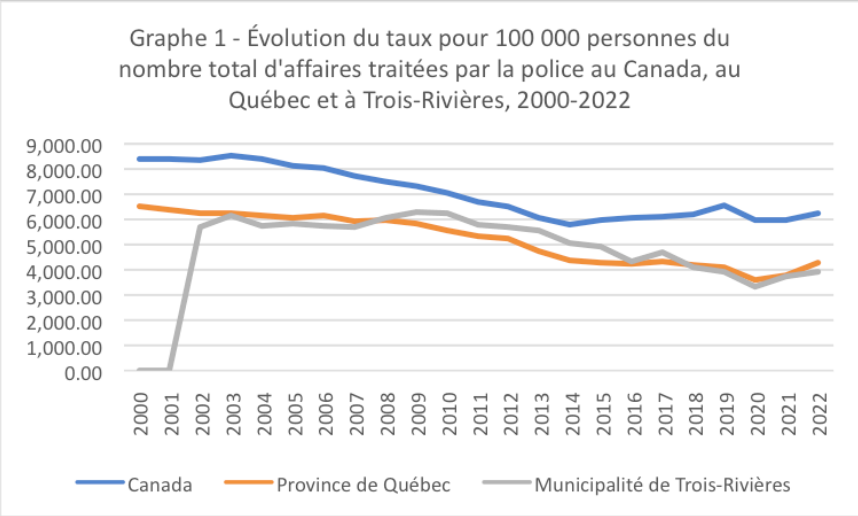

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Depuis 2020, la criminalité est en hausse presque partout dans la province. Il en va de même pour les taux d'inculpation. À Trois-Rivières, comme le montre le tableau suivant, celui des jeunes comme celui des adultes, diminuent progressivement entre 2004 et 2020, puis repartent à la hausse, la courbe des jeunes étant moins lisse que celle des adultes.

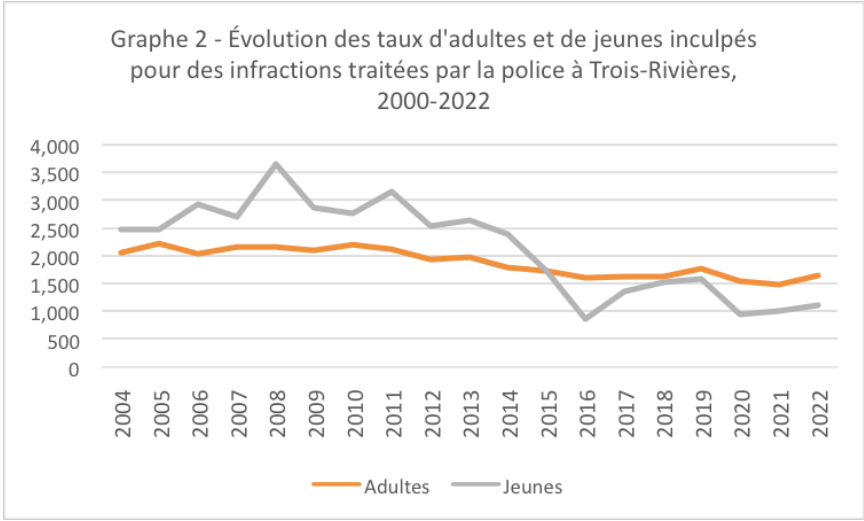

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0177-01 Statistiques des crimes fondés sur l'affaire, par infractions détaillées, Canada, provinces, territoires, régions métropolitaines de recensement et Police militaire des Forces canadiennes, Compilation de l'auteur.

Notons qu'entre 2004 et 2015, les jeunes étaient plus enclin.e.s à être inculpé.e.s pour des infractions traitées par la police que les adultes. La situation s'est depuis inversée avec des taux d'inculpation plus élevés chez les adultes. La tendance est-elle la même pour les crimes contre la personne et les crimes contre la propriété ?

Crimes contre la personne

Les crimes contre la personne désignent les infractions criminelles portant atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'autrui. Certains sont dits violents, avec ou sans présence et usage d'arme (voie de fait, homicide, menace), d'autres ont un caractère sexuel (viol, agression sexuelle).

À Trois-Rivières, les crimes contre la personne occupent une place de plus en plus importante dans le profil de la criminalité. En 2022, ils représentaient 36 % de l'ensemble des infractions signalées à la police locale[33]. Au Québec, le taux équivalent s'élevait à environ 37 % en 2021.

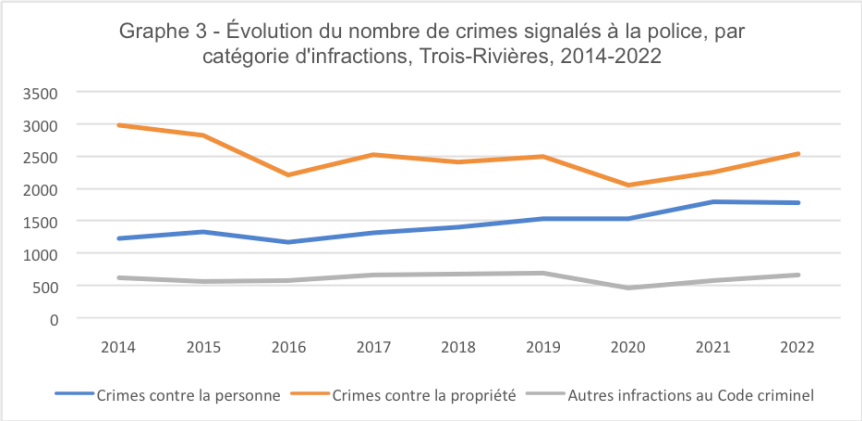

Source : Direction de la police, Ville de Trois-Rivières, Rapport annuel, 2015-2022, compilation de l'auteur.

33. Les données disponibles ne permettent pas de connaître la part de ces infractions qui sont le fait des jeunes de 12 à 35 ans.

Infractions avec violence

De toutes les infractions, celles qu'on redoute le plus, ce sont les infractions avec violence. Celles-ci sont proportionnellement moins nombreuses à Trois-Rivières (1 071,54 affaires pour 100 000 personnes) qu'au Québec (1270,4 pour 100 000) et au Canada (1 364,61 pour 100 000). Cependant, entre 2002 et 2022, le nombre d'affaires de crimes violents, en hausse un peu partout dans le pays a augmenté davantage à Trois-Rivières (+78,68 %) que dans la province du Québec (+42 %) et au Canada (+17,16 %).

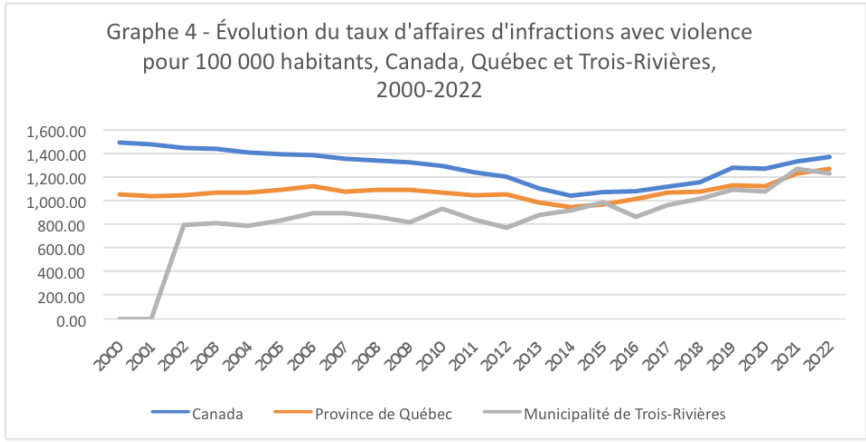

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

De plus, dès 2018, les mineur.e.s de Trois-Rivières et du Québec s'avèrent largement plus susceptibles d'être inculpé.e.s pour des infractions avec violence que ceux et celles de l'ensemble du pays. En 2022, leurs taux d'inculpation étaient respectivement de 783; 876 et 662 pour 100 000 personnes.

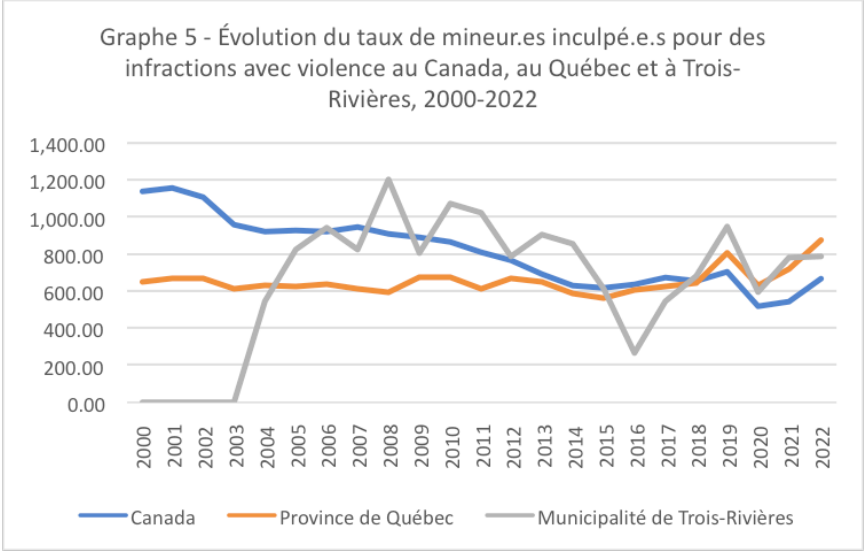

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Gravité des infractions

Quant à la gravité des infractions, le graphe 6 montre que globalement, le degré de gravité des crimes recensés par la police de Trois-Rivières depuis 2008 ressemble à celui du Québec, les deux étant plus faibles que celui du Canada.

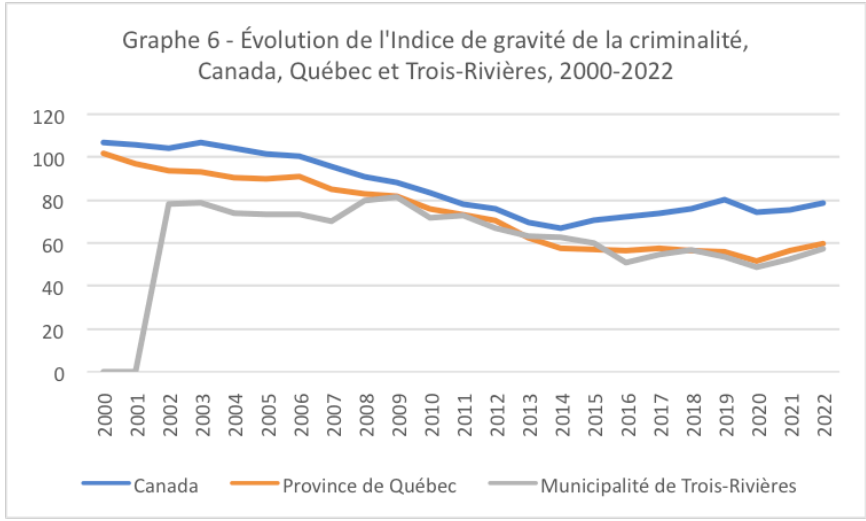

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Les données indiquent également une légère hausse, dès 2014, de l'indice de gravité de la criminalité dans ces trois juridictions[34], l'accroissement à Trois-Rivières est encore plus marqué pour l'indice de gravité des crimes violents. Entre 2002 et 2022, l'indice de la municipalité a augmenté de 53 % alors qu'il a baissé de 1 % dans la province et a augmenté de 2 % au pays. Malheureusement, l'information sur cet indice de Trois-Rivières n'est pas disponible pour les jeunes.

34. Cet indice décrit l'évolution du taux de criminalité selon la gravité des infractions commises déterminée en fonction de leur effectif, de la durée moyenne des peines et des taux d'incarcération. (Boivin 2013).

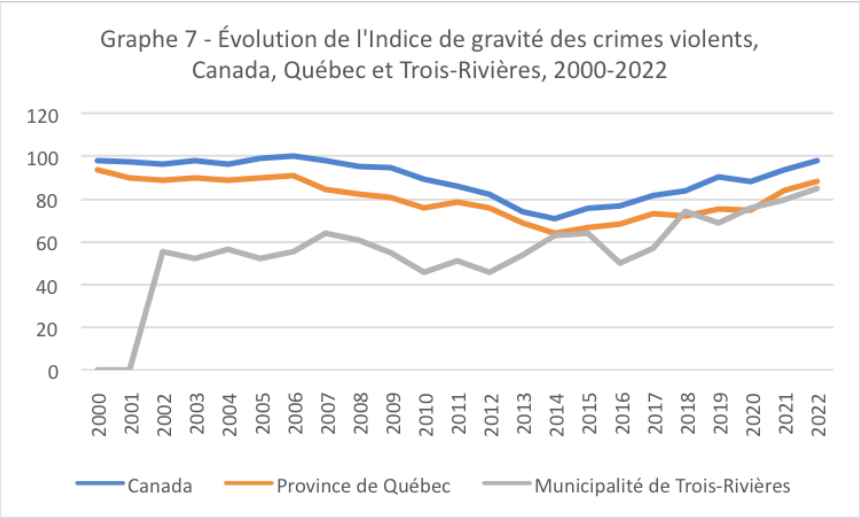

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Les homicides et tentatives de meurtre sont plutôt rares dans la province, elles le sont davantage à Trois-Rivières qui en a connu en moyenne moins de deux par année au cours des deux dernières décennies. Les voies de fait et les menaces constituent plus de deux tiers des crimes contre la personne dans la province[35]. Dans la Ville de Trois-Rivières, les voies de fait, les menaces et les agressions sexuelles constituent plus de 80 % des infractions contre la personne.

35. (MJSP) (2022). *Ibid.*

Tableau 4 - Évolution des crimes contre la personne, par type d'infraction, Trois-Rivières, 2015-2022

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Homicide	1	0	0	1	0	2	0	1
Autres infractions causant la mort	0	0	0	1	0	0	0	2
Tentative ou conspiration de meurtre	2	2	6	2	2	2	1	2
Agression sexuelle	77	78	84	123	136	137	196	189
Autres infractions sexuelles	30	38	52	72	81	73	68	63
Voie de fait	775	690	778	779	849	819	976	986
Harcèlement criminel	72	66	86	93	128	96	138	144
Proférer des menaces	243	211	233	228	248	296	302	273
Vol qualifié	53	18	31	40	37	43	36	39
Autres infractions	73	66	45	65	49	61	77	69
TOTAL	1 326	1 169	1 315	1 404	1 530	1 529	1 794	1 768

Source : Direction de la police, Ville de Trois-Rivières, Rapport annuel, 2015-2022, compilation de l'auteur.

Tandis que la proportion des voies de fait est restée relativement stable entre 2015 et 2022, celle des menaces a baissé de trois points de pourcentage et celle des agressions sexuelles a quasiment doublé.

Selon les statistiques officielles, au Canada, les voies de fait, les méfaits et les infractions contre l'administration de la justice, sont les infractions criminelles les plus souvent commises par les jeunes[36]. Mais les voies de fait n'ont pas évolué de la même manière partout au sein de la fédération canadienne. Entre 2002 et 2021, les voies de fait simples ont connu une hausse de 81 % à Trois-Rivières (passant de 350 à 635 affaires), alors qu'elles ont crû seulement de 32 % au Québec et ont même légèrement baissé au Canada. Quant aux personnes de moins de 18 ans, celles de Trois-Rivières étaient moins enclines que celles du reste de la province ou du pays à être inculpées pour voies de fait simples. Leur taux d'inculpation s'élevait à 101 pour 100 000 habitants comparativement à 185 pour le Canada et 228 pour le Québec.

36. Voir Greg Moreau (2022). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2021, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, https ://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00013-fra.htm

Graphe 8 - Évolution du taux de personnes inculpées pour voies de fait simples au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022

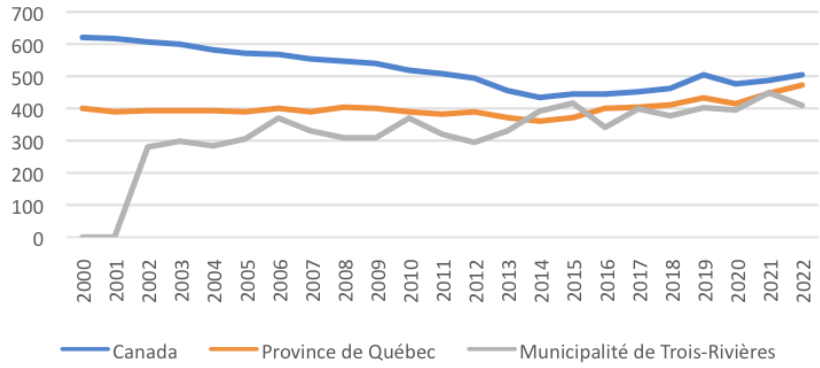

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Agression sexuelle

L'infraction qui a connu la progression la plus importante à Trois-Rivières et au Québec est l'agression sexuelle. En hausse depuis 2014 à Trois-Rivières, le nombre d'agression sexuelles de niveau 1[37] a plus que triplé entre 2014 et 2022, passant de 53 à 187 affaires (+253 %). Dans l'ensemble du Québec, leur nombre a plus que doublé (+121 %), tandis qu'à l'échelle du Canada, leur nombre a connu la moins forte hausse (+74 %). Selon le gouvernement du Québec, cette hausse « pourrait être attribuable à une plus grande sensibilisation de la population à l'égard de ce type de crime, à une dénonciation accrue (notamment en lien avec les mouvements sociaux tels que

37. L'expression « agressions sexuelles de niveau 1» désigne toutes les agressions sexuelles non armées, et n'ayant causé ou presque pas de blessures corporelles apparentes à la victime, conformément à l'article 271 du Code criminel. Voir https ://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/violence/agressions-sexuelles

#MoiAussi), à l'intensification des efforts pour lutter contre ces crimes, ou encore à une réelle augmentation des cas d'infractions sexuelles[38]. »

En 2022, le taux d'agressions sexuelles de niveau 1 de Trois-Rivières était largement supérieur à ceux du Québec et du Canada. Là encore, parmi les personnes de moins de 18 ans, les jeunes de Trois-Rivières se démarquaient dès 2019 en présentant un taux d'inculpation plus élevé que ceux de la province et du pays.

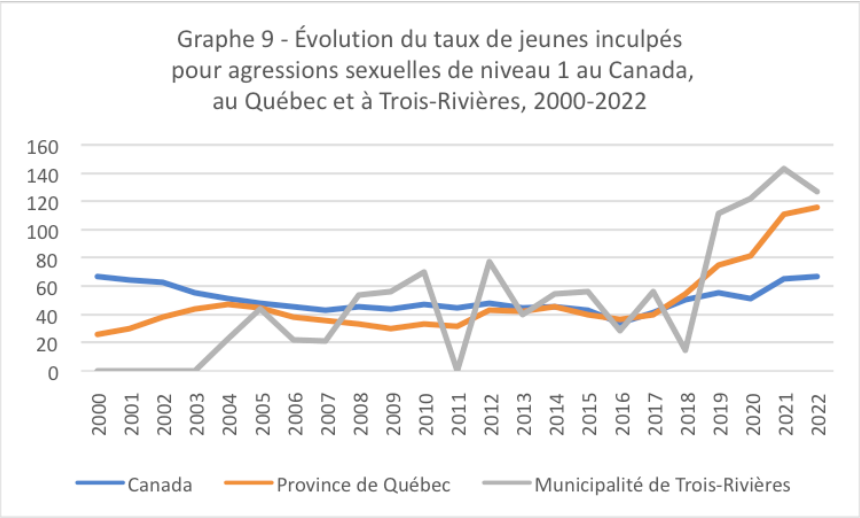

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Quant aux agressions sexuelles de niveau 2[39], leur nombre a été plutôt modeste. Elles ont d'abord été en baisse au Québec entre 2002 et 2013 avant de partir à la hausse jusqu'en 2020. Au Canada, elles sont en hausse dès 2014. À Trois-Rivières, cette infraction a plutôt suivi une courbe en dents de scie.

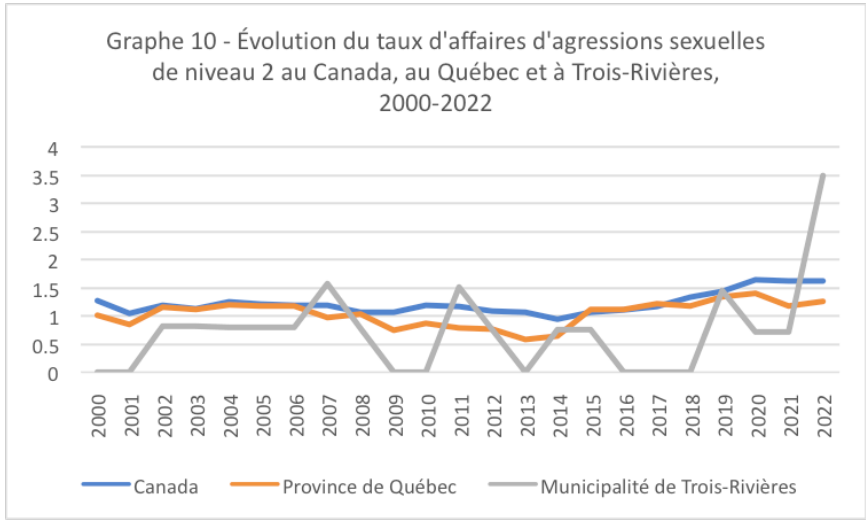

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

De même, le nombre d'affaires d'infractions sexuelles contre les enfants a explosé au Canada. Il est passé de 55 en 2003 à 12 838 affaires en 2021. Au Québec, la hausse a été tout aussi fulgurante, passant de 4 affaires en 2003 à 3812 affaires en 2022. Les observations sont bien plus modestes à Trois-Rivières

38. Ministère de la Sécurité publique (2024). Criminalité au Québec – Infractions sexuelles en 2021. Québec, 48 p. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/infractions-sexuelles/stats_infr_sexuelles_2021_amendee.pdf

39. Entendez par « agressions sexuelles de niveau 2» les agressions « où la personne qui agresse porte, utilise ou menace d'utiliser une arme ou une imitation d'arme; menace d'infliger des blessures à une personne autre que la victime; inflige des blessures (lésions) corporelles à la victime; ou quand plusieurs personnes commettent une agression sexuelle sur la même personne » (Institut de la statistique du Québec, 2023, https ://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/violence/agressions-sexuelles). Voir également l'article 272 du Code criminel canadien.

où le nombre d'affaires est passé de 7 à 60 entre 2008 et 2020. Ainsi, les adultes de Trois-Rivières restent jusqu'en 2016, moins enclin.e.s de se faire inculper pour pareille infraction que leurs homologues du Québec et du Canada, mais en 2020 et 2021, ils ont eu le plus fort taux d'inculpation. Quant aux personnes mineures, celles de Trois-Rivières ont été plus susceptibles que celles du Québec et du Canada de se faire inculper pour infractions sexuelles contre les enfants, entre 2017 et 2020. Quels que soient le lieu et l'âge considérés, les enfants de sexe féminin représentent la majorité des victimes et les hommes, la majorité des agresseurs[40].

Infractions relatives aux armes à feu

Les armes à feu occupent une place de plus en plus importante dans l'évolution des crimes contre la personne au Canada. Entre 2003 et 2022, le nombre d'infractions relatives aux armes à feu a quadruplé à Trois-Rivières alors qu'il a doublé au Québec (+155 %) et triplé au Canada (+210 %). Quand l'information est disponible, le taux d'inculpation des mineur.e.s pour cette infraction est en général plus élevé que celui des adultes. Jusqu'en 2021, il était plus fort à l'échelle du pays qu'au Québec et à Trois-Rivières. Mais c'est dans la province du Québec que l'inculpation pour une infraction relative aux armes à feu a connu sa plus forte progression (+485 %), comparativement à une hausse de 256 % à Trois-Rivières et 136 % au Canada.

Ainsi, en 2022, les mineur.e.s du Québec étaient plus susceptibles de se faire inculper pour cette infraction que leurs homologues de Trois-Rivières et du Canada.

Graphe 11 - Évolution du taux pour 100 000 d'affaires liées aux armes à feu au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022

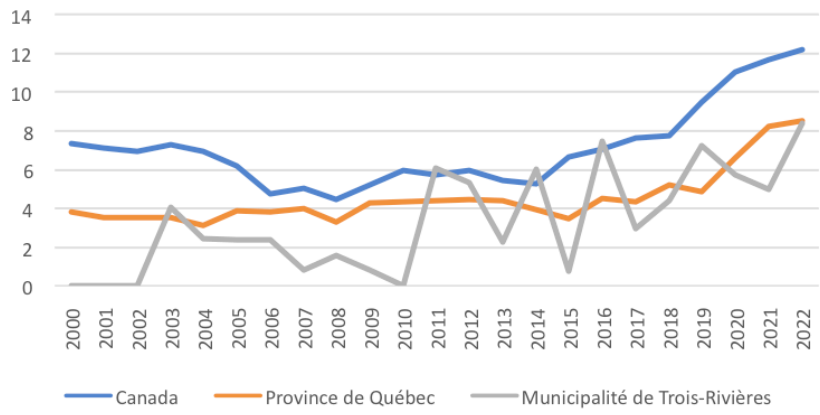

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

En résumé, les crimes contre la personne sont en augmentation à Trois-Rivières. Ils sont de plus en plus violents, impliquent de plus en plus une arme à feu, et leur niveau de gravité augmente au cours des dernières années. Quatre fois sur cinq, il s'agit de voies de fait, de menaces ou d'agressions sexuelles et les victimes sont le plus souvent des filles ou des femmes. L'action pénale contre les personnes de moins de 18 ans pour de telles infractions semble plus sévère à Trois-Rivières que dans la province et au pays. Mais cela ne semble pas pour autant infléchir la courbe de ces infractions. Qu'en est-il des crimes contre la propriété ?

40. Ministère de la Sécurité publique (2024). *Ibid.*

Crimes contre la propriété

Les crimes contre la propriété visent principalement les infractions à l'encontre des biens meubles et immeubles, les plus connus étant le vol, l'introduction par effraction dans le but de commettre un vol ou tout autre méfait, le méfait, la fraude ainsi que le recel, l'escroquerie, l'abus de confiance, la possession de biens illicites, etc. Ils constituent l'essentiel des infractions criminelles déclarées par la police. Les jeunes garçons seraient plus à risque que les jeunes filles d'être impliqués dans cette forme de délit[41]. Dans l'opinion publique, néanmoins, les jeunes sont régulièrement soupçonnés d'être responsables de tels crimes (notamment les méfaits) sans qu'il y ait pour autant de preuves tangibles de leur culpabilité.

Le graphe 12 montre clairement une similitude entre le taux des crimes contre la propriété au Québec et celui de Trois-Rivières, les deux étant inférieurs à celui du Canada. Entre 2002 et 2019, les crimes contre la propriété ont significativement baissé au Québec (-52 %) et à Trois-Rivières (-45 %). La chute a été bien plus modeste pour le Canada (-17 %), où ce type de crime a même connu un certain essor entre 2014 et 2019. Comme ailleurs au pays, après une longue période de baisse continue, le nombre de crimes contre la propriété à Trois-Rivières a connu un regain de vitalité en 2021 et 2022. Cependant, en 2022, les mineur.e.s étaient moins enclin.e.s de se faire inculper pour des crimes contre la propriété dans la municipalité de Trois-Rivières qu'aux échelles provinciale et fédérale.

Graphe 12 - Évolution du taux des crimes contre la propriété pour 100 000 personnes au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022

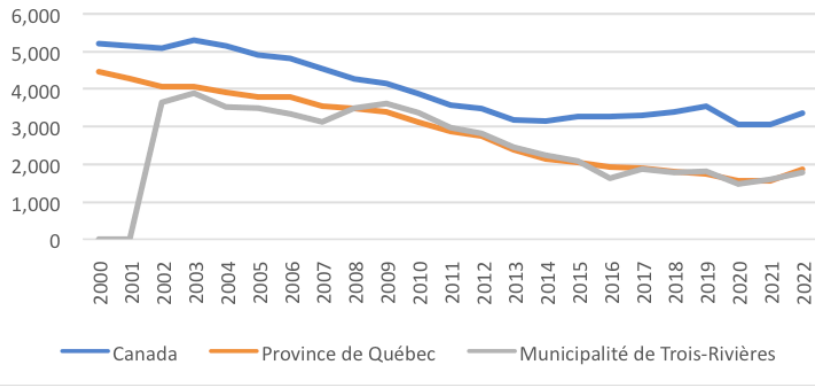

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

41. Armony, Côté, & Hassaoui (2021). *Ibid,* p. 24.

À Trois-Rivières, en 2022, plus de la moitié des crimes déclarés par la police étaient des infractions contre la propriété. Statistiquement parlant, les vols simples (36 %), les fraudes (26 %), l'introduction par effraction (14 %) et les méfaits (11 %) représentaient les infractions contre la propriété de loin les plus courantes. Entre 2015 et 2022, le nombre de fraudes a triplé alors que le nombre de méfaits a diminué de moitié (-52 %) et le nombre de vols simples a baissé du quart (-25 %).

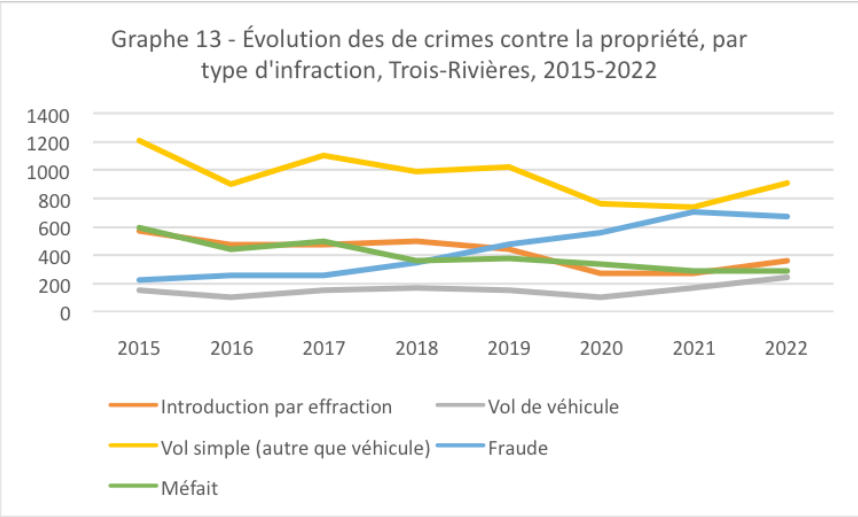

Source : Direction de la police, Ville de Trois-Rivières, Rapport annuel, 2015-2022, compilation de l'auteur.

Fraudes

Comme le Québec et le pays dans son ensemble, la Ville de Trois-Rivières est confrontée à une hausse préoccupante d'affaires de fraudes. En 2022, dans la ville la plus peuplée de la région administrative de la Mauricie, un crime contre les biens sur quatre était une fraude. Entre 2000 et 2022, la hausse de cette infraction à Trois-Rivières (+88 %) est largement supérieure à celles dans l'ensemble du Québec (+47 %) et du Canada (+64 %). Les jeunes sont particulièrement touchés par ce type de crime. Ceux de Trois-Rivières sont en général moins susceptibles de se faire inculper pour fraude que ceux de l'ensemble de la province.

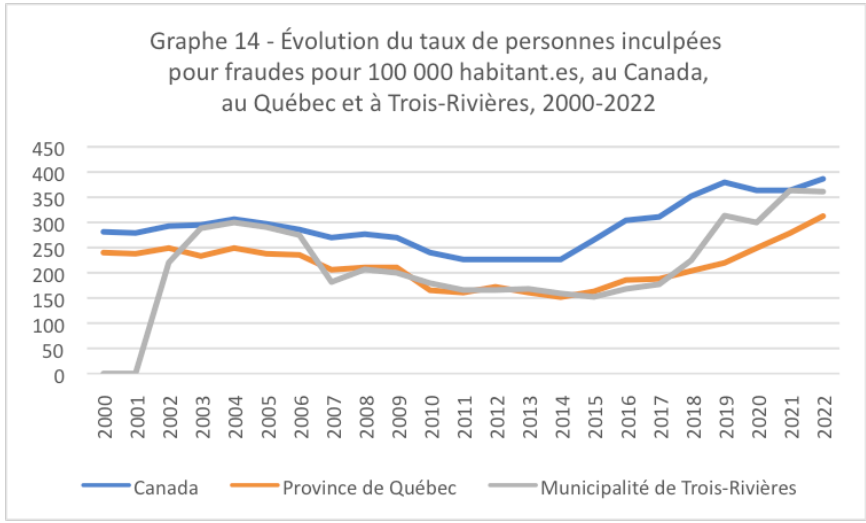

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Vols de moins de 5 000 $

D'une manière générale, le nombre d'affaires de vols de moins de 5 000 $ a baissé de plus de 50 % au Québec et à Trois-Rivières, entre 2002 et 2022. Il a également baissé au Canada, mais dans une moindre mesure (-25 %). Mais entre 2002 et 2021, c'est chez les jeunes que la chute a été la plus importante : -97 % à Trois-Rivières, comparativement à -93 % au Canada et -87 % au Québec.

Graphe 15 - Évolution du Taux de jeunes inculpés pour vol de moins de 5 000 $ au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022

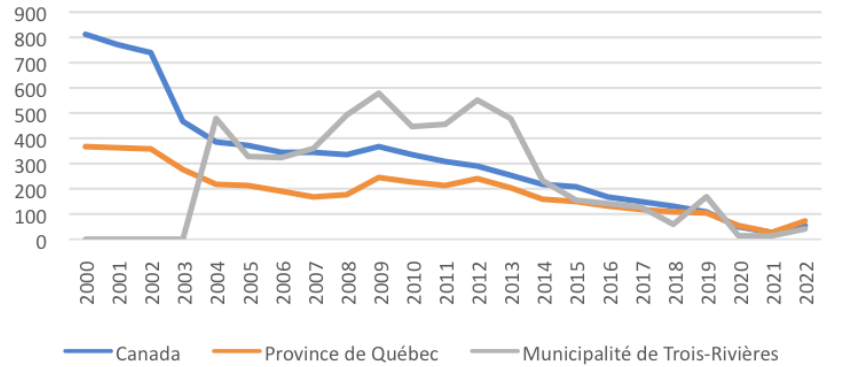

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Vol de véhicules à moteur

Entre 2002 et 2020, le nombre de vols de véhicule à moteur est en baisse au Canada, au Québec et à Trois-Rivières. Depuis, il connait une hausse importante à Trois-Rivières (+168 %), et dans une moindre mesure au Québec (+81 %) et au Canada (+35 %). De même, la hausse la plus importante du taux de vols de véhicule pour 100 000 personnes a eu lieu à Trois-Rivières (+124 %) comparativement à l'ensemble du Québec (+32 %) et du Canada (+79 %).

Comme pour la plupart des autres crimes contre les biens, le nombre de personnes inculpées pour vol de véhicule à moteur au Canada, au Québec et à Trois-Rivières a chuté drastiquement entre 2002 et 2020, soit respectivement de 52 %, 69 % et 79 %. Depuis, ce crime est en hausse partout : entre 2020 et 2022, il a plus que doublé à Trois-Rivières, a augmenté de 85 % au Québec et de 35 % au Canada. Le taux d'inculpation chez les jeunes a également chuté, entre 2004 et 2022. Mais c'est à Trois-Rivières qu'il a reculé le moins (-43 %) comparativement au Québec (-76 %) et au Canada (-87 %). Il a même connu une certaine hausse entre 2021 et 2022 à Trois-Rivières.

Graphe 16 - Évolution du Taux de jeunes inculpés pour vol de véhicule à moteur au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022

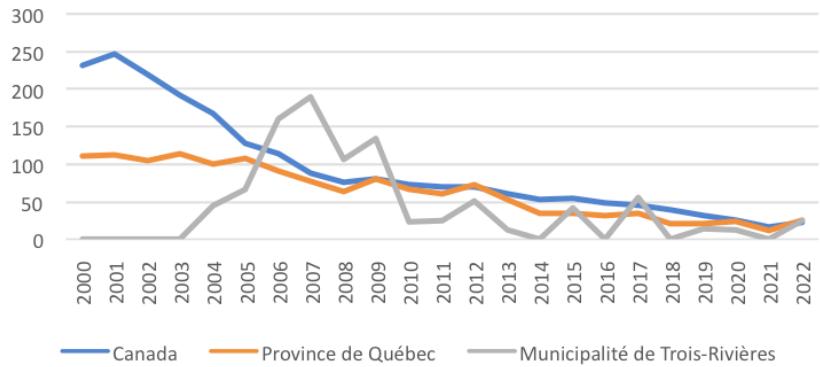

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Introduction par effraction

Quant aux affaires d'introduction par effraction, elles ont significativement reculé au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, entre 2002 et 2022, soit respectivement de -52 %, -74 % et -68 %. En 2022, les mineur.e.s de Trois-Rivières étaient les moins susceptibles de se faire inculper pour ce crime comparativement à ceux et celles de l'ensemble de la province ou du Canada.

Graphe 17 - Évolution du Taux de jeunes inculpés pour une affaire d'introduction par effraction au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022

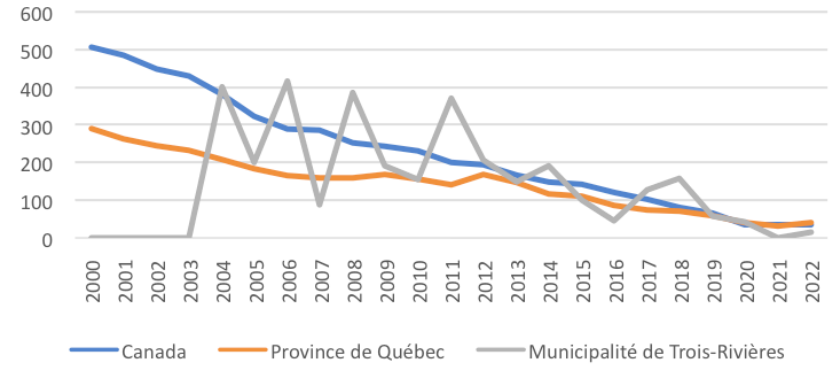

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Méfaits

Un méfait est un acte détruisant ou endommageant un bien, le rendant dangereux, inutile, inopérant ou inefficace, entravant son utilisation, sa jouissance ou son exploitation. Au Canada, le nombre total de méfaits[42] a faiblement varié (-6 %) entre 2002 et 2022. Il a néanmoins drastiquement chuté à Trois-Rivières (-60 %) et au Québec (-54 %) au cours de la même période. Mais, en général, on semble moins susceptible de se faire inculper pour méfait à Trois-Rivières que dans l'ensemble de la province et du pays. Cela est surtout vrai dans le cas des mineur.e.s, car entre 2004 et 2022, leur taux d'inculpation a considérablement chuté à Trois-Rivières (-4 %), comparativement au Canada (-73 %) et au Québec (-52 %).

42. Le méfait se définit comme un acte détruisant ou endommageant un bien, le rendant dangereux, inutile, inopérant ou inefficace, entravant l'utilisation, la jouissance ou l'exploitation légitime de ce bien.

Drogue

D'autres crimes complètent la liste des infractions au Code criminel. Les infractions de drogue figurent parmi celles qui menacent significativement la sécurité des jeunes et de leur famille. Entre 2002 et 2012, cette infraction était en hausse à Trois-Rivières où elle était largement plus fréquente que dans l'ensemble de la province et du pays. Elle déclinera entre 2013 et 2017 jusqu'à atteindre dans la municipalité un taux plus faible que ceux du Québec et du Canada.

Graphe 18 - Évolution du taux pour 100 000 personnes des infractions de drogue traitées par la police au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022

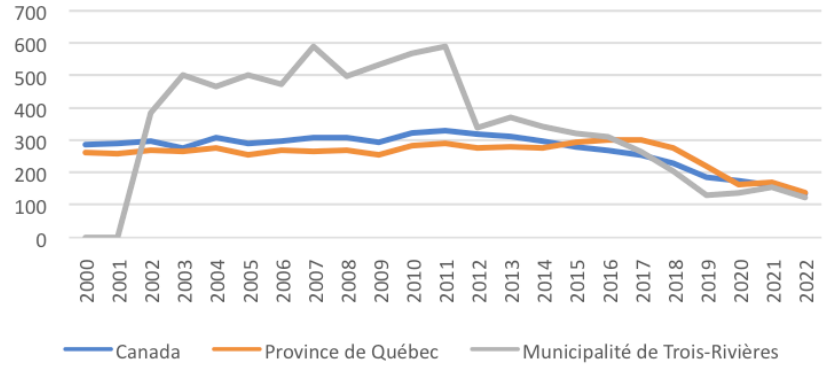

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Malgré cette tendance globale à la baisse, l'inculpation des mineur.e.s est en hausse depuis 2020. En 2022, les mineur.e.s de Trois-Rivières étaient trois fois plus susceptibles d'être inculpé.e.s pour des infractions de drogue que leurs homologues du Canada. L'écart avec le Québec est plus étroit.

Rappelons que les jeunes judiciarisés et les adolescent.e.s pris.e.s en charge par le réseau jeunesse présentent des taux d'expérimentation de substances psychoactives illicites, d'au moins un tiers, plus élevés. La tendance est la même pour la

Graphe 19 - Évolution du taux pour 100 000 personnes d'inculpation des mineur.es pour des infractions de drogue traitées par la police au Canada, au Québec et à Trois-Rivières, 2000-2022

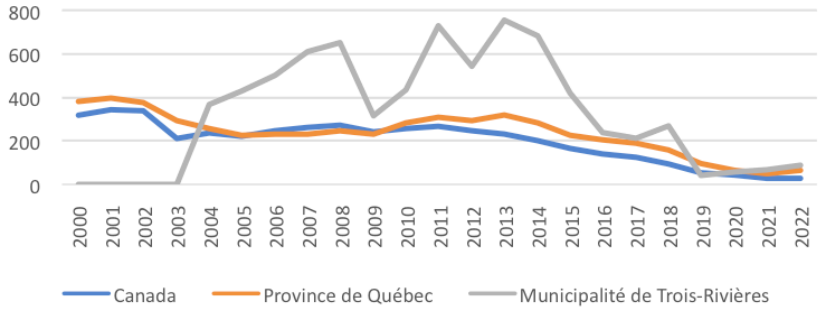

poly-consommation et la surconsommation[43].

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

43. Pascal Schneeberger, Serge Brochu et Marjolaine Dion (1995). Toxicomanie et mineurs judiciarisés : Recension des écrits. Les cahiers de recherches criminologiques, No 20, Centre international de criminologie comparée, https ://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2009711

Chapitre 4

La violence commise et subie par les jeunes de 12 à 35 ans

Dans la littérature scientifique, l'expression « violence chez les jeunes » désigne un large éventail de comportements et d'attitudes, allant de l'intimidation au meurtre. Multiple, la violence chez les jeunes peut revêtir plusieurs formes d'expression (physique, armée, sexuelle, verbale, psychologique) et peut se former dans différents contextes : à la maison, à l'école, dans la communauté ou sur Internet.

Le sociologue français François Dubet distinguait déjà en 1992, quatre types de violence chez les jeunes :

1. la première, dite normale, donc régulable et contrôlable, découle d'une agressivité nécessaire à la survie ou d'une réponse normale à une agression. Elle peut être aussi reliée à une crise de socialisation;
2. la deuxième, associée à la communauté des gangs, est celle d'une société segmentée en territoires dont les jeunes sont les défenseurs guerriers;
3. la troisième relève d'une utilité délinquante et est fortement liée à l'économie criminelle;
4. la dernière, la violence enragée, est plutôt reliée au caractère gratuit, excessif, méchant de la violence[44].

Comme le montre une étude récente du Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC), la plupart des actes de violence commis et subis par des jeunes ont lieu principalement dans des espaces de vie privés, sans égard à l'heure, au jour de la semaine ou au mois au cours desquels l'acte a été rapporté. Mais la violence communautaire, celle qui complète la violence familiale ou entre partenaires intimes, a surtout lieu dans un espace public ouvert ou fermé. Commise par une ou des personnes n'ayant aucun lien de parenté avec la victime (des connaissances, des pairs, ou des étranger.e.s), elle implique parfois l'utilisation d'une arme blanche ou d'une arme à feu[45].

44. François Dubet (1992). À propos de la violence des jeunes, Cultures et Conflits, no 6. https ://journals.openedition.org/conflits/672
45. Catherine Moreau, Maude Lachapelle, Cynthia Nasr, Dominique Gagné (2024). La violence communautaire commise et subie par les jeunes de 25 ans et moins : État des connaissances. Synthèse des connaissances par revue narrative systématisée. Institut national de santé publique. https ://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-05/3487-violence-communautaire-commise-subie-jeunes-25-ans-moins_0.pdf

Violence commise par les jeunes

Au Canada, on dénombrait, en 2020, 54 264 adolescent.e.s présumé.e.s auteur.e.s d'une infraction criminelle, soit 23 177 de moins qu'en 2019. Depuis le début des années 2000, le taux de criminalité attribuable aux jeunes à l'échelle du pays décroît de manière importante et continuelle[46]. En 2020, la majorité des délits et crimes commis par des personnes de moins de 18 ans se fit sans violence. La plupart du temps, il s'agissait de vol à l'étalage, de possession de biens volés, de violation d'une ordonnance de probation, ou d'agressions relativement mineures sans blessure[47].

Au Québec, la criminalité des mineur.e.s a connu une baisse tout aussi importante (- 30 %), surtout celle liée aux crimes contre la propriété (- 50,6 %)[48]. Mais le nombre de mineur.e.s inculpés pour un homicide, une infraction d'ordre sexuel ou le harcèlement criminel a plutôt connu un léger bond entre 2010 et 2019[49].

Comme le montre l'étude du CIPC : a) les jeunes hommes sont plus impliqués dans les crimes contre la personne que les jeunes femmes, b) le crime le plus commis par les jeunes femmes est celui de voies de fait (près de 50 % des crimes commis), tandis que chez les jeunes hommes, il s'agit à la fois de voies de fait (40 %), d'agressions armées (20 %) et de vols qualifiés (16 %)[50].

46. Moreau (2021), *Ibid.*
47. Gouvernement du Canada (2021). Aperçu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. https ://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/jj-yj/outils-tools/feuillets-sheets/pdf/alssj-oycja.pdf
48. MSPQ (2021), *Ibid.*
49. René-André Brisebois (2022). *Ibid.*
50. Chinchilla et al. (2023), *Ibid.,* p. 25.

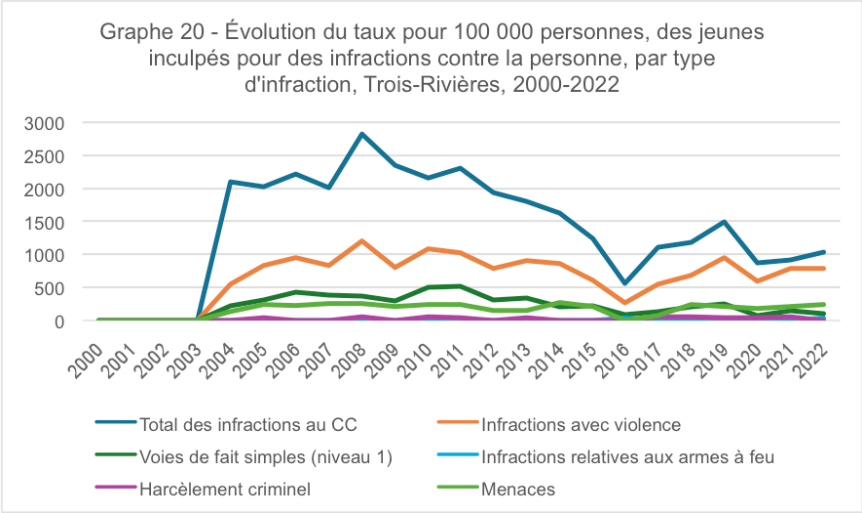

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Les statistiques policières disponibles ne permettent pas de brosser un portrait aussi complet de la violence commise par les jeunes de Trois-Rivières. Il existe certes des données désagrégées pour les moins de 18 ans, mais les statistiques absorbent le groupe des jeunes de 18 à 35 ans dans le groupe des adultes (18 ans et plus). Quoi qu'il en soit, nous savons que les adolescent.e.s de la municipalité sont surtout inculpé.e.s pour des infractions avec violence, dont les voies de fait, les menaces et les crimes contre les biens. Comme le montre le graphique 21, depuis l'arrivée de la pandémie en 2020, les jeunes commettent de plus en plus d'infractions contre la personne. Ils sont cependant peu impliqués dans la perpétration des crimes de sang, des crimes liés à des services sexuels, des infractions relatives aux armes à feu, et des actes de harcèlement criminel.

Ces jeunes sont même rarement en cause dans les délits de la route. Si les statistiques indiquent également une réduction significative de l'inculpation des mineur.e.s pour les crimes

contre les biens en 2021, elles signalent aussi une correction de la tendance en 2022, avec une hausse du total des crimes contre les biens, incluant les vols de 5 000 dollars et moins, et dans une moindre mesure, les méfaits et les fraudes[51].

Graphe 21 - Évolution du nombre de jeunes inculpés pour des infractions contre les biens, par type d'infraction, Trois-Rivières, 2000-2022

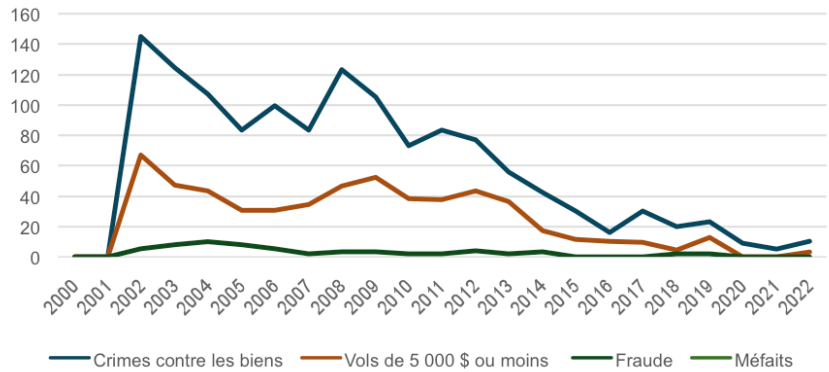

Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0187-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, services de police au Québec ; Tableau 35-10-0026-01 Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, compilation de l'auteur.

Violence subie par les jeunes

La victimisation des jeunes a augmenté un peu partout au Canada entre 2015 et 2021. Mais les taux de victimisation avec violence demeurent globalement plus élevés chez les jeunes de 18 à 25 ans que chez les mineur.e.s[52]. En 2021, sur un total de 192 413 victimes de crimes violents signalés à la police, un peu moins de la moitié (46 %) étaient de sexe masculin.

Parmi eux, le taux de victimisation avec violence le plus élevé a été enregistré chez les hommes de 25 à 34 ans (1 681) et ceux de 18 à 24 ans (1 660)[53]. En comparaison, chez les personnes de sexe féminin, le taux le plus élevé de violence subie a été enregistré chez les 12 à 17 ans (2 574). Ainsi, chez les garçons, les taux de victimisation étaient plus élevés pour les voies de fait, et chez les filles, pour les voies de fait, les agressions sexuelles et les infractions sexuelles contre les enfants[54].

Si près du tiers des crimes violents commis envers les garçons de 12 à 24 ans sont survenus à l'extérieur (autobus urbain, abribus, métro, station de métro, ou une autre forme de transport en commun et installations attenantes), la majorité de ceux qui touchent les filles de 12 à 17 ans (60 %) et les femmes de 18 à 25 ans (66 %), sont survenus dans une propriété privée (maison, unité d'habitation et construction sur une propriété privée). À l'école, le crime violent touche 21 % des garçons et 14 % des filles. 19 % des garçons et 11 % des filles de 18-24 ans en ont aussi fait l'expérience dans les centres commerciaux[55].

Au Québec, plusieurs études basées sur des enquêtes populationnelles portant sur les formes de victimisation vécues par les adolesccent.e.s, montrent que plus du tiers des jeunes de 12 à 17 ans (39 %) ont été victimes ou témoins d'au moins une forme de violence communautaire durant l'année précédant ces enquêtes (44 % des garçons et 35 % des filles)[56].

51. Une légère hausse a du reste été constaté en 2022, le nombre d'affaires est passé de 1 à 3.
52. Roxan Vaillancourt (2010). Les différences entre les sexes en ce qui touche les crimes violents déclarés par la police au Canada, 2008. Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique. https ://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85f0033m/85f0033m2010024-fra.pdf ?st=7JLu0A26
53. David Sutton (2023). La victimisation des hommes et des garçons au Canada, 2021. Statistique Canada. https ://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2023001/article/00001-fra.pdf ?st=GOiigUyG
54. Statistique Canada. (2022). Victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles commis par des membres de la famille et d'autres personnes, selon l'âge et le genre de la victime, le lien de l'auteur présumé avec la victime, et le type d'infraction. https ://doi.org/10.25318/3510019901-fra
55. Moreau et al. (2024). *Ibid.*, p. 18.
56. Cyr, K., Clément, M.-È. et Chamberland, C. (2014). La victimisation, une norme dans la vie des jeunes au Québec ? Criminologie, 47(1), 17-40. https ://doi.org/10.7202/1024005ar

L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) de 2016-2017 a révélé également que 3,7 % des élèves québécois ont rapporté avoir été menacés ou attaqués par des membres de gang à l'école ou sur le chemin de l'école au cours de l'année scolaire. 14 % des élèves ont rapporté avoir commis des actes de violence envers d'autres personnes au cours des mois précédant l'enquête, 20 % des garçons contre 8 % des filles. 5 % des élèves (8 % des garçons et 2,6 % des filles) ont rapporté avoir porté une arme comme moyen de défense ou pour se battre. Enfin, 3,6 % des élèves (4,4 % des garçons et 2,8 % des filles) ont déclaré avoir adhéré à un gang qui enfreint la loi[57].

De même, les résultats de la récente étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sur le vécu des adolescents et adolescentes dans les milieux sportifs au Québec (EVAQ) révèlent qu'environ 40 % des 9 221 adolescent.e.s pratiquant un sport organisé et participant à l'étude, ont été victimes d'au moins une forme de violence de la part d'une personne en position d'autorité, les taux respectifs sont de 11 % pour la violence physique, 8 % pour la violence sexuelle et 26 % pour la violence psychologique ou la négligence. Le taux s'élève à 56 % si on considère également leurs pairs[58].

Dans l'agglomération de Montréal, les jeunes ne sont guère plus à l'abri de la violence. 46 393 victimes de crimes contre la personne entre 2015 et 2021 étaient âgés de moins de 26 ans. 21 % des victimes signalées de crimes contre la personne avaient entre 18 et 25 ans et les 26 ans et plus, 68 %. Les mineur.e.s représentaient environ 11 % des victimes, avec 3 % pour les moins de 12 ans et 9 % pour les 12-17 ans.

57. Traoré, I., Dominic, J., Camirand, H., Street, M.-C. et Flores, J. (2018). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Résultats de la deuxième édition. L'adaptation sociale et la santé mentale des jeunes. Institut de la statistique du Québec. https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-la-sante-des-jeunes-du-secondaire-2016-2017

58. Institut de la Statistique du Québec (ISQ) (2024). Étude sur le vécu des adolescents et adolescentes dans les milieux sportifs au Québec (EVAQ). https ://statistique.quebec.ca/fr/document/violence-adolescent-sport-quebec/publication/violence-adolescents-adolescentes-milieux-sportifs-quebec

Tableau 5 – Âge des auteurs et des victimes de violence, Agglomération de Montréal, 2015-2021

Groupe d'âge	Auteurs présumés (n)	Auteurs présumés (%)	Victimes (n)	Victimes (%)
0-11 ans	287	0.31	4 349	3.11
12-17 ans	8 308	8.91	13 129	9.38
18-25 ans	18 224	19.54	28 915	20.65
26-64 ans	63 382	67.95	87 330	62.37
65-98 ans	3 072	3.29	6 302	4.5
Sous-total	93 273	65.14	140 025	
Age inconnu	49 916	33.91		

Source : Chinchilla et al. (2023), p. 21-22.

Même à l'école, les jeunes ne sont pas à l'abri des dangers. Selon une étude portant sur la violence à l'école à Montréal, près de 60 % des élèves ont été victimes au moins une fois de violence de la part d'un de leurs pairs.[59] Les élèves les plus jeunes sont plus susceptibles d'être la cible d'actes de violence comparativement à leurs pairs plus âgés. Or, être victime de violence à l'école peut entraîner plusieurs répercussions négatives sur l'adaptation sociale des jeunes et leur parcours de vie. Les études montrent, entre autres, que la victimisation chez les jeunes est souvent associée à un faible sentiment de compétence scolaire et d'auto-efficacité, au manque d'intérêt envers les activités scolaires, ainsi qu'au décrochage scolaire[60].

Les Montréalaises et Montréalais de moins de 25 ans ont le plus souvent été victimes de voies de fait (14 464 victimes), d'agressions armées/ inflictions de lésions corporelles (7 260 victimes), de vols qualifiés sur une personne (4 569 victimes), d'agressions sexuelles (code d'infraction 1330, 4 313 victimes), de menaces (3 854 victimes) et de harcèlement criminel (2 381 victimes)[61]. Comme ailleurs, la victimisation des jeunes s'avère moins importante dans le milieu scolaire (6 %) que dans les espaces privés (45 % des victimes) et dans les espaces publics ouverts (31 %) et fermés (16 %)[62]. L'enquête du CIPC a révélé également que les jeunes hommes de Montréal étaient plus souvent que les femmes, victimes des crimes violents, incluant ceux qui impliquent une arme à feu; exception faite des agressions sexuelles. Elle a relevé aussi que les jeunes hommes étaient plus susceptibles d'être victimes de crimes par arme à feu dans les espaces publics ouverts que dans les espaces privés et dans les espaces publics fermés[63].

Ainsi, la prévalence des crimes violents envers les jeunes varie selon les milieux : dans les espaces privés, on a recensé 7 024 victimes de voies de fait (niveau 1), 480 victimes d'agressions armées/ inflictions de lésions corporelles,

2 249 victimes d'agressions sexuelles, 2 102 victimes de menaces et 550 victimes de vols qualifiés sur une personne. Dans les espaces publics fermés, chez les moins de 25 ans, la police a enregistré 2 396 victimes de voies de fait (niveau 1), 1 147 victimes d'agressions armées/inflictions de lésions corporelles, 690 victimes de menaces, 687 victimes d'agressions sexuelles et 611 victimes de vol qualifié sur une personne. Dans les espaces publics ouverts, elle a enregistré 3 765 victimes de voies de fait (niveau 1), 2 251 victimes d'agressions armées/ inflictions de lésions corporelles, 587 victimes de proférations de menaces, 812 victimes d'agressions sexuelles et 3 250 victimes de vols

59. Bélanger, J., et al. (2010). Portrait de la violence dans des écoles secondaires montréalaises : enjeux pour l'éducation à la santé *Revue des sciences de l'éducation* 36(3) : 649-669
60. Ibid.

61. Chinchilla et al. (2023), *Ibid.*
62. Ces pourcentages sont calculés sur un total de 34 460 victimes des crimes les plus fréquents.
63. Fernando A. Chinchilla, Emmanuelle Fahey, Janny Montinat, Alexis St-Maurice et Charline Stiefvater (2023). Deuxième rapport sur la violence commise et subie par les jeunes de l'agglomération de Montréal. Montréal : Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC). https ://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2023/07/Rapport-VCSJ_2023.pdf

qualifiés sur la personne[64]. À l'école, ces crimes sont beaucoup moins fréquents : 1 073 victimes de voies de fait (niveau 1), 393 victimes de menaces, 312 victimes d'agressions armées/inflictions de lésions corporelles la profération (niveau 2), 185 victimes d'agressions sexuelles, et 113 victimes de vol qualifié sur une personne.

Nous n'avons pas de données comparables sur la victimisation des jeunes de Trois-Rivières. Les données disponibles sur les victimes de crimes violents déclarées par la police à Trois-Rivières ne sont pas ventilées selon l'âge. L'information la plus proche du territoire qui concerne les jeunes provient d'un échantillon représentatif des élèves de la Mauricie et du Centre du Québec dans le cadre de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017.

Selon les données de cette enquête, près de 30 % des jeunes, davantage de garçons (33 %) que de filles (28 %), ont été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école. Les garçons étaient plus susceptibles que les filles de se faire injurier, frapper ou pousser violemment, tandis que les filles étaient plus enclines de subir des attouchements sexuels non voulus. Environ, un tiers des élèves (31 %) rapportent avoir manifesté au moins un comportement d'agressivité directe envers une victimes et près de deux tiers (64 %), un comportement d'agressivité indirecte[65]. Environ 8 % des élèves de 14 ans et plus rapportent avoir eu des relations sexuelles forcées, une des plus fortes proportions au Québec. Les filles sont particulièrement touchées (14 %)[66].

Ces données révèlent une forte prévalence de la victimisation des jeunes du secondaire dans la région de la Mauricie. Cependant, notre enquête terrain indique que ces victimes vont rarement chercher de l'aide et encore moins auprès de la police. Le policier Robert partage les résultats d'un sondage informel qu'il a mené dans une école secondaire de Trois-Rivières :

> *« J'avais demandé aux jeunes depuis le début de l'année scolaire combien avaient été victimes d'une infraction criminelle. Le sondage a révélé qu'à peu près un jeune sur cinq a été victime d'une infraction criminelle. [...] Puis mon 2e volet de sondage c'est, est-ce que tu as demandé de l'aide avec tout ça à quelqu'un de l'école ? 75 % des jeunes ont dit non. Honnêtement, la réalité ça doit être beaucoup plus que ça [...] Puis as-tu demandé de l'aide auprès de la police ? Là, c'est 92 % des jeunes qui ont pas demandé d'aide. Je trouve ça plus réaliste. Les chiffres de la criminalité en matière de cyberintimidation, c'est vraiment énorme. »*
>
> Robert, homme blanc, agent de police

64. Ces pourcentages sont calculés sur un total de 34 460 victimes des crimes les plus fréquents.
65. L'agressivité indirecte fait référence à des comportements plus subtils marquant l'intention de nuire à autrui tout en restant anonyme pour éviter la contre-attaque ou d'assumer les conséquences.
66. Yves Pépin (2019). Un regard averti sur l'état de santé de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec : La violence chez les jeunes du secondaire en Mauricie et Centre-du-Québec. https ://ciusssmcq.ca/telechargement/1087/violence-eqsjs-2016-2017

Chapitre 5

L'insécurité urbaine : un phénomène multidimensionnel

Quand on parle d'insécurité urbaine, on pense tout de suite à la criminalité et à la délinquance. Mais le terme insécurité désigne un **phénomène autrement plus complexe** qui déborde largement le domaine de la criminalité, et englobe les dimensions financière, alimentaire, résidentielle, routière, sanitaire, sociale, etc. de l'insécurité. Celle-ci doit être combattue dans ses différentes dimensions pour bâtir des communautés sécuritaires.

Insécurité résidentielle

Plusieurs intervenants sociaux pensent comme le travailleur de rue, Bastien, que l'enjeu prioritaire de Trois-Rivières est **l'insécurité résidentielle.** Le concept d'insécurité résidentielle renvoie à l'incapacité des ménages locataires ou propriétaires d'occuper un logement aussi longtemps qu'ils le souhaitent, tout en remplissant leurs obligations. Elle correspond aussi à la peur et au risque réel de perdre ou de ne pouvoir occuper son logement à court terme à cause de problèmes économiques, juridiques ou d'aménagement urbain.[67] L'insécurité résidentielle, ce sont aussi des problèmes de réno-éviction[68], de logement insalubre ou inabordable, bref de besoins impérieux en matière de logement[69].

Dans la Ville de Trois-Rivières, l'insécurité résidentielle frappe un segment croissant de la population. L'explosion des demandes d'aide de dernier recours en matière de logement en est symptomatique. L'intervenant de rue, Bastien, confirme qu'un nombre important de personnes, incluant des jeunes de moins de 35 ans, n'ont juste pas accès à un logement : « Tu sais, cette année [2024], à Trois-Rivières, il a fallu pour une 2e, 3e année consécutive, avoir un refuge d'urgence cet hiver, pour pouvoir

67. Xavier Leloup (2021). L'insécurité résidentielle dans huit villes canadiennes Développement d'un modèle de mesure à l'échelle des aires de diffusion (AD). INRS : https ://espace.inrs.ca/id/eprint/12118/1/InsecuriteResidentielle_Leloup_2021.pdf ;
Leah R. Kimber, Claudine Burton-Jeangros, Loïc Riom et Cornelia Hummel (2018). « Le sentiment d'insécurité chez les personnes âgées : entre transformations de l'environnement et fragilité individuelle », *Swiss Journal of Sociology*, 44 (1), p. 139–156. https ://sciendo.com/pdf/10.1515/sjs-2018-0007
68. Cette expression désigne l'éviction illégale d'un locataire par un propriétaire dans le but d'effectuer des rénovations majeures.
69. On dit qu'un ménage a des besoins impérieux en matière d'habitation si son logement est considéré comme inadéquat, inabordable ou d'une taille non convenable, ou si son niveau de revenu est insuffisant pour lui permettre de payer les frais de logement sans compromettre ses autres besoins fondamentaux.

accueillir des gens. Parce que tout était plein, il y avait pas d'endroit où aller, tu sais. » Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation. Selon Bastien, des problèmes de santé mentale ou physique, la pénurie de logement, la réno-éviction, le manque de ressources, sont autant de facteurs susceptibles de précipiter des individus vulnérables dans l'itinérance. Il rappelle d'ailleurs que Trois-Rivières avait en février 2024 le plus bas taux d'inoccupation du Canada, soit 0,4 %, comparativement à 1,4 % pour l'ensemble du Québec[70].

Selon les témoignages recueillis, la hausse du coût de la vie est une source de stress financier pour bon nombre de jeunes, au cégep ou à l'université, qui craignent de ne pas avoir assez d'argent pour payer leur loyer en même temps que leurs études. Des histoires de jeunes qui se logent en échange de services sexuels ou qui acceptent des gestes de nature sexuelle contre un loyer à moindre coût ont également été évoquées.

L'insécurité résidentielle a de particulier qu'elle précipite ses victimes au milieu d'un cercle vicieux dont il est difficile d'échapper. Quand elle se transforme en errance ou en itinérance, qu'elle soit temporaire ou chronique, elle expose ses victimes, surtout les jeunes, à toutes sortes de risques et de dangers. Le travailleur de rue, Bastien, développe :

« Tout ça, c'est le fait de pas avoir de place pour se loger. Ça amène un paquet d'autres problématiques, que ça soit de l'errance, de l'itinérance. Puis tu sais, il y a aussi l'abordabilité de ces logements-là. Si on n'est pas capable de se loger, ben évidemment, ça nous met dans une position de vulnérabilité, de précarité qui est sans nom. Pas de logement, pas d'endroit où aller, c'est clair que ça amène un paquet de troubles, un paquet d'autres problèmes. Ça déborde même jusqu'au niveau de la criminalité, la petite criminalité. »

Bastien, homme blanc, travailleur de rue

Dans la rue ou en hébergement d'urgence, les jeunes en situation d'itinérance courent le risque de se faire abuser ou exploiter. L'intervenant social Alain explique :

« [...] mais dans la rue, ceux qui sont plus fréquemment dans la rue, il y a beaucoup moins de sécurité pour eux. [Même en hébergement d'urgence, on devrait séparer les jeunes]. Quand tu as 20 ans, [et que] tu te ramasses avec des messieurs qui ont 50 ans, qui ont du vécu, [...] ça fait des années qu'ils sont à la rue, ils vont souvent profiter des jeunes. »

Alain, intervenant social

L'insécurité résidentielle peut également engendrer ou exacerber l'insécurité alimentaire. C'est ce qu'explique Bastien :

« [Pas de logement] ça va aller toucher aussi la sécurité alimentaire, si j'ai pas d'endroit où je peux stocker [ma nourriture]. C'est aussi simple que ça, si j'ai pas d'endroit où mettre les aliments qu'on me donne. Euh, je suis pas plus avancé en fait, si on me donne, je sais pas, quelque chose que je peux pas faire cuire, si j'ai pas les moyens de ... si j'ai pas les capacités de l'apprêter, parce que j'ai pas de place ou j'ai pas les outils ou les habilités [...] de pouvoir le préparer. Ben évidemment, on devient extrêmement vulnérable. [...] Tu sais, c'est notre grande sécurité globale qui est menacée. »

Bastien, homme blanc, travailleur de rue

Insécurité alimentaire

En 2023, la Mauricie et le Centre-du-Québec avaient le triste record des demandes d'aide alimentaire au Québec. Tous les mois, un total de 34 928 personnes de la région, dont 10 828 enfants ont recours à l'aide alimentaire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2022 et de 37 % par

70. Rappelons que le seuil d'équilibre du marché est en général fixé autour de 3 %.

rapport à 2019[71]. L'enquête de terrain a aussi montré que beaucoup de jeunes de Trois-Rivières ne sont pas à l'abri de l'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire correspond à toute situation où la disponibilité d'aliments sains, nutritifs et personnellement acceptables, tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité, est restreinte, limitée ou incertaine, et où une personne ou un groupe de personnes n'ont pas la capacité de s'en procurer, le plus souvent en raison d'un manque de ressources financières.[72]

Il y a d'abord des enjeux de disponibilité des marchés alimentaires et d'accessibilité aux personnes qui n'ont pas de voiture ou qui sont à mobilité réduite. Une cégépienne fait remarquer à ce sujet :

« Justement au centre-ville, je sais que c'est là l'épicerie. Par exemple, [il y a] un maxi ou un super C. [...] Mettons que tu habites dans le plein cœur du centre-ville, le Super C, il ne doit pas être à distance de marche de 30 minutes. Au moins une vingtaine de minutes. Fait que pour quelqu'un, par exemple, qui présente des enjeux physiques, à mobilité réduite ou quoi que ce soit, ça peut être difficile pour eux de se rendre là. »

Lili, jeune fille au cégep

Plusieurs zones de la ville sont décrites comme des déserts alimentaires[73]. Lise, une intervenante auprès de jeunes familles explique :

« Oui, dès qu'on s'éloigne des centres, par rapport à où je travaille, si on va vers Sainte-Marthe, qui est plus loin, c'est un désert alimentaire. Plus tu recules dans ce coin-là, ben PRC, Saint-Louis de France, si t'es plus dans les extrémités, au cas où t'as pas de voiture, c'est vraiment difficile d'avoir accès. Pour les autres arrondissements, je suis pas certaine. Par exemple, je sais que dans le quartier Saint Philippe, c'est un désert alimentaire, mais c'est pas mal tout. »

À cause des lacunes du transport en commun, même l'accès à l'aide alimentaire de dernier recours peut être compromis. Lise ajoute :

« [...] quelqu'un qui est en situation précaire, s'il a besoin d'aller à la banque alimentaire, et qu'il est dans une région éloignée, cette personne-là doit prévoir énormément de temps dans sa journée, parce que le déplacement [en transport collectif] est très long et pas effectif. En plus du temps, [...] cette personne là si elle essaye d'avoir un revenu de travail, elle doit manquer le travail pour aller chercher la banque alimentaire, ce qui est un peu contradictoire. »

À cause d'un manque de flexibilité, certain.e.s bénéficiaires de l'aide alimentaire font parfois des choix déchirants, par exemple entre la banque alimentaire et le travail. Lise rapporte une situation dont elle a été témoin :

« [...] la personne [concernée] devait faire le choix entre manquer le travail ou aller à la Banque alimentaire le mercredi. [Elle] a fini par décider de continuer à aller au travail [même si elle] avait vraiment besoin d'aide alimentaire. Il y avait pas de possibilité d'accommodation pour lui, de dire allez chercher plus tard ou peu importe. Il y avait pas d'ouverture à ce niveau-là. »

Lise, femme blanche intervenante communautaire

L'insécurité alimentaire affecte la santé physique des personnes qui en sont victimes, surtout les plus jeunes. Elle altère la capacité de concentration en classe de celles et ceux qui étudient.

71. Voir https ://www.noovo.info/nouvelle/chaque-mois-plus-de-34-000-personnes-ont-recours-a-laide-alimentaire-en-mauricie-et-centre-du-quebec.html

72. François Fournier (2022). La faim justifie des moyens. S'engager à réduire durablement et à prévenir l'insécurité alimentaire des ménages au Québec, Montréal, Observatoire québécois des inégalités. https ://observatoiredesinegalites.com/la-faim-justifie-des-moyens/

73. Ce terme désigne un secteur qui procure un faible accès à certains produits alimentaires réputés sains à des prix abordables.

Elle amenuise leur taux de persévérance et de réussite scolaire. Elle pousse quelques-un.e.s vers la parentification, c'est-à-dire l'accomplissement de tâches d'adultes (préparer les repas, s'occuper des corvées domestiques, faire la discipline pour les plus jeunes, travailler, etc.). Les plus influençables dérivent vers la criminalité et les gangs.

Insécurité numérique

L'insécurité numérique chez les jeunes est un autre enjeu évoqué à plusieurs reprises lors des différents échanges avec différents publics : les étudiantes et étudiants, les professionnel.le.s de l'administration municipale et les acteurs et actrices du milieu. Trois grandes préoccupations ressortent de ces échanges : la surexposition des jeunes sur les réseaux sociaux, la cyberintimidation et les risques de santé publique.

La surexposition des jeunes

Plusieurs travaux de recherche rapportent que les écrans occupent une place très importante dans la vie des adolescentes et adolescents du Québec. Selon une étude de la Société canadienne de physiologie de l'exercice, un jeune de 12 à 24 ans sur cinq se divertit devant un écran au moins 35 heures par semaine.[74] Les espaces numériques se sont ainsi transformés en milieux de vie, surtout pour les jeunes. Ils y multiplient des relations et en développent de nouvelles, pour s'amuser, trouver un emploi, réseauter, travailler, demander de l'aide. Certains y trouvent l'amour, d'autres y cultivent des amitiés. Derrière leur écran, les jeunes aiment, adorent, partagent, se comparent, critiquent, envient, déprimen…t Les réseaux sociaux sont alors devenus essentiels dans leur quotidien. Ils sont devenus si vitaux, qu'en sortir est perçu et vécu comme un suicide social, ni plus ni moins.

Un nombre grandissant de parents se sont montrés très préoccupés par cette nouvelle réalité face à laquelle ils se sentent désarmés. Sandy, une mère monoparentale se confie :

> *« Ben moi, ça me préoccupe beaucoup parce que ça fait des années-là que mon garçon il est sur l'ordinateur, puis tout ça, puis je sais pas nécessairement le contrôler sur qu'est-ce qu'il fait, qu'est-ce qu'il voit là ? »*
>
> Sandy, femme blanche, mère monoparentale

Presque tous les acteurs rencontrés ont exprimé une certaine impuissance par rapport à cette situation. D'ailleurs, les intervenant.e.s s'inscrivent de plus en plus dans une logique de réduction des méfaits. Car l'exposition à et l'usage de ces espaces virtuels ne sont pas sans risques. Ces plateformes peuvent provoquer des dommages, susciter ou renforcer la propagation de comportements nocifs, affectant négativement l'estime de soi et l'inclusion sociale des jeunes victimes.

Par exemple, la surexposition à du contenu inapproprié de violence ou de pornographie provoque chez certain.e.s jeunes un chamboulement de personnalité suivi de troubles de comportements, y compris dans leurs relations amoureuses. De surcroît, les réseaux sociaux amplifient la désinformation. Selon une enquête de l'Académie de transformation numérique, en 2021, un.e adulte québécois.e sur trois utilisait les

74. INSPQ (2016). Le temps d'écran, une autre habitude de vie associée à la santé. Synthèses. TOPO – Synthèses de l'équipe Nutrition – Activité physique – Poids, Numéro 12 – Septembre 2016.

réseaux sociaux comme principale source d'information, les proportions équivalentes s'élevaient à 50 % chez les personnes âgées de 25 à 34 ans et de 67 % chez celles de 18 à 24 ans.[75] Une nuance s'impose toutefois, car les jeunes ne sont pas exposé.e.s de manière égale à la désinformation à l'ère numérique. Une étude réalisée en France a bien montré d'une part, que les jeunes qui sont issu.e.s de milieux populaires sont plus enclin.e.s à la non-information qu'à la désinformation, et d'autre part que les plus nanti.e.s sont soumis à une logique d'exposition sélective à l'information moins forte sur les réseaux sociaux que sur d'autres médias[76].

Mais la grande inquiétude qui semble faire l'unanimité chez les répondant.e.s est celle de la cybersécurité. L'intervenant du milieu Mathieu en parle :

> *« L'autre enjeu de sécurité, par exemple, qu'on voit à la maison des jeunes, [...] c'est tout ce qui touche, mettons à la cybersécurité. Tu sais, les jeunes sont beaucoup, mettons sur leur téléphone, les adultes aussi. Par rapport à ça ils sont imprudents sur toutes ces plateformes-là. »*
>
> Mathieu, intervenant du milieu

La littérature rappelle que les jeunes sont souvent perçus, à tort, comme des « natifs numériques », c'est-à-dire naturellement doués ou dotés de compétences pour faire bon usage des nouvelles technologies. La réalité est pourtant plus nuancée. Leur capacité à maîtriser ces nouveaux outils dépend beaucoup de leur milieu d'origine et de leur entourage familial.[77] Aussi, certain.e.s d'entre eux, les plus défavorisé.e.s, manquent souvent des compétences critiques nécessaires pour naviguer de manière sécuritaire sur Internet. Ces lacunes les exposent à des risques accrus de cybercriminalité.[78] Les participant.e.s à notre enquête qualitative ont manifesté une grande préoccupation à cet égard. Selon les données du CIPC, les cybercrimes pouvant être subis et perpétrés par les jeunes sont la distribution d'images intimes, l'extorsion d'une personne, le leurre d'enfant au moyen d'un ordinateur, la profération de menaces, le harcèlement criminel, les contacts sexuels, les agressions sexuelles et l'intimidation d'une personne non associée au système judiciaire[79]. Le cégépien Mario évoque les risques relatifs aux données personnelles :

> *« C'est rendu très facile de trouver des informations personnelles des gens comme leur adresse, leur numéro de téléphone et cetera rien qu'à partir de leur compte Facebook. »*
>
> Mario, jeune cégépien blanc, de moins de 25 ans

Au-delà de ces risques, à cause de leur surexposition numérique, certain.e.s jeunes de Trois-Rivières se sont fait pirater leurs appareils électroniques (plusieurs se sont font filmer à leur insu – suivi de tentative d'extorsion). D'autres se sont fait voler des renseignements personnels.

L'usage que les jeunes font du numérique les expose aussi au risque de violer la loi sans le savoir. Partager les photos intimes d'un.e partenaire, harceler, pirater, tracker, ce sont autant

75. Académie de la transformation numérique (2022), Actualités en ligne, réseaux sociaux et balados. https ://transformation-numerique.ulaval.ca/wp-content/uploads/2022/06/netendances-2021-actualites-en-ligne-reseaux-sociaux-et-balados-1.pdf
76. Julien Boyadjian (2020). Désinformation, non-information ou sur-information : Les logiques d'exposition à l'actualité en milieux étudiants. *Réseaux*, 222, 21-52. https ://doi.org/10.3917/res.222.0021
77. Sue Bennett (2023). Les jeunes, tous virtuoses du numérique ? https ://www.unesco.org/fr/articles/les-jeunes-tous-virtuoses-du-numerique-0
78. Boyd, D., Le Crosnier, H. et Pène, S. (2016). *C'est compliqué : les vies numériques des adolescents*. Caen : C & F éditions; Kowalski, R. M., Giumetti, G. W., Schroeder, A. N. et Lattanner, M. R. (2014). Bullying in the digital age : A critical review and meta-analysis of cyberbullying research among youth. *Psychological Bulletin*, *140*(4), 1073-1137. https://psycnet.apa.org/record/2014-04307-001
79. Chinchilla et al. (2023), *ibid.*

de crimes technologiques qui sont banalisés par les jeunes d'après Nadine, une policière. Les policiers participants à notre enquête ont souligné que la grande exposition suivie de l'utilisation du numérique par les jeunes jurait avec leur manque de connaissance des lois qui les encadrent et conséquences légales de certaines actions en ces lieux. Le policier Robert développe :

« Ce qu'il faut savoir, c'est que les jeunes ne connaissent pas le code criminel, ne connaissent pas les lois. On était pareil dans notre temps. Donc moi, [comme agent de police] c'est ça mon mandat. Puis l'affaire c'est qu'ils se mettent dans le trouble sans le savoir bien souvent. Moi je compare souvent des réseaux sociaux à un permis de conduire. Pour un permis de conduire, [...] faut avoir 16 ans, pour une certaine maturité. Parce que conduire une auto, ça demande quand même beaucoup de responsabilités. Tu peux te mettre dans le trouble, si tu fais des infractions. Les réseaux sociaux, je trouve que c'est la même chose. [Mais] ils peuvent dire n'importe quoi. Il n'y a pas vraiment de barrière. [Les jeunes] peuvent les avoir à partir de quoi, 10 ans ? 11 ans ? Si les jeunes [ne gèrent pas bien], ils se mettent dans le trouble très rapidement. »

Robert, policier

D'où la nécessité d'éduquer les jeunes sur les responsabilités et les risques légaux associés à l'utilisation inappropriée des réseaux sociaux.

Les risques de santé publique

Les réseaux sociaux et le numérique posent aussi pour les jeunes de Trois-Rivières et d'ailleurs certains risques de santé publique. Tout d'abord, ils et elles ont parfois l'impression de pouvoir s'auto-diagnostiquer sur le web, même pour des troubles sévères (Mathieu). Ensuite, les dynamiques d'exposition et d'interaction sur les réseaux sociaux peuvent mener également à la détresse et l'isolement social ou accentuer des troubles comme l'anxiété et la dépression chez les adolescent.e.s.[80] D'ailleurs, plusieurs acteurs et actrices du milieu ont relevé une certaine augmentation de l'anxiété chez les jeunes qu'ils associent, entre autres, à la gestion de leur présence constante sur les médias sociaux. D'après la cégépienne Rose, les jeunes de 12 à 35 ans à Trois-Rivières connaissent beaucoup de problèmes d'anxiété. Certain.e.s prennent des antidépresseurs, d'autres sont incapables d'aller à l'école. La plupart sentent beaucoup de pression.

Les intervenant.e.s du milieu rappellent ainsi que ces dynamiques peuvent être sources de détresse psychologique conduisant les plus fragiles jusqu'au suicide. Et même si personne ne l'a explicitement évoqué, l'enjeu du temps d'écran et son impact sur le développement personnel et la performance scolaire des plus jeunes est de plus en plus préoccupant.

Le numérique et les réseaux sociaux peuvent représenter aussi un grand risque pour la santé physique des jeunes en leur donnant accès à des produits dangereux (armes, drogues) qui circulent dans l'économie criminelle numérique. Mais là où le numérique est le plus dangereux, c'est lorsqu'il permet aux jeunes d'accéder aux drogues de toutes sortes, de mauvaise qualité. L'intervenant Alain précise :

« Je les vois les jeunes sur leur téléphone. Il y en a un là [...], c'est sûr que c'est de la consommation, mais lui il [...] a accès à un paquet de sortes de drogues. Il cultive son intelligence là-dedans, puis il connaît ça, puis je vois l'excitation. »

Alain, intervenant social

80. Twenge, J. M., Joiner, T. E., Rogers, M. L. et Martin, G. N. (2018). Increases in Depressive Symptoms, Suicide-Related Outcomes, and Suicide Rates Among U.S. Adolescents After 2010 and Links to Increased New Media Screen Time. *Clinical Psychological Science*, *6*(1), 3-17. https ://doi.org/10.1177/2167702617723376

Le niveau de toxicité de certains produits commandés en ligne, notamment sur le dark web, peut néanmoins être fatal à l'utilisation. L'intervenant Sébastien raconte une expérience dramatique à ce sujet :

> *« J'ai connu une personne consommatrice de drogue injectable qui était, bon, limite à l'âge dont on parle, mettons qui était dans la jeune trentaine. Et donc, qui se met des produits du Dark web en fait. Parce que c'était simple, parce que ça arrivait chez eux [...]. Mais malheureusement, il est décédé d'une surdose. »*
>
> Sébastien, intervenant social

Le numérique aide aussi les jeunes à contourner la règlementation en matière de drogue, en rendant accessibles des produits prohibés sur le marché régulier au Québec. L'agent de police Robert, rapporte à cet effet le cas de la vapoteuse avec du THC (waxpans) qui est illégale au Québec, mais pas en Ontario et qui provoque des cas d'overdose de nicotine :

> *« Les addictions aussi, beaucoup avec la Vapoteuse. On dirait que là les jeunes ils fument plus la cigarette, mais ça vapote. Mais là le problème c'est que là les vapoteuses ont rentré depuis l'an passé. Les waxpans c'est les vapoteuses avec du THC, donc du cannabis. Le problème c'est qu'au Québec, c'est illégal, on peut pas s'en procurer, mais en Ontario, c'est légal. Fait que le monde du marché noir ont acheté en Ontario de manière légale, puis l'amène ici. Mais le problème c'est que les jeunes, ils fument ça à partir de 12 ans. Faut savoir qu'à la SQDC pour le cannabis au Québec, le taux maximum de THC c'est 30 %. Puis les vapoteuses en Ontario, ça peut être de 60 à 99 %. Donc quand tu regardes leur étiquette maintenant, il y en a de trop grosses doses. Donc oui il y a des overdoses de nicotine. »*
>
> Robert, agent de police

Ces surdoses peuvent entraîner des psychoses, avec des effets parfois irréversibles.

La cyberintimidation

La cyberintimidation est décrite comme un autre enjeu majeur de sécurité numérique ayant des impacts importants sur la santé mentale et l'estime de soi des individus.[81] L'étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022, révèle qu'environ 21 % des Québécois et Québécoises de 18 à 24 ans ont vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation en 2022, une proportion moins élevée que celle de personnes des 12 à 17 ans (31 %), mais plus élevée que celles des personnes plus âgées (14 % chez les 25-44 ans). Les établissements scolaires fréquentés par les plus jeunes sont ceux où l'on trouve la plus grande proportion de personnes qui ont vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation[82]. Quelques années auparavant, le portrait était bien différent : l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017 a révélé qu'environ 7 % des jeunes ont été victimes de cyberintimidation durant l'année scolaire (12 % des filles contre 3,1 % des garçons)[83].

Nos données de terrain font ressortir que bon nombre de jeunes de Trois-Rivières sont encore victimes de harcèlement sur les réseaux sociaux, sous différentes formes : menaces, insultes, et même incitation au suicide. Elles soulignent les répercussions négatives des cyberintimidations sur le bien-être et la santé mentale des victimes.

81. INSPQ. (2023). *La cyberintimidation chez les jeunes | INSPQ*. Institut national de santé publique du Québec. https ://www.inspq.qc.ca/intimidation/jeunes/cyberintimidation ; Behaviors and Victimization Experiences in Young Canadian Children. *Canadian Journal of School Psychology*, *30*(2), 116-135. https ://doi.org/10.1177/0829573514556853
82. Institut de la statistique du Québec (2024). Intimidation et cyberintimidation au Québec : faits saillants. https ://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/intimidation-et-cyberintimidation-au-quebec-faits-saillants
83. Yves Pépin (2019). Un regard averti sur l'état de santé de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec : La violence chez les jeunes du secondaire en Mauricie et Centre-du-Québec. https ://ciusssmcq.ca/telechargement/1087/violence-eqsjs-2016-2017

Sentiment d'isolement, stress, anxiété et risque de comportements suicidaires sont fréquemment mentionnés comme des conséquences directes de l'insécurité numérique et de la cyberintimidation. Les interactions toxiques sur les réseaux sociaux peuvent dégrader sérieusement l'estime de soi des jeunes. L'agent de police Robert tranche :

> *« Ça c'est clair et net quand tu menaces de mort ou bien que tu conseilles quelqu'un de se suicider, la personne qui dit c'est pas grave, il réalise pas, mais quelqu'un qui le reçoit [oui]. Si quelqu'un s'est fait accueillir [ainsi] depuis des années, justement, ça peut développer peut-être pas un suicide, mais de l'anxiété [ou des idéations suicidaires]. »*
>
> Robert, homme blanc, agent de police

En somme, l'insécurité numérique affecte déjà divers aspects de la vie des jeunes de Trois-Rivières. Quand les pratiques numériques de ces dernier.e.s ne sont pas encadrées, elles peuvent alimenter d'autres insécurités et des méfaits préjudiciables à leur vie matérielle et sociale.

Sécurité routière

L'insécurité routière est un autre enjeu soulevé par les citoyennes et citoyens de Trois-Rivières, malgré des statistiques plutôt favorables et une tendance à la baisse de la plupart des indicateurs d'infractions au code de la route.

Quel que soit l'indicateur considéré dans le tableau 6, les données policières indiquent une nette amélioration de la sécurité routière à Trois-Rivières entre 2015 et 2022, tant en termes de dommages matériels que pour les blessures et les pertes en vie humaine. Le nombre d'accidents a diminué de 56 %, le nombre de personnes blessées de 38 %, à l'exception de l'année 2022, le nombre de personnes décédées à la suite d'un accident est presque nul.

Tableau 6 - Indicateurs de sécurité routière à Trois-Rivières

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Constats d'infraction (surveillance routière)	31 140	30 426	32 241	31 360	29 229	23 600	26 100	26 917
Arrestations – sécurité routière*	268	302	257	283	253	171	160	193
Nombre de délits de fuite	939	846	901	429	195	155	162	174
Nombre d'accidents	2 766	2 630	634	572	557	630	1 144	1 210
Nombre de personnes blessées	810	760	787	738	679	487	484	503
Nombre de personnes décédées	3	5	4	5	2	0	1	4
Nombre de dommages matériels**	2 153	2 059	54	38	33	250	774	810
Nombre de blessures corporelles	610	566	576	529	522	380	369	396

Source : Service de police de Trois-Rivières (2019-2022). Rapport annuel. Trois-Rivières : Direction de police.
* Pour capacités affaiblies, conduite dangereuse et interdiction de conduire ** Changement administratif dans la comptabilisation des rapports d'accidents.

Pourtant, la sécurité routière continue d'être relevée comme un enjeu prioritaire de sécurité, tant par l'ensemble des résident.e.s de la ville que par les jeunes. Selon les données d'un sondage réalisé en 2020, les deux problèmes sécuritaires identifiés comme les plus fréquents dans les quartiers de résidence de Trois-Rivières étaient les excès de vitesse et le non-respect de la signalisation routière.

Cette donnée concorde avec les résultats de la consultation auprès du Comité jeunesse de la ville (Forum Vox) réalisée en mars 2024, qui a permis d'identifier deux enjeux prioritaires pour 2024 :

1. **Habitation et services de proximité** (accessibilité du logement de qualité et abordable pour les jeunes, des quartiers répondant aux besoins des jeunes, déplacements, espaces publics et parcs sécuritaires pour les jeunes);
2. **Mobilité et sécurité routière** (favoriser la mobilité durable, favoriser la sécurité routière)[84].

Au demeurant, il existe d'autres formes d'insécurité urbaine qui affectent les jeunes : insécurité sociale, financière, sanitaire, etc. Nous ne les avons pas abordées ici, principalement parce qu'elles ne sont pas de la compétence de la municipalité.

84. Ville de Trois-Rivières (2024). Rapport du forum jeunesse Vox, 2024. https ://www.v3r.net/wp-content/uploads/2024/04/Rapport-du-forum-Vox_2024.pdf

Chapitre 6

Facteurs de protection et facteurs de risque

Cette section du rapport présente les déterminants sociaux de l'insécurité urbaine qui affecte les jeunes de la Ville de Trois-Rivières. Elle combine l'état des connaissances avec des données qualitatives tirées de nos entrevues individuelles et de groupe.

Les risques et dommages qui affectent les jeunes de Trois-Rivières ne sont pas le fruit du hasard. Ils résultent de l'action singulière ou combinée d'une série de facteurs bien connus pour protéger ou exposer les jeunes. Un certain consensus semble se dégager de la littérature scientifique à l'effet que ces facteurs augmentent ou diminuent chez certain.e.s jeunes plus que d'autres la probabilité de commettre des actes délinquants et antisociaux ou d'en être victimes[85]. Selon la criminologue Mary Allen[86], cet éventail de facteurs agit à différents niveaux, sur les plans individuel, familial et communautaire, tantôt comme facteurs de protection, tantôt comme facteurs de risque.

Facteurs de protection

Le terme « facteur de protection » désigne les influences ou circonstances positives qui améliorent les conditions de vie des individus ou la sécurité d'une collectivité. Ces facteurs contribuent à diminuer la probabilité de subir ou de perpétrer des infractions criminelles, ou encore à en réduire leurs impacts sur les victimes[87]. La mise en place et la consolidation des facteurs de protection sont essentielles pour bâtir des communautés sécuritaires. Elles permettent aux individus et aux collectivités d'être mieux préparés à contrer les effets des facteurs de risque.[88]

Quand ils sont forts et bien ancrés dans la vie ordinaire des communautés, les facteurs de protection contribuent à renforcer le sentiment de sécurité des jeunes et de leur famille.

85. Julie Laforest, Pierre Maurice, et Louis Marie Bouchard (dir.). (2018). Rapport québécois sur la violence et la santé. Montréal : Institut national de santé publique du Québec. https ://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante
86. Mary Allen (2020), Circonstances socioéconomiques des jeunes qui ont participé à des programmes de justice réparatrice en Nouvelle-Écosse, 2009-2010, Statistique canada. https ://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00002-fra.htm
87. Catherine Moreau, Maude Lachapelle, Cynthia Nasr, Dominique Gagné (2024). La violence communautaire commise et subie par les jeunes de 25 ans et moins : État des connaissances. Synthèse des connaissances par revue narrative systématisée. Institut national de santé publique. https ://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-05/3487-violence-communautaire-commise-subie-jeunes-25-ans-moins_0.pdf
88. Canada. Centre national de prévention du crime (CNPC) (2007). Les gangs de jeunes : les facteurs de risque favorisant l'adhésion. Ottawa : Sécurité publique Canada. Téléchargé à l'adresse : https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/yth-gng-nvlvmnt/index-fr.aspx

La police

Le facteur de protection le plus connu dans le domaine de la sécurité urbaine est la police. Aux yeux de tous, elle demeure le premier répondant en matière de sécurité publique. À cause de ce statut de répondant de première ligne, les agent.e.s de police ont un rôle clé de prévention et de protection à jouer en matière de délinquance, de victimisation et de sentiment d'insécurité.

À Trois-Rivières, comme le montre le tableau 7, avec un effectif presque constant depuis plusieurs années, le service de police doit non seulement répondre à un nombre croissant d'appels d'urgence, combattre une criminalité croissante et changeante (vers la cybercriminalité, le crime organisé et les crimes économiques), mais aussi intervenir sur de nouvelles formes d'urgence (crise psychotique, détresse psychologique), et changer de culture pour développer une meilleure relation avec les citoyennes et les citoyens, le tout dans un environnement managérial en transformation et exigeant. Le policier Robert se rappelle qu'au début de sa carrière, il lui fallait une demi-heure pour traiter un cas de santé mentale, alors qu'aujourd'hui, il lui en faut environ 2h30 pour à peu près le même résultat, c'est-à-dire amener à l'hôpital la personne « en crise », qui va en sortir une heure plus tard.

Tableau 7 – Évolution de l'effectif de la Police et des infractions au Code criminel, Trois-Rivières, 2018-2022

	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif policier permanent		161	162	162	163
Effectif policier auxiliaire-temporaire		41	38	46	46
Nombre de crimes signalés	4 465	4 709	4 042	4 610	4 939
Crimes contre la propriété		2 488	2 052	2 242	2 523
Crimes contre la personne	1 404	1 530	1 529	1 794	1 768
Violence conjugale		380	446	595	674
Nombre d'appels d'urgence			2 670	2 722	3 933

Source : Service de police de Trois-Rivières (2019-2022). Rapport annuel. Trois-Rivières : Direction de police.

Plusieurs recherches ont montré que la police n'est pas toujours un facteur de protection pour l'ensemble de la population. La relation de certaines communautés avec l'institution policière est historiquement chargée. Bon nombre d'études ont documenté certaines pratiques excessives de la police comme le profilage racial, et le recours à une force excessive contre certaines personnes soupçonnées d'avoir commis un crime. Les techniques de désescalade, surtout en présence d'une personne racisée ou autochtone, ne sont pas toujours mises en œuvre. L'intervenante Ophélie nous rappelle à ce sujet que la police a une histoire qui ne facilite pas toujours ce lien de confiance avec les membres des communautés racisées (noires, arabes, autochtones). Toutefois depuis plusieurs années, à l'aide de l'approche de la police communautaire, l'institution policière tente de s'adapter à ses nouvelles réalités. Les policiers rencontrés ont rappelé les efforts importants consentis par les services de police, au cours des dernières années, pour former davantage leur personnel à l'interculturel et intervenir sur différentes problématiques, notamment la santé mentale, la violence conjugale et la violence sexuelle. D'autres mesures de redressement ont été prises par le SPTR, telle la réorganisation du corps de police pour défaire les silos et promouvoir le travail en équipe.

Ainsi, à Trois-Rivières, la police est globalement perçue comme légitime et efficace. Lors d'un sondage d'opinion réalisé en 2020 sur les attentes et les besoins des citoyennes et citoyens trifluviens à l'égard des services de police, 74 % des répondant.e.s ont déclaré que la police s'occupe des questions importantes de la collectivité; 72 %, qu'elle le fait avec efficacité; 78 %, avec rapidité et 82 % qu'elle base ses décisions sur des faits. Parmi celles et ceux qui ont eu un contact avec la police, 79 % ont été satisfait.e.s ou très satisfait.e.s[89].

Malgré tout, il reste du travail à faire pour renforcer la relation de confiance avec la population, surtout avec les segments les plus jeunes, issus de l'immigration ou racisés, ou encore avec les groupes marginalisés (en situation d'itinérance ou de toxicomanie). C'est en tout cas l'avis de l'agente de police que nous avons interrogée :

> *« Mais c'est sûr que la police, on est là pour protéger toute personne de la population, ici à Trois-Rivières. Moi, ce que j'ai toujours trouvé, c'est qu'il manque le lien, qu'ils comprennent ce qu'on est. »*
>
> Nadine, agente de police

Elle regrette que la police soit encore perçue par plus d'un.e uniquement comme une force répressive, et non comme une institution au service des citoyennes et des citoyens. À son avis, le pari sera gagné quand la jeunesse trifluvienne indistinctement se demandera, en voyant une patrouille de police, qu'est-ce qu'elle peut faire pour elle au lieu de qu'est-ce qu'elle pourrait avoir à lui reprocher.

Cette préoccupation est fondée en fait, car toutes les catégories sociales ne partagent pas l'opinion favorable de la majorité de la population. Certaines personnes, comme la jeune Sandrine, pensent que la police ne protège pas tout le monde de la même manière, qu'elle serait même pour quelques-un.e.s une source d'insécurité. L'accumulation de témoignages, d'images et de mobilisations contre la violence policière a mis au jour le fait que, même au Québec, l'institution policière n'est pas à l'abri de certains abus contre les

89. Direction de la police de Trois-Rivières (2020). Sondage d'opinion – Population de Trois-Rivières, décembre 2020. Direction de la police de Trois-Rivières. https ://www.v3r.net/wp-content/uploads/2021/04/resultats-sondage-satisfaction-direction-de-la-police-de-trois-rivieres-2021.pdf

personnes vulnérables ou minoritaires qu'elle est censée protéger. En 2020, le Comité consultatif sur la réalité policière a presque unanimement souligné les biais et préjugés des agent.e.s de police envers les minorités ethnoculturelles et les Autochtones[90]. Il a fait les mêmes considérations pour les personnes itinérantes et les personnes aux prises avec un problème de toxicomanie ou d'alcoolisme[91]. Nous n'avons pas documenté de tels abus à Trois-Rivières. Néanmoins, nous avons constaté des ressentiments et une certaine méfiance de certains groupes de jeunes, les plus vulnérables d'ailleurs, certains ayant déjà été en contact avec le système pénal, envers la police municipale.

Autres facteurs de protection

La liste des autres facteurs de protection identifiés dans la littérature varie selon les contextes, les cadres théoriques mobilisés et les objectifs d'intervention publique. Au plan individuel et relationnel, les recherches empiriques insistent la plupart du temps sur des compétences individuelles pour gérer les émotions et résoudre pacifiquement les conflits. La capacité d'autorégulation des individus, c'est-à-dire leur aptitude à gérer leurs émotions et à adapter leurs comportements en fonction de ce qui est perçu comme risque, menace ou opportunité, peut concourir à éviter la violence, ou à en réduire l'escalade. La littérature met l'accent également sur la qualité des relations familiales. Tout d'abord, le soutien parental, incluant des pratiques parentales positives, la communication et la supervision parentale, l'attachement familial, est souvent désigné comme un facteur de protection majeur contre l'exposition à ou la perpétration de la violence interpersonnelle ou communautaire[92]. De même, une étude sur la résilience des enfants exposés à la violence relève que le soutien familial et les stratégies de gestion familiale, incluant le contrôle parental, réduisent le risque pour les jeunes d'être exposé.e.s à la violence communautaire en tant que victimes ou témoins[93]. Selon Moreau et ses collègues : « Quatre autres études relèvent aussi que le soutien parental dont le soutien émotionnel, l'attachement aux parents et la bonne communication parentale sont associés à un moins grand risque de perpétration de la violence communautaire [...]. Plus spécifiquement, [...] la communication parentale joue un rôle protecteur dans le développement de croyances normatives sur la violence[94] ».

D'autres travaux soulignent l'importance du soutien des pairs et du personnel enseignant comme facteur de protection pour les jeunes, à l'adolescence, que ce soit dans le milieu scolaire ou communautaire, chez les adolescent.e.s et les jeunes adultes[95].

90. Gouvernement du Québec (2021). Rapport final : Modernité, confiance, efficience. Comité consultatif sur la réalité policière. https ://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/pratiques_policieres/rapport_ccrp_final.pdf
91. INM (Institut du Nouveau-Monde) (2022). Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée : S'unir pour la jeunesse. Rapport des échanges en sous-groupes. https ://spvm.qc.ca/upload/02/Rapport_INM_Forum_SPVM_VF.pdf
92. Traoré, I., Dominic, J., Camirand, H., Street, M.-C. et Flores, J. (2018). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Résultats de la deuxième édition. L'adaptation sociale et la santé mentale des jeunes. Institut de la statistique du Québec. https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-la-sante-des-jeunes-du-secondaire-2016-2017 ; Krug, E., Dahlberg, L., Mercy, J., Zwi, A. et Lozano-Ascencio, R. (2002). Rapport mondial sur la violence et la santé. Organisation mondiale de la Santé. https ://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/42545/9242545619_fre.pdf
93. Claudia Reis Miliauskas, Daniela Porto Faus, Valéria Lima da Cruz, *et al.* (2022). Community violence and internalizing mental health symptoms in adolescents : a systematic review. *BMC Psychiatry*, 22(1), 253. https ://doi.org/10.1186/s12888-022-03873-8
94. Catherine Moreau, Maude Lachapelle, Cynthia Nasr, Dominique Gagné (2024). La violence communautaire commise et subie par les jeunes de 25 ans et moins : État des connaissances. Synthèse des connaissances par revue narrative systématisée. Institut national de santé publique. https ://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-05/3487-violence-communautaire-commise-subie-jeunes-25-ans-moins_0.pdf
95. Yule, K., Houston, J. et Grych, J. (2019). Resilience in children exposed to violence : a meta-analysis of protective factors across ecological contexts. Clinical Child & Family Psychology Review, 22(3), 406-431. pbh. https ://doi.org/10.1007/s10567-019-00293-1

Tableau 8 – Facteurs de protection des jeunes contre l'insécurité urbaine

Individu	Famille/pairs	Collectivité	Société
Santé mentale et physique	Bonne santé mentale et physique	Criminalité dans le secteur	Politiques et programmes qui favorisent l'intégration sociale
Soutien familial, supervision parentale, modèle positif	Éducation des parents, unité et stabilité familiale, communication et compétences et pratiques parentales positives	Absence ou faible présence des gangs et autres groupes du crime organisé	Politiques et interventions visant à diminuer les traumatismes, la violence interpersonnelle, les mauvais traitements et la négligence
Aucun antécédent criminel	Aucun antécédent criminel dans la famille	Accessibilité et qualité des services sociaux	Règlementation pour une utilisation responsable des médias sociaux
Estime de soi et compétences sociales et émotionnelles	Aucun problème de dépendance dans la famille	Régulation et contrôle de l'accès aux opioïdes, réduction des méfaits de la consommation des opioïdes	Politiques visant à réduire l'usage nocif d'alcool et la consommation des opioïdes
Engagement, persévérance et réussite scolaire	Valorisation de l'éducation, implication scolaire des parents	Logement abordable et de qualité, installation de caméras de surveillance et patrouilles dans les lieux publics	Politique et programme favorable à la mobilité sociale
	Inclusion sociale, participation à la vie de quartier	Accessibilité et qualité des services communautaires	Forte confiance envers la police
Compétences individuelles pour gérer les émotions et résoudre les conflits	Soutien et influences positives des pairs	Cohésion et inclusion sociale, participation à la vie de quartier	Sensibilisation, restriction de l'accès aux armes, pratiques
	Stabilité financière, emploi stable, conciliation travail-famille, logement décent	Bon gradient socioéconomique	Qualité des services de protection de la jeunesse Continuité des services de soutien

Adaptation du modèle écologique de l'INSPQ. Rapport québécois sur la violence et la santé, 2018.

À Trois-Rivières, une enquête auprès de 226 jeunes de 12 à 19 ans dans les quartiers Adélard-Dugré et Jean-Nicolet a permis d'identifier cinq facteurs de protection de la criminalité et des comportements antisociaux : l'interaction avec des pairs prosociaux, l'engagement prosocial, des habiletés sociales, la reconnaissance prosociale et l'attachement à la famille[96]. Les acteurs et actrices du milieu que nous avons interrogé.e.s ont mentionné d'autres facteurs de protection : une bonne situation financière des ménages, l'éducation des parents, des programmes de médiation familiale, un aménagement urbain sécuritaire conforme aux principes du PCAM[97], des ressources d'aide pour les jeunes en difficulté ou à risque, la continuité des services offerts aux ménages vulnérables et aux jeunes contrevenants ou à risque, un transport collectif efficace, abordable et de qualité, une meilleure prise en charge des problèmes de santé mentale et de dépendance, etc. L'installation de caméras de surveillance et la présence de patrouilleurs dans les espaces publics ouverts et fermés sont également considérées comme des facteurs de protection. Une présence régulière de la police et l'installation des caméras de surveillance dans les points chauds de la ville sont largement souhaités par la population.

Quoi qu'il en soit, selon les témoignages recueillis, l'éducation demeure l'un des plus grands **facteurs de protection** des jeunes. D'abord, celle de parents, qui les rend en mesure de connaître les ressources dont ils et elles ont besoin et où les trouver, de naviguer dans le système administratif pour y avoir accès. Ensuite, celle des jeunes, celle de leur parcours scolaire; celle reçue à la maison qui forge les caractères, prescrit les valeurs citoyennes, influence les comportements; celle qui limite la mauvaise influence des pairs…

Enfin, l'OMS a constaté que les administrations qui ont adopté des mesures législatives restrictives sur les armes à feu et qui comptent moins de propriétaires de telles armes connaissent en général de plus faibles niveaux de violence armée[98]. Cependant, les politiques restrictives ne constituent pas une panacée, d'autant que la plupart des armes impliquées dans les événements criminels proviennent du marché noir. De plus, la violence juvénile implique davantage des armes blanches que des armes à feu.

96. Sylvie Hamel, Maud Pellerin, Marilou Brière, Audrey Lemaire, Mélissa Giroux, Isabelle Martineault-Crête, Andréanne Viel, Marie-Claude Pronovost, (2016, avril). *Ensemble pour prévenir*. Centre national de prévention du crime.
97. C'est l'approche Prévention des comportements et de la criminalité par l'aménagement du milieu (PCAM) qui vise par l'aménagement du milieu à éliminer les comportements indésirables.

98. OMS (2023), *Ibid.*

Facteurs de risque

Le concept de « facteur de risque » réfère aux éléments qui contribuent au développement ou à l'aggravation de conditions indésirables pour des individus, des groupes de personnes ou des collectivités. Il peut s'agir d'un attribut ou d'une caractéristique individuelle, d'une situation sociale ou économique, d'un comportement ou d'un environnement. Les facteurs de risque d'insécurité urbaine ont pour effet d'inciter à commettre des actes criminels ou d'en exacerber les répercussions, d'augmenter la probabilité d'en être victimes, ou encore d'alimenter le sentiment d'insécurité au sein d'une communauté. Dans le cas des jeunes, ils se rapportent à leurs caractéristiques individuelles et à leurs relations interpersonnelles ou s'inscrivent dans leurs milieux de vie (famille, école, travail, voisinage et collectivité). Par exemple, un manque de supervision parentale, un faible attachement à l'école et des tendances agressives précoces sont considérés comme des facteurs de risque de délinquance juvénile.[99]

La littérature n'est pas unanime sur les facteurs de risque de délinquance et de criminalité, surtout pour un groupe aussi hétérogène que les 12-35 ans. Le bilan des connaissances permet cependant d'identifier divers facteurs susceptibles d'entraîner les jeunes vers la délinquance temporaire ou chronique, dont le sexe, l'âge, le rapport à l'école (sentiment d'appartenance, engagement, persévérance, performance, aspirations scolaires), les relations familiales (soutien familial, supervision parentale), la discipline, une expérience de violence ou de négligence, l'adhésion à des groupes de pairs délinquants, etc.

D'après les observations faites par le Centre international de prévention de la criminalité (CIPC), certaines zones présentent des facteurs de risque pouvant avoir une incidence sur la criminalité : la défavorisation matérielle et sociale, le faible niveau de scolarité, l'insalubrité des logements et l'instabilité résidentielle se sont avérés être des facteurs de risque communautaires et sociétaux qui ont été corrélés à une plus grande occurrence de la criminalité[100].

La revue de littérature sur la violence communautaire commise par les jeunes de moins de 25 ans relève parmi les facteurs de risque individuels l'impulsivité et le sentiment d'avoir été discriminés en raison de son ethnicité. L'expérience d'une commotion cérébrale lors d'une activité sportive ou physique semble être également un bon prédicteur de la probabilité pour les jeunes d'être impliqués dans une bagarre physique, de porter une arme à l'école ou dans la communauté. Sur le plan relationnel, le fait de s'affilier à un groupe de pairs délinquants qui a déjà attaqué quelqu'un avec l'intention de lui faire mal, est un autre facteur de risque. À l'échelle communautaire, la fréquentation d'une école située dans des milieux défavorisés serait un autre prédicteur d'une certaine forme de délinquance juvénile : vol à l'étalage, voie de fait, port d'arme, vente de drogue, etc.[101]

99. Canada. Centre national de prévention du crime (CNPC) (2007). *Ibid.*

100. Armony, Côté, & Hassaoui (2021). *Ibid, p. 28.*

101. Traoré, I., Dominic, J., Camirand, H., Street, M.-C. et Flores, J. (2018). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Résultats de la deuxième édition. L'adaptation sociale et la santé mentale des jeunes. Institut de la statistique du Québec. https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-la-sante-des-jeunes-du-secondaire-2016-2017 ; Catherine Moreau, Maude Lachapelle, Cynthia Nasr, Dominique Gagné (2024). La violence communautaire commise et subie par les jeunes de 25 ans et moins : État des connaissances. Synthèse des connaissances par revue narrative systématisée. Institut national de santé publique. https ://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-05/3487-violence-communautaire-commise-subie-jeunes-25-ans-moins_0.pdf

Tableau 9 – Facteurs de risque associés à l'insécurité urbaine

Individu	Famille/pairs	Collectivité	Société
Santé mentale et physique	Violence familiale et mauvais traitement, manque de supervision parentale	Criminalité dans le secteur	Normes culturelles approuvant la violence, les inégalités de genre
Impulsivité, manque de compétences émotionnelles, problèmes de comportement	Pauvreté, adversité familiale (rupture, conflits, troubles, consommation de drogue et d'alcool)	Faible gradient socioéconomique	Désorganisation sociale
Comportements antisociaux et antécédents criminels	Pratiques parentales négatives	Rareté des services sociaux	Image négative dans les médias
Victimisation – abus, maltraitance	Affiliation à un groupe de pairs délinquants	Présence de gangs	Glorification des armes
Échec ou décrochage scolaire	Criminalité d'un parent ou d'un membre de la famille	Problèmes impérieux de logement	Influence de la culture américaine, valeurs de la société de consommation de masse
Attitude de rébellion, sentiment d'abandon, retard intellectuel	Faible inclusion sociale, manque de participation à la vie de quartier	Rareté des services communautaires	Faible niveau de contrôle social
Événement traumatique	Psychopathologie parentale		

Adaptation du modèle écologique de l'INSPQ. Rapport québécois sur la violence et la santé, 2018.

À Trois-Rivières, une enquête auprès des jeunes a identifié quatre facteurs de risque de criminalité : l'histoire familiale, des comportements antisociaux, l'usage de drogues par les pairs, l'échec scolaire, sans oublier les lois et normes favorables aux drogues et attitude de rébellion[102].

102. Hamel et al. (2016). *Ibid.*

D'autres facteurs de risque sont plutôt liés au quartier comme un fort indice de défavorisation matérielle et sociale, les besoins impérieux de logement, la mobilité résidentielle, un mauvais aménagement urbain, la présence de gangs, l'exposition ou l'accès à la drogue et aux armes, etc. Lors de nos entrevues, l'ennui et l'oisiveté ont aussi été évoquées comme facteurs de risque de délinquance juvénile. Pour les intervenants Sébastien et Alain, il manque d'endroits destinés aux jeunes, surtout les adolescent.e.s, des lieux où ils peuvent se reconnaître, s'identifier, se rencontrer et s'amuser sainement. La cégépienne Héléna nuance, il y a des activités pour les jeunes à Trois-Rivières, mais elles ne sont pas toujours accessibles : non seulement, il faut les chercher, la plupart du temps, elles coûtent cher. Les étudiant.e.s ont trop de charge pour pouvoir se les permettre.

Le désert de services et le manque de ressources d'aides représentent d'autres dénominateurs communs du discours des acteurs du milieu sur les enjeux de sécurité urbaine qui touchent les jeunes de Trois-Rivières. Tandis que les intervenant.e.s communautaires font face à des situations de plus en plus graves et de plus en plus complexes, ils déplorent indistinctement une certaine forme de précarité qui compromet parfois leurs acquis. Même l'école est à bout de ressources pour gérer les situations de plus en plus difficiles qui prennent naissance à la maison, dans la famille.

Enfin, la Ville de Trois-Rivières ne semble pas souffrir du problème de gang de rue même si le crime organisé y est bien présent. C'est en tout cas ce que nous a confié l'agent de police Robert.

Dans un diagnostic de sécurité réalisé en 2007, en s'appuyant sur la littérature, la conseillère en aménagement Evelyne Vouligny[103] soulignait que le sentiment d'insécurité des individus était influencé par au moins quatre facteurs : a) les médias et le bouche-à-oreille ; b) les petits désordres de même que les incivilités physiques et sociales ; c) les dégradations urbaines (Bousquet, 2002); d) et certains types d'usagers de l'espace public (ex. : les jeunes).

À Trois-Rivières, on a surtout insisté sur deux de ces paramètres : l'environnement physique et la présence d'attroupement de jeunes ou de personnes en crise ou en situation d'itinérance. L'organisme communautaire Prévention Sud-Ouest a souligné que les gens ressentent une insécurité, même dans les rues de leur quartier, lorsque les sens sont brouillés par exemple, par l'obscurité.[104] Ce sentiment d'insécurité serait même renforcé quand l'éclairage public fait défaut. Ainsi, certains endroits ou certaines circonstances semblent plus propices que d'autres au sentiment d'insécurité. Le témoignage de Sandy, confirme cette hypothèse :

> *« Je ne sais pas si c'est en lien avec ça, mais je sais qu'il y a des secteurs moi que je trouve que c'est moins sécuritaire [...] pour X raisons. [...] C'est que, à partir d'une [certaine] heure, quand tu te promènes seule, ce n'est pas sécuritaire, ou bien, quand on se fait aborder par des personnes, les itinérants ou des choses de même, c'est moins agréable. On ne se sent pas en sécurité dans ce temps-là, tu sais. »*
>
> Sandy, mère monoparentale

La cégépienne Ginette renchérit :

> *« Ça dépend du quartier, ça dépend avec qui [tu vis ou tu te tiens], ça dépend des heures, je pense que c'est vraiment variable. »*
>
> Ginette, jeune cégépienne blanche de moins de 25 ans

103. Évelyne Vouligny, (2007), Diagnostic de sécurité du parc de la Promenade Bellerive, https ://solidaritemercierest.org/wp-content/uploads/2013/03/diagnostic_final_comp.pdf

104. Prévention Sud-Ouest (2018). Portrait du sentiment de sécurité dans l'arrondissement Sud-Ouest par Prévention Sud-Ouest avril 2018. https ://prevention-sud-ouest.com/sites/default/files/rapport_sur_letude_sur_le_sentiment_de_securite_dans_larrondissement_sud_ouest_.pdf

Risques de délinquance chronique

Pour une **trajectoire de délinquance chronique et de criminalité élevée**, la revue de littérature a mis en relief un catalogue plus diversifié de facteurs de risque. La spécialiste de la délinquance juvénile, Annie K. Yessine, les regroupe en deux catégories :

1. **les facteurs personnels**, incluant les problèmes d'hyperactivité, d'impulsivité ou d'inattention des jeunes, la manifestation précoce d'un comportement antisocial;
2. **les facteurs familiaux**, dont une rupture ou une transition familiale, la prise en charge par des tiers, la présence de criminels au sein de la famille, des relations difficiles entre les membres de la famille, un manque de compétences parentales, etc.[105] L'adversité familiale, c'est-à-dire les conflits familiaux à la suite d'une rupture conjugale des parents ou avec un partenaire (pour les jeunes majeurs), la précarité économique des membres du ménage, l'instabilité résidentielle en raison d'une autre forme d'insécurité résidentielle, sans oublier les pratiques parentales violentes ou inefficaces[106].

Une étude de Craig et consorts a montré que les enfants exposés à la violence dans leurs milieux de vie présentaient davantage de comportements hyperactifs, oppositionnels avec provocation et physiquement agressifs[107]. Celles et ceux qui avaient des liens négatifs et non constructifs avec leurs pairs étaient plus susceptibles d'afficher des problèmes de toxicomanie[108].

De même, un faible gradient socioéconomique (milieu défavorisé, environnement instable, problèmes de consommation) était aussi associé à des risques de délinquance. Ainsi, les jeunes provenant de familles monoparentales, ou ayant des parents faiblement scolarisés (sans un diplôme d'études secondaires), habitant dans un logement social et exposés à des pratiques parentales hostiles, violentes ou inefficaces, étaient plus enclin.e.s de s'engager dans la délinquance chronique et une carrière criminelle.

Une bonne condition financière n'est pas pour autant une panacée qui prévient tous les risques. Elle peut même être un facteur de risque ou une circonstance aggravante, si elle existe dans un contexte de négligence parentale. L'intervenante Ophélie fait remarquer :

> *« [qu']on a vu dans les écoles privées de la consommation élevée [de drogue par les jeunes], parce qu'ils en ont les moyens. Quand le parent laisse la maison ouverte lorsqu'ils sont partis trois mois au Costa Rica, [...] les moyens additionnés à un encadrement complètement déficient, ça peut être un sacré cocktail molotov. »*
>
> Ophélie, femme blanche, mère et responsable d'un organisme de réussite scolaire

105. Annie K. Yessine (2011). *Facteurs de risque de délinquance chez les jeunes Canadiens : État actuel des connaissances et orientations futures*. Statistique Canada. https ://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/fctrs-dlnqnc/index-fr.aspx

106. Éric Lacourse (2012). *Facteurs de risque de la petite enfance associés aux sous-types de troubles des conduites au début de l'adolescence : analyse de structure latente d'un échantillon canadien.* Rapport de recherche, Ottawa, CNPC, Sécurité publique Canada. https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/lt-chldhd/lt-chldhd-fra.pdf

107. Wendy Craig, Kelly Petrunka et Shahriar Khan (2011). Étude Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur : trajectoires de la délinquance des jeunes à risque. Rapport de recherche, Ottawa, CNPC, Sécurité publique Canada. https ://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/bttr-bgnnngs/bttr-bgnnngs-fra.pdf

108. Raymond R. Corrado et Lauren F. Freedman (2011). Jeunes à risque de commettre des infractions graves ou de commettre des infractions tout au long de leur vie. Profils de risque, trajectoires et interventions, Rapport de recherche, Ottawa, Centre national de prévention du crime (CNPC), Sécurité publique Canada. https ://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/lf-crs-ffndng/lf-crs-ffndng-fra.pdf

Les jeunes qui présentaient davantage de problèmes fonctionnels, associés à la gestion des émotions, aux troubles de comportement, à l'échec ou au décrochage scolaire[109], à la consommation de drogue et des enjeux de santé mentale, avaient une plus grande probabilité de faire partie d'un groupe à criminalité élevée[110].

En outre, la relation entre l'insécurité urbaine et le décrochage scolaire est bidirectionnelle. Car une mauvaise expérience scolaire et la violence à l'école peuvent entrainer le décrochage scolaire, tout comme le décrochage scolaire est un prédicteur de la délinquance juvénile. Le professeur Pierre Yves Bernard décrit les ruptures de scolarité comme un ferment d'insécurité urbaine[111]. Son coût est considérable pour la société québécoise. Le professeur Frédéric Laurin de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a estimé que le décrochage scolaire coûte à la Mauricie entre 712 et 941,7 millions par année.[112]

La façon dont les jeunes qui ont des démêlés avec la justice sont traités par la police et les tribunaux accentue aussi, dans certains cas, le risque pour eux de s'inscrire à long terme dans une carrière délinquante. Selon la criminologue Mary Allen : « Il a été démontré que les démêlés avec le système de justice pénale — surtout le placement sous garde et les longues peines — perturbent la transition vers des rôles adultes associés à une réduction de la délinquance et qu'ils sont plutôt liés à la récidive[113] ». Enfin, des antécédents criminels (achat de drogues illicites, vol de voiture ou de motocyclette, agression armée), de même qu'un diagnostic de trouble de santé mentale, semblent étroitement associés au nombre de récidives.

Risques de crimes et d'infractions graves

Pour les **crimes et les infractions les plus graves**, certains facteurs de risque précèdent la naissance des jeunes délinquant.e.s ; d'autres sont liés à des troubles de personnalité ou des troubles agressifs ou des tempéraments extrêmes, d'autres encore sont associés à des mauvais traitements durant l'enfance ou encore à des expériences de violence, de délinquance ou de criminalité à l'adolescence[114]. Une étude du Centre national de prévention du crime en a identifié quelques-uns. Sur le plan individuel, les criminologues Corrado et Freedman relèvent le dysfonctionnement cognitivo-décisionnel (difficulté à faire le lien entre les gestes et les conséquences), des **retards intellectuels et des troubles cognitifs** (hyperactivité avec déficit de l'attention), certains traits de personnalité, une faible capacité d'adaptation et un fonctionnement scolaire déficient. Au niveau familial, ils mettent à l'index le degré de scolarité et le QI de la mère, les pratiques et les attitudes antisociales des parents. À l'échelle communautaire, ils mettent l'accent sur la toxicomanie chez la mère, la désorganisation du milieu communautaire,

109. Réseau Réussite Montréal (2022). Décrochage scolaire. https ://www.reseaureussitemontreal.ca/perseverance-a-montreal/perseverance-et-decrochage/decrochage-scolaire/
110. Craig, Petrunka et Khan (2011). *Ibid.*
111. Pierre Yves Bernard. (2015). Le décrochage scolaire : la construction d'un problème public. *Les Cahiers Dynamiques*, 63, 34-41. https ://doi.org/10.3917/lcd.063.0034
112. Frédéric Laurin (2024). Décrochage scolaire : impact sur le développement économique et régional de la Mauricie. Trois-Rivières : Table régionale de l'éducation de la Mauricie. https ://trem.ca/wp17/wp-content/uploads/2024/01/Decrochage-scolaire_Impact-sur-le-developpement-economique-et-regional-de-la-Mauricie.pdf
113. Mary Allen (2020), Circonstances socioéconomiques des jeunes qui ont participé à des programmes de justice réparatrice en Nouvelle-Écosse, 2009-2010, Statistique canada. https ://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00002-fra.htm
114. Raymond R. Corrado et Lauren F. Freedman (2011). Jeunes à risque de commettre des infractions graves ou de commettre des infractions tout au long de leur vie. Profils de risque, trajectoires et interventions, Rapport de recherche, Ottawa, Centre national de prévention du crime (CNPC), Sécurité publique Canada. https ://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/lf-crs-ffndng/lf-crs-ffndng-fra.pdf

la mobilité résidentielle, l'exposition à la violence et le statut socioéconomique de la famille. Ils ajoutent que l'adoption précoce de comportements déviants, la violence, les agressions, un diagnostic de trouble déficitaire de l'attention ou de personnalité, ainsi que les problèmes de consommation d'alcool ou de drogue, constituent d'importants facteurs prédictifs de comportements antisociaux futurs ou de récidives[115]. À noter que contrairement aux variables individuelles et environnementales, la famille et l'école ne semblent pas avoir d'impacts sur les risques de récidive.

L'enquête de terrain nous a aussi appris que certains risques étaient associés à la desserte des services publics et communautaires. En effet, selon la jeune fonctionnaire Isabelle, l'existence de certains services à Trois-Rivières aurait un effet d'attraction sur les personnes en situation d'itinérance dans les zones avoisinantes (Drummondville). Elle affirme :

> *« Parce qu'on a beaucoup de services à Trois-Rivières, on a même des itinérants qui nous ont dit qu'ils venaient de Drummon en bus, plein qu'ils nous ont envoyés. »*
>
> Isabelle, jeune fonctionnaire

Risques de victimisation

Les facteurs de risque de victimisation ne sont pas bien différents de ceux de la délinquance et de la criminalité. Dans sa synthèse de la littérature, Moreau et ses collaborateurs ont distingué parmi les facteurs de risque, ceux qui sont d'ordre individuel et familial de ceux qui sont liés à la communauté et à la société. Au plan individuel, l'âge, le genre, les attitudes, les croyances et les expériences de victimisation antérieures sont des caractéristiques individuelles associées à la violence. Le fait d'être un garçon entraîne un plus grand risque de subir de la violence communautaire, en tant que victime et témoin, notamment la violence physique, contrairement aux filles et aux femmes qui sont plus exposées aux violences à caractère sexuel. Un faible revenu et statut socioéconomique, un faible niveau de scolarité, le fait d'être séparé ou divorcé, la grossesse, les mauvais traitements durant l'enfance, la dépression, la consommation, la tolérance face à la violence, le manque de soutien parental (incompétence, négligence, maltraitance), exposent les jeunes à toutes sortes de risques et de dangers.

L'exposition directe ou indirecte des adolescentes et des adolescents à la violence communautaire est associée à un plus grand risque de victimisation.

Au niveau communautaire et relationnel, les facteurs associés au fait de subir de la violence sont le bilan criminel, les caractéristiques des milieux de vie, les relations sociales et l'influence des pairs. L'écart de niveau de scolarité entre les conjoints, l'infidélité, l'insatisfaction conjugale, le nombre d'enfants et les conflits conjugaux constituent également des facteurs de risque. De même, l'acceptation par la communauté de modèles traditionnels relatifs aux rôles des deux sexes, la pauvreté, un quartier avec un faible niveau d'alphabétisation, l'existence du racisme, la tolérance à l'égard de la violence, une faible proportion de femmes avec une grande autonomie ou un niveau élevé de scolarité, augmente le risque de victimisation envers les populations vulnérables. Plus globalement, les normes sociales et culturelles, les inégalités sociales, le racisme, les lois et les politiques en vigueur peuvent avoir une incidence sur la victimisation des individus[116].

115. Corrado et Freedman (2011). *Ibid.*

116. INSPQ (2020), *Ibid.*

Selon les spécialistes en toxicomanie, Pascal Schneeberger et consorts, la population juvénile qui consomme fréquemment de l'alcool ou de la drogue, se retrouve plus souvent **aux prises avec des difficultés de toutes sortes** (personnelles, scolaires, familiales, etc.). Celles et ceux qui consomment plus régulièrement de l'alcool ou des drogues présentent un niveau de bien-être personnel plus faible, éprouvent des problèmes scolaires plus importants, consacrent moins de temps à leurs études, perçoivent plus fréquemment leur relation avec leurs parents comme négative, et finalement ont plus souvent pensé ou tenté de se suicider que les adolescent.e.s qui ne consomment pas[117].

Plusieurs facteurs semblent alimenter le sentiment d'insécurité résiduelle à Trois-Rivières. Les deux principaux éléments soulignés par nos répondant.e.s sont les personnes en crise ou en détresse à cause d'un problème de consommation ou de santé mentale et les personnes en situation d'itinérance. Les problèmes de cohabitation alimenteraient le sentiment d'insécurité d'un nombre grandissant de personnes.

Les données analysées indiquent également que la mauvaise qualité des opioïdes achetés en ligne est un autre facteur de risque pour les consommatrices et consommateurs. Un risque qui peut leur être fatal.

Quant à l'insécurité numérique, les facteurs de risque évoqués sont la surexposition des jeunes, leur ignorance de la règlementation, leur manque de compétences sécuritaires, les lacunes des parents, etc.

117. Schneeberger, Brochu et Dion (1995). *Ibid.*

Chapitre 7

Que faire ? Perspectives d'action publique

Cette section du rapport est consacrée aux pistes de solution face aux enjeux et aux défis de sécurité urbaine qui touchent les jeunes de Trois-Rivières. Elle repose sur une revue de littérature, une recension des initiatives passées et actuelles mises en œuvre dans la municipalité et ailleurs au cours des cinq dernières années et une enquête de terrain. Elle répond à la question de savoir comment bâtir des communautés sécuritaires autour des jeunes trifluvien.ne.s et leur famille ?

La sécurité des jeunes : une priorité de la Ville de Trois-Rivières

La sécurité des jeunes a toujours été une priorité à la Ville de Trois-Rivières. Celle-ci a mis en place une série de politiques et de plans d'actions ciblant ce public, notamment la Politique jeunesse, la Politique familiale municipale (PFM), la Politique de développement social et communautaire, la Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, le Plan de développement du transport, la Politique des loisirs, du sport et du plein air, la Politique de mobilité durable, la Politique culturelle incluant des mesures pour les populations vulnérables, le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, etc. Les programmes et services qui en découlent sont nombreux. Certains concernent les soins et services de santé (physique, mentale et sexuelle), d'autres les services sociaux (sécurisation culturelle, soutien, services psychosociaux), l'éducation (école, cégep, éducation populaire, service de garde, aide financière), l'alimentation (pauvreté, sécurité alimentaire, aide sociale), le transport et la mobilité (accessibilité, adaptation, sécurité, amélioration), l'habitation (accessibilité, urgence), le milieu de vie (loisirs, sports, culture), la justice (protection de la jeunesse, accompagnement, réinsertion, prise en charge des victimes de violence et d'agression sexuelle), les infrastructures, espaces et bâtiments publics (sécurité, entretien, aménagement, adaptation), etc.

En 2016, dans sa politique de développement social, et forte des approches communautaires et préventives, la Ville de Trois-Rivières s'est engagée à mettre en place, de concert avec les organismes du milieu, les conditions favorables au développement du sentiment de sécurité, à la résolution pacifique des conflits et à la prévention de toute forme de violence, d'abus et de maltraitance[118].

118. Ville de Trois-Rivières (2016). Politique de développement social. https ://contenu.maruche.ca/Fichiers/d477a882-4a53-e611-80ea-00155d09650f/Sites/c32c511f-925d-e611-80ea-00155d09650f/Documents/Politique_developpement_social.pdf

Malgré tout, les besoins des jeunes de la Ville de Trois-Rivières sont grandissants, tout comme les enjeux de sécurité publique qui les concernent. Le diagnostic de sécurité a mis au jour des problèmes de crimes contre la personne, de violence armée, d'agressions sexuelles, de drogue, de vols, de fraudes, d'itinérance, de santé mentale, de cohabitation sociale, d'insécurité routière, alimentaire, numérique, de cybercriminalité, de fraudes, etc. autant de problèmes qui compromettent la sécurité des jeunes de la municipalité et celle de leur famille.

L'insécurité n'est pas une fatalité

L'insécurité qui affecte les jeunes de Trois-Rivières est certes complexe et multidimensionnelle, mais elle n'est pas une fatalité. Plusieurs autres municipalités du Québec et d'ailleurs ont montré qu'elle peut être combattue efficacement et durablement. Pour bâtir des communautés plus sécuritaires, la Ville de Québec a misé sur une planification intégrée des actions en sécurité urbaine et en réduction de la violence armée, et sur la **mise en place d'un filet de sécurité et de trajectoires de services** adaptés aux clientèles susceptibles de commettre des actes délinquants[119]. La Ville de Montréal a mis en place des activités de prévention/sensibilisation, des activités de prévention ciblant les jeunes à risque ou marginalisés (Équipe RDP pour l'intégration sociale des jeunes en situation de vulnérabilité; projet *Intervention Gangs de rue*, pour prévenir l'adhésion aux gangs de rue ou à leurs activités ; projet *Intervention de soirée*), des activités de développement du pouvoir d'agir chez les jeunes (Projet Béluga ou renforcement de capacités par la formation, la participation citoyenne et l'engagement), des activités visant une meilleure cohésion sociale (projet Jeunes leaders, une initiative de médiation par les pairs et de résolution de conflits)…

D'autres municipalités ont mis en œuvre, avec plus ou moins de succès, des programmes de soutien communautaire jeunesse pour améliorer les services de proximité associés aux jeunes; des projets de prévention des violences intimes et sexuelles, des projets de prévention des violences armées et physiques, des services d'aide psychosociale accessibles aux jeunes vulnérables et à risque; l'extension des heures de travail des organismes communautaires pour rendre certains services accessibles après les heures de bureau et en fin de semaine; etc. Il existe d'ailleurs plusieurs catalogues de ces programmes et services. Le CIPC en propose un qui est basé sur une typologie des violences interpersonnelles[120]. L'OMS a rédigé un guide pratique pour la prévention de la violence à l'école[121]. En France, le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation propose, sous forme de boîte à outils, une stratégie reposant sur 40 mesures et 43 fiches-actions[122].

119. Ville de Québec (2004). Politique de sécurité urbaine. https ://collections.banq.qc.ca/ark :/52327/bs2436903

120. CIPC (Centre international de prévention de la criminalité (2020). Revue de pratiques : Recension internationale de pratiques prometteuses en matière de prévention de la violence chez les moins de 25 ans. https ://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2020/01/Recension-internationale-de-pratiques-prometteuses-en-mati %C3 %A8re-de-pr %C3 %A9vention-de-la-violence-chez-les-jeunes.pdf

121. Voir https ://iris.who.int/bitstream/handle/10665/331021/9789242515541-fre.pdf

122. Voir https ://www.cipdr.gouv.fr/les-40-mesures-de-la-nouvelle-strategie-de-prevention-de-la-delinquance-2020-2024/

Tous ces outils rappellent que l'insécurité engendrée ou subie par les jeunes est évitable et qu'il est possible de bâtir une communauté sécuritaire autour des jeunes. Dérivé de l'expression anglaise « *Safe communities* », le concept de « communauté sécuritaire » désigne une communauté dynamique et diversifiée, saine et économiquement viable; une communauté où il fait bon vivre, dans l'espace public et dans l'espace privé, de jour comme de nuit; où les femmes, les enfants, les personnes âgées et autres personnes vulnérables sont à l'abri de dangers, de violences et d'abus de toutes sortes. Selon l'Institut national de santé publique (INSPQ), une communauté sécuritaire est une communauté « où il y a peu de criminalité et de violence, peu de blessures, peu d'accidents, peu de suicide, où les conséquences pouvant être associées à ces différentes problématiques sont réduites au minimum et au sein de laquelle les individus qui la composent ont le sentiment d'être en sécurité[123] ». Une communauté sécuritaire dispose donc de bons services, d'infrastructures de logements adéquats pour tous, de lieux de travail valorisants, exempts de violence et de harcèlement, et où il n'y a pas discrimination. Elle promeut des comportements sains et responsables, et protège contre les blessures et les préjudices. Elle renforce les services publics pour s'assurer que l'ensemble des citoyennes et citoyens bénéficient du soutien et du traitement dont ils ont besoin.

123. https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes/approche-de-promotion-de-la-securite-dans-les-communautes Voir aussi Maurice, P., Lavoie, M., Levaque, R., Chapdelaine, A., Bélanger-Bonneau, H., Svanström, L., Laflamme, L., Andersson, R. et Romer, C. (1998). Sécurité et promotion de la sécurité : aspects conceptuels et opérationnels, Québec, Centre collaborateur OMS du Québec pour la promotion de la sécurité et la prévention des traumatismes. https ://www.inspq.qc.ca/publications/149 ; Maurice, P., Laforest, J., Bouchard, L. M. et Rainville, M. (2008). « Promotion de la sécurité et son approche par milieu de vie : considérations théoriques et pratiques ». Revue de l'IPC, 2, 35-56.

L'examen des facteurs de protection et de risque que nous avons réalisé laisse croire qu'on peut bâtir une communauté sécuritaire autour des jeunes trifluvien.ne.s et leur famille, en agissant sur les vulnérabilités individuelles, sur les représentations sociales, sur l'aménagement urbain, contre les violences sexuelles, contre les insécurités alimentaire et résidentielle, en favorisant la cohésion sociale, en venant en aide aux personnes en situation d'itinérance, en soutenant l'action communautaire et en comblant les besoins en services publics essentiels.

Quelles priorités d'actions ?

Les avis sont partagés sur les actions à prioriser afin de bâtir des communautés sécuritaires autour des jeunes de Trois-Rivières. Tout le monde s'accorde néanmoins à prioriser la prévention sur la répression.

La voix des jeunes

Certain.e.s jeunes ont eu l'occasion d'exprimer leur opinion sur la manière de prévenir ou de réduire les multiples formes d'insécurité urbaine. Celles et ceux de Montréal ont proposé de :

- ▷ déployer des initiatives d'éducation et de sensibilisation pour prévenir toute forme de violence;
- ▷ communiquer efficacement sur les ressources disponibles pour les jeunes en utilisant les bons canaux;
- ▷ réaménager les espaces publics pour tenir compte des besoins des jeunes;
- ▷ créer plus d'opportunités pour les jeunes, notamment en termes d'éducation et d'emploi, pour les éloigner de la délinquance et de la violence;

- ▷ subventionner les organisations œuvrant auprès des jeunes ;
- ▷ augmenter les ressources en santé mentale pour les jeunes;
- ▷ bâtir une relation de confiance avec les services de police;
- ▷ donner la parole aux jeunes et aux parents et les impliquer dans la recherche de solutions aux enjeux et défis sécuritaires qu'ils rencontrent[124].

À Trois-Rivières, en 2023, les jeunes ont recommandé d'améliorer, en collaboration avec les partenaires du milieu, l'accessibilité des services destinés aux jeunes de la diversité et de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes provenant de groupes sociaux minoritaires ou marginalisés envers la ville. Ils appelaient notamment à :

- ▷ favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour les jeunes issus de milieux défavorisés;
- ▷ améliorer l'abordabilité et l'efficacité du transport en commun et du transport adapté en bonifiant le financement public;
- ▷ soutenir le développement de comités de quartier ayant pour rôle d'organiser différentes activités communautaires et d'animer la vie de quartier;
- ▷ améliorer, en collaboration avec les partenaires du milieu, l'accessibilité des services destinés aux jeunes de la diversité.

En 2024, les jeunes mettent l'accent d'une part sur les enjeux d'habitation et de services de proximité, et de l'autre sur la mobilité et la sécurité routière[125].

Pour leur part, les jeunes rencontrés en entrevue réclament qu'on leur donne des moyens de se protéger contre la drogue du viol, et qu'on les protège de l'insécurité routière. Certain.e.s demandent de s'attaquer aux préjugés qui affectent les groupes racisés, les minorités sexuelles et les personnes ayant un handicap. Par exemple, la jeune femme racisée Sandrine recommande d'offrir dans les écoles des services de soutien diversifiés, à l'écoute des jeunes, exempts de jugement de valeur et adaptés au public selon ses besoins (handicap, maladie, diversité ethnique ou sexuelle). Elle prône également des cantines scolaires afin d'offrir un plat gratuit (déjeuner ou dîner) aux élèves des écoles publiques.

Toutes ces pistes de solutions mettent en évidence l'importance d'impliquer les jeunes dans la lutte contre l'insécurité urbaine. Elles soulignent également l'importance de prendre en compte les perspectives des jeunes lors de l'élaboration de politiques et de programmes visant à prévenir la délinquance ou la violence qui les affecte.

La voix des acteurs du milieu

Plusieurs acteurs et actrices du milieu de la municipalité nous ont fait part de leurs recommandations en matière de lutte contre l'insécurité urbaine qui affecte les jeunes trifluvien.ne.s et leur famille. La plupart recommandent de mettre en place un bouquet de mesures préventives : plus de personnel dans la maison des jeunes, encadrement pour les cas problèmes dans les écoles, augmentation de l'effectif des agent.e.s de police affecté.e.s à la prévention des jeunes, création d'espaces dédiés aux jeunes, plus de services de soutien, d'aide au devoir, de médiation familiale, etc. Si les moyens le permettent, Lise, une intervenante familiale, suggère d'augmenter le financement des organismes-famille, des ressources d'aide alimentaire et

124. INM (Institut du Nouveau Monde) (2022). INM. « Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée : S'unir pour la jeunesse. Rapport des échanges en sous-groupes ». Montréal, 27 mai 2022. https ://spvm.qc.ca/upload/02/Rapport_INM_Forum_SPVM_VF.pdf
125. Voir https ://www.v3r.net/wp-content/uploads/2024/04/Rapport-du-forum-Vox_2024.pdf

de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières. Elle propose aussi de recruter des travailleurs de proximité pour une meilleure présence dans les parcs et les points chauds de la ville. Elle recommande enfin d'augmenter les hébergements d'urgence pour les personnes sans domicile fixe et les centres d'injection supervisée. De leur côté, les intervenants Alain et Sébastien plaident pour des ressources dédiées aux jeunes, différentes d'Autonomie jeunesse qui dessert surtout les jeunes qui sortent des centres jeunesse.

Face à la méconnaissance, même par les acteurs de première ligne, des services offerts dans les écoles, à la bibliothèque, dans les CIUSSS et dans les organismes communautaires, d'autres intervenant.e.s ont proposé de monter un catalogue des ressources disponibles à Trois-Rivières vers lesquelles un acteur du milieu pourrait référer un.e jeune ou sa famille selon leurs besoins.

L'intervenant de la maison des jeunes, Mathieu, souligne à quel point il est difficile pour les intervenants communautaires de travailler dans les écoles et de collaborer avec la DPJ qui leur laisse l'impression d'être des sous-intervenants. Devant ce constat de lacune dans les conditions de travail collaboratif avec et entre les organismes communautaires, la plupart des intervenant.e.s appellent à une action concertée.

En matière de sécurité numérique, le policier Robert recommande des activités de prévention auprès des élèves, des parents et des professeur.e.s, pour enseigner, à partir de récits de vie, les prescriptions de la loi et des règlements municipaux et les conséquences de leur transgression. Il existe déjà des initiatives de prévention comme la minute policière, où chaque mois, deux articles sont rédigés par un agent sociocommunautaire et envoyés par messagerie intranet dans toutes les écoles; ou encore la trousse anti-troll, qui est un point de chute de beaucoup d'information servant à sensibiliser la population sur un certain nombre de sujets. Mais on pourrait les compléter avec des campagnes publiques de sensibilisation sur les dangers des réseaux sociaux, des programmes d'éducation et de sensibilisation des parents sur la cybersécurité et l'utilisation responsable des médias numériques, la mise en place de services de support et la distribution de guides pratiques sur la sécurité en ligne, la mise en place de lignes d'assistance anonymes pour les jeunes confrontés à des problèmes en ligne, le réchauffement de la collaboration entre éducateurs, parents, autorités locales, organismes communautaires et services publics et expert.e.s pour créer un environnement numérique sécuritaire autour des jeunes. Il est aussi souhaitable d'intégrer dans les curriculums éducatifs des modules de formation sur les compétences numériques et les responsabilités légales correspondantes.

Lors d'un atelier de cocréation réalisé en mars 2024 pour recenser les initiatives passées et présentes mises en place à Trois-Rivières pour bâtir des communautés sécuritaires pour les jeunes et leur famille, les acteurs du milieu ont identifié dix domaines prioritaires d'intervention, dont l'hébergement d'urgence, l'information, la prévention, le numérique, le soutien aux familles, l'aménagement urbain et la cohabitation.

Tableau 10 – Synthèse des recommandations des acteurs du milieu

AXES PRIORITAIRES	RECOMMANDATIONS
HÉBERGEMENT	Offrir des solutions de **logement pour les 18 ans et plus**. Besoin de plus de services dédiés en dehors des dispositifs pour adultes (actuellement autonomie jeunesse n'a que 7 places)
ACCESSIBILITÉ DE L'INFORMATION	Regrouper les informations sur les services dédiés et les ressources dans un seul espace pour les rendre accessibles, consultables et connus des acteurs.trices et des citoyen.ne.s
APPROCHE FEMME	Mettre en place des mesures spécifiques et de temps de concertation sur l'approche sécurité au féminin
APPROCHE MULTICULTURELLE	Former les professionnel.le.s et les intervenant.e.s qui accompagnent les personnes sur le terrain
PRÉVENTION	Travailler sur les nouveaux **enjeux émergents comme les gangs de rue, la possession d'armes et le numérique**. Besoin de renforcer les enjeux de prévention concernant la santé sexuelle
NUMÉRIQUE	**Outiller les parents sur le numérique** et les nouveaux enjeux de sécurité qui y sont associés
FAMILLE	**Offrir plus de services de soutien** aux parents et aux familles et des programmes de relation parents-adolescents
AMÉNAGEMENT	Aménagements urbains : luminosité, déblayage, horaires de transport plus réguliers et plus fréquents
COHABITATION	Mettre en place plus d'actions pour favoriser le vivre ensemble pour reconnaître toute sa population dont les adolescent.e.s (briser les stéréotypes)
PARTENARIAT	Soutenir financièrement les concertations existantes pour les valoriser et les renforcer (table adolescent.e.s) Soutenir financièrement l'action communautaire

Recommandations

L'état actuel de la connaissance indique que pour prévenir la délinquance et la violence chez les jeunes, quels qu'en soient le mode et le lieu d'expression, il importe de miser sur un ensemble varié de stratégies complémentaires qui permettent d'agir simultanément sur l'individu, sa famille, ses relations, la communauté et la société. Les résultats n'en seraient que décuplés dans leur portée ainsi que leurs effets escomptés[126]. Concrètement, cela suppose de renforcer les compétences des jeunes, de promouvoir des environnements familiaux qui favorisent un développement sain, de favoriser des liens qualitatifs entre les jeunes et les adultes de confiance (modèles positifs), de créer des environnements sécuritaires et inclusifs (aménagement, entretien, surveillance, événements), de limiter l'accès à l'alcool et aux armes à feu, et de renforcer les mesures de soutien économique pour réduire les inégalités économiques et la concentration de la pauvreté.

L'approche la plus appropriée pour une telle démarche est celle dite de promotion de la sécurité dans les communautés (*Safer communities Approach*). Développée dans le giron de l'Organisation mondiale de la santé, cette approche est un programme d'intervention à long terme, durable et coordonné, basé sur le partenariat et la collaboration[127], et couvrant tous les genres, âges, environnements et situations. Elle reconnaît que la communauté est le point focal de toute action efficace de prévention de la criminalité, de la peur et de la victimisation[128].

Une bonne stratégie pour bâtir des communautés sécuritaires autour des jeunes est une responsabilité partagée qui doit reposer sur des actions concertées et intégrées. Elle englobe des actions bien coordonnées de promotion de la sécurité, de prévention, d'intervention situationnelle et de réadaptation. Elle doit cibler tout particulièrement les groupes vulnérables et les environnements à haut risque, et prendre en compte les différentes réalités intersectionnelles des jeunes qui sont les plus touchés par l'insécurité urbaine.

Dans ces conditions, la Ville de Trois-Rivières gagnerait à s'inspirer du modèle du Bureau des services à la jeunesse de la ville d'Ottawa[129]. Ce bureau aide des milliers de jeunes non seulement à aborder ce qui menace leur bien-être physique, sexuel, mental et social, mais aussi à faire des choix aujourd'hui qui garantissent un meilleur avenir. La Ville pourrait ainsi intégrer au Bureau le Comité jeunesse pour le volet gouvernance et consultatif, une instance de concertation pour favoriser le dialogue entre les parties prenantes, et une diversité des services communautaires pour répondre aux facteurs de risque et aux enjeux de sécurité décrits plus haut.

126. Moreau et al. (2024), *Ibid.*, p. 31.

127. Une communauté sécuritaire résulte de l'action concertée des représentants des conseils municipaux locaux, de la police, des services d'urgence, de la santé publique et des services sociaux, des conseils scolaires et d'autres parties prenantes.

128. Cowichan Valley Regional District (CVRD) (2004). "The Safer Communities Approach." Adapted from materials of Cowichan Valley Safer Futures Program (CWAV Society), October 2004. https ://www.cvrd.ca/DocumentCenter/View/1619/31-The-Safer-Communities-Approach

129. Voir https ://www.ysb.ca/fr/

Soutenir les individus et les familles à risque

Un acteur du milieu pourrait ouvrir une ligne de crise et un service de clavardage 24/7 où les jeunes en situation de crise ou toute personne inquiète au sujet d'un.e jeune, peut appeler pour parler en confiance avec un.e professionnel. le empathique (soutien, counseling, référence). Un autre pourrait monter une clinique de santé mentale et sexuelle sans rendez-vous pour les jeunes qui offrirait des services de conseil individuels aux jeunes ayant des besoins immédiats. Un autre pourrait proposer un programme de gestion de la colère pour aider les jeunes à reconnaître et à gérer la colère au moyen de diverses techniques de résolution de problèmes. Un autre pourrait offrir du soutien aux familles sous forme de conseil, de médiation, de coaching parental, etc., autant pour améliorer la communication familiale, favoriser des changements de comportement chez des jeunes à risque que pour renforcer les compétences parentales.

Protéger les jeunes à l'école

Les jeunes de Trois-Rivières ont besoin d'être protégé.e.s même à l'école. La Ville peut contribuer en y déployant des services de police communautaire, en offrant systématiquement à l'école des repas gratuits ou subventionnés et des ateliers culinaires, en protégeant les élèves contre l'intimidation, le cyberharcèlement et la consommation de stupéfiants, en tissant un filet de sécurité et de confiance solide autour des jeunes même quand ils et elles vivent des situations problématiques (consommation de stupéfiants, violence, abus, harcèlement, etc.).

Contribuer au bien-être dans la communauté

Considérant l'importance de l'enjeu de l'insécurité résidentielle, la Ville de Trois-Rivières pourrait s'inspirer des services halte-accueil d'Ottawa qui fournissent un endroit sécurisant et accueillant aux jeunes qui vivent dans la rue ou dans la pauvreté, incluant des abris pour hommes et femmes, du logement de transition pour hommes et femmes et un programme de logement de long terme.

En outre, de concert avec l'OMHTR, la Ville pourrait mettre en place un service de logement destiné aux jeunes de 18 à 25 qui ont besoin d'aide pour trouver ou garder un logement. Un autre acteur du milieu pourrait offrir un programme d'approche judiciaire pour les jeunes ayant des troubles de santé mentale en conflit avec la loi afin de rediriger ces jeunes en dehors du système judiciaire, vers les programmes et services dont ils ont besoin. Un autre encore pourrait porter un programme de réintégration communautaire qui combine des services de conseil personnels et une gamme de services de soutien continu pour réduire les risques de récidive d'anciens repris de justice.

En somme, la Ville pourrait agir sur l'aménagement urbain, combattre l'insécurité alimentaire, renforcer le sentiment d'appartenance et l'esprit de communauté chez les jeunes. Elle pourrait continuer à soutenir financièrement et dans la durée l'action communautaire.

Observatoire québécois des inégalités